

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 F; Belgique, 1,20 F; Brésil, 1,20 F; Canada, 1,20 F; Espagne, 1,20 F; France, 1,60 F; Italie, 1,20 F; Japon, 1,20 F; Liban, 1,20 F; Maroc, 1,20 F; Mexique, 1,20 F; Pays-Bas, 1,20 F; Portugal, 1,20 F; Royaume-Uni, 1,20 F; Suisse, 1,20 F; Tunisie, 1,20 F; U.R.S.S., 1,20 F; Yougoslavie, 1,20 F.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES FÉLIXIENS
75007 PARIS - CEDEX 06
G.C.P. 4387-23 Paris
TÉLEX Paris No 66672
TEL : 246-72-23

LA SITUATION EN CORSE

Les autonomistes veulent participer au débat électoral

Lire page 5 le reportage de J. DE BARRIN

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Trêve sociale » en Italie ?

En dépit de la lenteur et de la confusion qui dominent apparemment la scène politique italienne, un événement d'une grande portée est à attendre de l'Assemblée nationale des députés syndicaux convoquée à Rome le 14 février : l'adoption d'un programme économique qui, en échange d'une trêve sociale contre le chômage, prévoit des sacrifices notables. Il s'agit bel et bien d'un « pacte social » fondé sur la conviction que l'instabilité est indispensable pour sortir de la crise. La thèse n'est pas neuve, et le parti communiste l'a faite siennese depuis deux ans. Mais jamais encore elle n'avait été mise à l'épreuve d'une consultation de la base.

Dix mille assemblées se sont réunies depuis un mois dans les entreprises pour discuter un document émanant du comité directeur unitaire, où se retrouvent les trois confédérations syndicales. L'objectif principal étant le plein emploi, le programme propose deux conditions : la réduction des heures de travail, la nécessité d'une planification à partir de quelques priorités : développement du Midi, relance sélective des investissements, lutte rigoureuse contre l'évasion fiscale. Ensuite, l'acceptation de contraintes : ralentissement de la progression des salaires pendant trois ans, gestion plus rigoureuse du système des pensions et retraites, mobilité de l'emploi, relèvement de certains tarifs publics.

C'est un tournant plus important que celui de 1968-1969, a-t-il été déclaré par M. Giorgio Benvenuto, secrétaire général de la Fédération U.I.L. (social-démocrate et républicaine). Outre la modulation des revendications salariales et l'acceptation de la mobilité de l'emploi, la nouveauté réside au choix de la planification. Les syndicats ont étudié avec précision le chapitre des recettes, fixé un plafond au déficit du secteur public et avancé des propositions telles que, selon M. Benvenuto, les négociations contractuelles en seront transférées : « Elles n'auront plus pour référence le salaire, mais la planification du travail ».

Les dirigeants nationaux des syndicats ont couru de l'une à l'autre assemblée d'entreprise, sachant que les « sacrifices » étaient peu appréciés de la base, en tout cas mal compris, dans la mesure même où les travailleurs ne connaissent pas le document que ce que les journaux en avaient publié. Ainsi s'étonnaient-ils que leurs syndicats acceptaient les licenciements, après s'être inclinés en novembre 1976 devant la suspension des effets de l'échelle mobile des salaires.

L'assemblée de Rome ne reflète pas exactement l'humeur de la base. Sur ses quinze cents délégués, un peu plus de deux tiers ont été élus à la base, à la Milan l'assemblée provinciale — la plus forte d'Italie — s'achève par deux motions contradictoires. D'autres secteurs n'ont en revanche connu aucun débat. La participation aux assemblées a été quasi nulle dans la fonction publique, l'apprentissage et les services. Deux éléments du document ont été difficilement acceptés : la modulation salariale, parce que chaque catégorie veut garder les maigres livres pour négocier ses conventions collectives dans les prochains mois, et la mobilité de l'emploi, qui n'est acceptée que comme passage d'un pont à l'autre sans le transit par un quelconque « stationnement ». L'état-major de la fédération devra accepter des amendements sur ces deux points.

L'Italie a donné en tout cas deux images d'elle-même au cours des dernières semaines. À Rome, quelques dizaines de personnes, composant la classe politique, essaient de dénouer dans le secret la crise gouvernementale par un compromis subtil. Dans les entreprises, dix mille assemblées ont discuté haut et fort des choix économiques du pays. Mais on ne saurait dissocier ces deux démarches, car la classe politique a besoin d'une trêve sociale autant que les syndicats d'une solution politique pour atteindre leurs objectifs.

La guerre de l'Ogaden

Nous soutenons en Éthiopie une « révolution authentique » affirment les dirigeants cubains

La contre-offensive éthiopienne progresse dans l'Ogaden, où elle engendrerait moins d'effets et de moyens qu'on ne le croyait généralement. La Somalie a annoncé, pour faire face à cette attaque, la mobilisation générale et l'état d'urgence, tandis que le général Siyad Barre, chef de l'État somalien, se disait « découragé » par la « passivité » des Occidentaux.

À Moscou, l'agence Tass a confirmé indirectement les « assurances » que les États-Unis ont affirmé avoir reçu, le 10 février, quant à la fin de la situation du conflit. L'agence assure, en effet, que les inévitables à ce propos sont « sans fondement » et que l'Éthiopie « ne s'assigne pas pour objectif de franchir la frontière somalienne » au terme d'une contre-offensive « destinée seulement à libérer ses propres territoires ».

D'autre part, selon les services de renseignements américains, un paquebot soviétique transportant des militaires cubains en provenance d'Angola, et se dirigeant vers l'Éthiopie, aurait été égaré dans l'océan Indien. Cet envoi de renforts confirme l'engagement accru de La Havane dans le conflit, dont fait état notre envoyé spécial à Cuba. Les dirigeants cubains estiment qu'ils soutiennent en Éthiopie une « révolution authentique ».

De notre envoyé spécial

La Havane. — A s'en tenir aux déclarations officielles des dirigeants cubains, Cuba aide sans aucun doute l'Éthiopie, comme elle a aidé et continue d'aider d'autres gouvernements africains. Mais cette assistance, réaffirmée avec fermeté, ces dernières semaines

- ÉTHIOPIE : une visite sur le « front de Harar ».
 - SOMALIE : mobilisation et état d'urgence.
- (Lire page 3 les articles de nos envoyés spéciaux.)

L'imbroglio du Proche-Orient

Le président Sadate confirme à Paris qu'il « persévérera sur le chemin de la paix »

Tension entre Washington et Jérusalem

Le président Sadate achève, ce lundi 13 février, à Rome et au Vatican, où il sera reçu en audience par le pape Paul VI, une tournée de dix jours au Maroc, aux États-Unis et en Europe. Avant de quitter Paris, il a déclaré, dans la matinée du même jour, au cours d'une conférence de presse précédant un dernier entretien avec M. Giscard d'Estaing, que ses entretiens, en Europe comme aux États-Unis, étaient « encourageants », qu'il « persévérerait sur le chemin de la paix » et n'avait pas demandé d'armes au président de la République.

Les relations entre Washington et Jérusalem connaissent — par ailleurs — une nouvelle phase de tension à propos des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés. M. Menahem Begin, en effet, a accusé dimanche les États-Unis d'avoir « opéré une volte-face vis-à-vis des propositions de paix israéliennes et pris parti contre Israël ». Il a très vivement critiqué les propos tenus, le 10 février, par M. Cyrus Vance. Le secrétaire d'État américain avait répété en termes particulièrement nets que les implantations israéliennes dans les territoires occupés étaient « contraires au droit international » et « ne devraient pas exister ».

Interrogé au cours de sa conférence de presse de l'hôtel Matignon sur le problème des implantations israéliennes dans les territoires occupés, le chef de l'État égyptien a seulement rappelé qu'il existait deux points de divergence entre l'Égypte et Israël, le premier portant sur la question de droit d'autodétermination pour les Palestiniens et la seconde sur ces colonies.

En réponse à une question sur d'éventuelles demandes d'armes, notamment d'avions Mirage F-1 pour l'Égypte, le président Sadate a déclaré que son entretien avec M. Giscard d'Estaing, dimanche après-midi, avait porté sur la situation dans le conflit israélo-arabe : « Je n'ai pas demandé

Le franc se raffermi après la réunion des Cinq à Versailles

Le calme régnait lundi matin 13 février sur les marchés des changes, où, en dépit de nouveaux sondages préliminaires défavorables à la majorité présidentielle, le cours du franc se raffermissait par rapport aux monnaies fortes, après sa légère recrudescence de jeudi et vendredi.

La monnaie française s'étant quelque peu raffermie, la Banque de France n'est pratiquement pas intervenue lundi : elle n'a pas modifié le taux de l'argent sur le marché monétaire relevé à 10,50 % le 10 février.

En revanche, le dollar faiblit sensiblement sur des rumeurs persistantes de désaccord entre les États-Unis et l'Allemagne fédérale à propos des mesures à prendre pour relancer l'économie mondiale. À Francfort, le billet américain est revenu de 2,1075 DM à 2,1050 DM, et à Paris de 4,90 F à 4,87 F.

Faut-il établir un lien entre cette évolution et la réunion, dimanche à Versailles, des ministres des finances des cinq grandes puissances occidentales ? Probablement, puisque cette rencontre laisse planer une menace d'intervention coordonnée de nature à faire hésiter la spéculation.

FRANÇOIS RENAUD. (Lire la suite page 35.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Abdelkébir Khatibi

Né à El-Jadida (Maroc) en 1928, Abdelkébir Khatibi est poète (« le Lutteur de classe à la manière taoïste », éd. Sindbad), romancier (« la Mémoire tâtée », Denoël « L.N. », 1971) et essayiste (« la Blessure du nom propre », Denoël « L.N. », 1974, « Vaincu blanc », « 19/18 », 1974. Professeur à la faculté des lettres de Rabat et attaché au centre universitaire de la recherche scientifique, il est également le

redacteur en chef de l'important « Bulletin économique et social du Maroc ». Il fut directeur de l'Institut de sociologie de Rabat de 1968 à 1970, date de la disparition de cet institut.

Penseur exigeant et rigoureux, Abdelkébir Khatibi est un esprit libre qui a beaucoup d'humour. Grand lecteur de Sade, de Nietzsche et de Heidegger, il poursuit — en dehors de toute méandrité,

voire de toute sociabilité, face à la mer, dans un paysage de roc et de solitude — une réflexion critique sur l'être des Arabes dans leur « identité multiple » face à eux-mêmes et dans leur situation face à l'« autre », ici l'Occident.

Il nous dit dans cet entretien comment « être Arabe aujourd'hui » dans l'ère de la technique, quand on est prisonnier de la théologie et des mirages du modernisme.

I. — « Ce qui fait la force actuelle des Arabes, ce n'est pas tant le pétrole que leur théologie, leur mystique et leur langue »

« On dit que la société arabe n'est pas sous-développée mais sous-analysée. Fera-t-elle effectivement l'impasse ? Ou bien est-elle, comme le soutiennent certains, mal pensée ?

— Peut-être faut-il dire d'emblée que la pensée est rare, très rare : il y a à peine un grand penseur par siècle... Soyons

loyaux. Un tel entretien ne doit-il pas comporter un certain protocole, respecter certaines lois d'hospitalité ? En un tel protocole ne doit-il pas être accompagné par un principe de loyalisme ?

— Alors, je dirai que partout la pensée est sous-développée. Mais, diriez-vous, il y a des degrés variés de développement et de décadence. Certes oui : qui peut sérieusement nier cette inégalité de fait ? Mesures nos mots, chacun de poser le pied quand nous allons vers les autres. Au seuil de la porte commençant les lois de l'hospitalité. Quand on dit que la société arabe n'est pas sous-développée mais sous-analysée, c'est là un sophisme, voire une déclaration démagogique.

— Démagogique ?

AU JOUR LE JOUR

MIROIR MASQUÉ

Les sondages ne vont rien d'autre qu'un miroir reflétant l'image instantanée de la France électorale ; image qui nous indique, ces derniers temps, que, quoi qu'il fasse, les partis de la majorité pour gagner, se perdent, et que, quoi qu'il fasse, les partis de gauche pour perdre, ils gagnent.

Per décision gouvernementale, la publication des sondages sera interdite huit jours avant les élections.

Cette mesure est certes gênante pour les instituts de sondage, d'autant qu'après les élections et quels que soient les résultats les partis afficheront une telle satisfaction unanime qu'il sera difficile, à les entendre, de déterminer lequel est le vainqueur. Mais à ce moment-là il sera toujours temps de procéder à un sondage pour confirmer les résultats du vote.

BERNARD CHAPUIS.

es éditions sociales

Un véritable dossier réquisitoire

L'ASSASSIN ÉTAIT CHEZ CITROËN

Marcel Caille

1 Vol. 36 F

es des livres pour le socialisme et la liberté

Le Monde DE L'ÉDUCATION

NUMÉRO DE FÉVRIER

LE VOTE DES ENSEIGNANTS

(Un sondage exclusif de la SOFRES)

MACHE, DARASSE, NUNES

Des étoiles nouvelles dans la musique

Il est bien difficile d'apprécier sur le terrain, au moment même où il se déroulent, les mouvements « géologiques » de la création et de la diffusion musicales. Il semble cependant que quelques choses bougent actuellement à Paris, grâce, sans doute, à la stimulation qu'apporte l'IRCAM. Si ce dernier concentre davantage ses efforts, en ce moment, sur un travail pédagogique illustré par les œuvres de ses ténors (1), il a provoqué une saine émulation, notamment du côté de Radio-France.

Gilbert Amy, quelque peu trappé d'extrême dans les parages de Beaubourg, présente cette année des concerts d'un vif intérêt qui font droit à d'autres tendances peu représentées à l'IRCAM, suivant en cela l'exemple courageusement donné par Paul Méfano et la Cellule 262m (le Monde du 31 janvier), tandis que Musique Plus et l'itinéraire défrichant des terrains couverts par Ingrid et Imprimus, il y a donc bien une renaissance encore timide de la musique contemporaine en France, qui s'enrichit après quelques années confuses, marquées cependant par les belles recherches tous azimuts du Festival de Royan sous l'impulsion d'Harry Halbreich.

Samedi après-midi, trois compositeurs ignorés de l'IRCAM, Maché, Darasse et Nunes, ont ainsi captivé le public du studio 105 de Radio-France qui s'est réjoui d'une nouveauté trop peu.

JACQUES LONCHAMPT. (Lire la suite page 23.)

PROCHE-ORIENT

M. Sadate confirme qu'il « persévérera sur le chemin de la paix »

(Suite de la première page.)

A propos de l'attitude des Syriens, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « Nous avons connu dans le passé des situations semblables. Je citerai l'attitude de la Syrie au moment du Congrès national de notre deuxième accord intermédiaire avec Israël. Jusqu'à ce qu'on en arrive à un accord sur le droit d'autodétermination, nous pensons que ce sont les Palestiniens qui devraient parler pour eux-mêmes. »

Ferez-vous un nouveau voyage à Jérusalem ?

Le chef de l'Etat égyptien hésite un peu avant de répondre : « Nous n'avons pas actuellement de projet de ce genre. Quand j'ai rencontré le président Carter et des membres du Congrès américain, lors de ma visite aux Etats-Unis, je leur ai dit que j'en avais l'intention, mais que j'en avais besoin d'abord d'arriver à un changement décisif, qu'il fallait d'abord qu'un pont soit jeté sur le gouffre qui nous sépare des Israéliens. Alors, seulement, nous pourrions envisager de nouvelles initiatives. Mais jusqu'à ce que ce changement intervienne, il n'y aura pas de nouvelle visite. »

« Ce que nous cherchons actuellement, c'est un dialogue avec les Israéliens sur les différents aspects des problèmes qui nous séparent. Il faut d'abord nous mettre d'accord sur une déclaration de principe. Ensuite nous verrons. »

L'attitude israélienne

Le chef de l'Etat égyptien déclare ensuite, en pesant ses mots : « A propos des Israéliens je dois dire que, à Paris, ce qu'ils ont déjà affirmé avant de quitter Jérusalem, j'ai été touché par l'accueil très chaleureux qui m'a été réservé en Israël et j'en ai été étonné. Vraiment étonné. Cette attitude se maintient. Je reçois de nombreux messages d'Israéliens. »

En ce qui concerne le gouvernement israélien, je reste convaincu que nous nous franchirons la barrière psychologique qui nous sépare depuis tant d'années. Mais jusqu'à maintenant cela n'a pas conduit à la paix. Les Israéliens à n'importe quel moment de leur existence ont des conceptions de base qui étaient les siennes. Or, j'avais espéré après ma visite à Jérusalem qu'il en serait ainsi. »

« J'ai été aux Etats-Unis et je viens de parcourir plusieurs pays d'Europe, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Australie, la Roumanie, pour rencontrer le président Giscard d'Estaing. Ce que je puis vous dire c'est que ces visites ont été pour moi encourageantes, alors qu'un départ avant la rencontre des Etats-Unis, je me sentais découragé. »

Quelles sont les perspectives d'accord sur le Sinaï ?

Le chef de l'Etat égyptien rappelle qu'il « y a eu un accord sur le Sinaï à une véritable mobilisation des forces de part et d'autre. Hélas, ajoute-t-il, les Etats-Unis sont à l'origine de la rupture. Il s'agitait encore du secrétaire d'Etat Kissinger et de nous ont donné la garantie que ce resterait égyptien. J'ai déjà dit avant mon départ pour les Etats-Unis que j'étais parti découragé. Après ma visite là-bas, j'ai affirmé que j'étais décidé à persévérer. Je le ferai. J'espère que le président Carter et les Etats-Unis pourront contribuer à lancer un pont sur le gouffre qui nous sépare des Israéliens. »

A propos du Tchad, M. Sadate, qui s'est entretenu en secret, à son arrivée à Ory, avec l'ambassadeur de ce pays en France, a déclaré : « J'ai reçu un message du président Mitterrand qui me demandait d'être à Ory. J'ai répondu : Nous avons envoyé des armes et de l'aide militaire dans le passé et nous le ferons de nouveau à l'avenir. »

Que se passerait-il si Israël restait sur ses positions ? Démisionneriez-vous ?

Le rais marquis une certaine hésitation avant de répondre : « Je suis très fier des sentiments chaleureux que mon initiative a suscités en France et aux Etats-Unis, comme dans le monde entier. Je reste toujours et toujours aussi fier de ces résultats. Je persévérerai sur le chemin de la paix car c'est ce chemin que j'ai choisi. Si mes efforts échouaient, je me tournerais vers tous ceux qui m'ont appuyé et je leur présenterais les données du problème. »

Dimanche soir, M. Sadate s'était entretenu pendant une heure avec le président de la République. « Il était naturel que, après mon voyage, je rencontre mon grand ami le président Valéry Giscard d'Estaing pour lui donner un panorama complet du dévelop-

peinent de la situation depuis que nous nous sommes vu la dernière fois », a déclaré le chef de l'Etat égyptien à sa sortie de l'Elysée, ajoutant : « Nous avons eu une discussion très approfondie. Je suis très satisfait. »

Comme on lui demandait si de nouvelles initiatives de paix allaient sortir de sa rencontre en Roumanie avec le président Ceausescu, le président Sadate a demandé qu'on se réfère au communiqué commun qui a été publié à l'issue de la visite à Bucarest.

La rencontre avec M. Shimon Pérès

Arrivé dans la capitale roumaine tard dans la soirée de samedi, en raison d'un épais brouillard qui avait contraint l'appareil égyptien à atterrir à Constantza, sur la côte de la mer Noire, M. Sadate n'avait commencé ses entretiens avec le président Ceausescu que dans la matinée du dimanche. Le bref communiqué publié à l'issue de cette rencontre déclare que les deux chefs d'Etat ont soutenu « le principe d'une réunion préliminaire de toutes les parties au conflit du Proche-Orient — y compris l'U.R.S.S., les Etats-Unis et les pays arabes opposés à l'existence de la ligne de cessez-le-feu ». — avant la reprise de la conférence de paix de Genève. Le communiqué déclare que la réunion pourrait avoir lieu au Caire, ou ailleurs, sous les auspices de l'ONU, ainsi que l'a proposé M. Kurt Waldheim.

Samedi, le président Sadate avait rencontré à Salzbourg le chef de l'opposition travailliste en Israël, l'entrevue avec M. Pérès ne s'est soldée par aucun résultat concret, et le chef de l'Etat égyptien et l'ancien ministre israélien de la défense se sont d'ailleurs attachés, dans une conférence de presse conjointe, à dissiper l'impression que leur rencontre aurait pu revêtir une signification diplomatique. M. Sadate a exprimé cependant l'espoir que ce dialogue sera poursuivi à la suite de l'invitation qu'il venait d'adresser à M. Pérès de se rendre au Caire. De son côté, le chef de l'opposition travailliste a rappelé que son rôle n'était pas « celui d'un négociateur » et qu'en politique étrangère « il ne faut pas créer une fausse impression israélienne ». Les deux hommes — de même que le secrétaire Kreskiy, qui avait organisé leur entrevue — ont élargi la question de savoir si la rencontre de Salzbourg n'était pas un geste de « soutien moral et politique » à l'opposition israélienne au déclin du gouvernement de Jérusalem.

APRES LA CONDAMNATION DES IMPLANTATIONS ISRAËLIENNES PAR M. VANCE

JÉRUSALEM : les Américains abandonnent leur rôle de médiateur

De notre correspondant

Jérusalem. — Est-ce la « confrontation » Begin-Carter, que nombre d'observateurs avaient déjà jugée inévitable, lors de la première visite du chef du gouvernement israélien l'année dernière à la Maison Blanche ? Plus personne n'en doute à Jérusalem après les dernières déclarations du secrétaire d'Etat américain et la réaction abrupte du gouvernement israélien. L'opposition de l'administration américaine aux implantations israéliennes dans les territoires occupés était, certes, connue, mais la formule utilisée par M. Cyrus Vance lors de sa conférence de presse du 10 février, a semblé-lui, constituer la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Samedi soir, 11 février, l'ambassadeur américain à Tel-Aviv, M. Samuel Lewis, était convoqué au domicile de M. Begin. Contrairement à son habitude, le diplomate américain, l'air renfrogné, s'est refusé à toute déclaration à l'issue de l'entretien, dont le ton aurait été vif. Dimanche, après un conseil des ministres entièrement consacré à la nouvelle position américaine, le premier ministre a déclaré lui-même que « le gouvernement israélien n'a exprimé ses regrets et a protesté contre les prises de position du secrétaire d'Etat ». Selon le communiqué, lu par M. Begin et approuvé à l'unani-

mité par le gouvernement, les propositions de M. Vance sont en contradiction flagrante avec ceux tenus par le président Carter au premier ministre les 16 et 17 décembre dernier, après la présentation par M. Begin du plan de paix israélien.

L'Etat palestinien « épée de Damoclès »

Ce plan, précise le communiqué, « prévoit explicitement la maintenance des implantations israéliennes dans le Sinaï dans une zone contrôlée par l'ONU, leur sécurité étant garantie par la présence d'une force de défense israélienne (...) ». Ce plan n'a non seulement pas suscité la moindre réserve, mais il a été très largement accueilli par le président Carter. Le chef du gouvernement a ensuite souligné la contradiction entre l'affirmation que les implantations dans le Sinaï ne doivent pas exister, et celle selon laquelle « cette question doit se régler au cours de négociations entre les Israéliens et les Palestiniens ». M. Vance abandonne leur rôle de médiateur, dès lors qu'ils prennent

position dans le différend israélo-égyptien.

A propos de la nécessité pour les Palestiniens de disposer, en Judée, en Samarie et à Gaza, d'une patrie (« homeland »), liée à la Jordanie, M. Begin a affirmé qu'un tel projet, quels que soient ses objectifs théoriques, mènerait fatalement à la création d'un Etat palestinien indépendant, dominé par les organisations terroristes et fer de lance d'un front militaire jordanien-syro-saoudo-iraquien. Ce front, a précisé M. Begin, dispose déjà de six mille chars, plus de mille cent avions de combat et plus de quatre mille deux cents canons. C'est une épée de Damoclès, qui, à 13 kilomètres de la Méditerranée, constituerait un danger permanent pour l'existence d'Israël. Aucun objectif politique ne peut justifier qu'Israël expose la majeure partie de sa population à un tel ennemi. Dans les milieux proches du premier ministre, on ajoute que Washington a jugé le sentiment du peuple pour le projet des oubliés le plan Rogers, en y ajoutant la nécessité de créer un Etat palestinien.

M. Ygal Alon, ancien ministre travailliste des affaires étrangères, s'est lui aussi élevé contre les déclarations de M. Vance, tout en soulignant la nécessité de

concessions territoriales israéliennes en Judée et en Samarie. L'ancien chef de la diplomatie, comme la quasi-totalité de la presse israélienne, a rejeté, lundi, toute tentative de contrepartie à revenir sur les frontières de 4 juin 1967. L'évolution de la position américaine ne peut donc que durcir la position israélienne à la veille de la reprise des négociations avec l'Égypte, dont les chances, sous ce stade du moins, paraissent extrêmement minces. (Interim.)

On confirmait ce lundi matin à Jérusalem que tous les travaux d'infrastructure des nouveaux points d'implantation israélienne dans le saillant de Rafah (au nord du Sinaï) avaient été interrompus depuis deux semaines sur ordre du ministre de la défense, M. Weizmann. Mais le vice-ministre de la défense, M. Mordechai Zupor, avait démenti la veille à la télévision que son ministère eût donné le moindre instruction en ce sens, et le responsable du projet de développement de la région de Yamit affirmait, pour sa part, que les travaux de construction des villages de Telmal-Yossef et Priel se poursuivaient.

WASHINGTON : un épisode de la guerre des nerfs entre Israël et les États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Le communiqué du gouvernement de Jérusalem accusant M. Vance d'avoir « pris parti » dans le différend israélo-égyptien, pour avoir dit que les colonies juives dans les territoires occupés « ne devraient pas exister » est considéré ici comme un épisode de la guerre des nerfs qui devait inévitablement s'engager avec Israël à un moment ou à un autre de la négociation.

En fait, rappelle-t-on ici, M. Vance s'est borné à répéter, dans un langage peut-être plus brutal que d'habitude, ce que M. Carter dit depuis son entrée à la Maison Blanche, à savoir que les colonies juives dans les territoires occupés sont « inhabituelles » et « obéissent à la paix ». Sur le bord de cette définition, il est plan, ajoute-t-on, que ces colonies « ne devraient pas exister » et l'on voit s'éclaircir un règlement.

Mais la vraie raison de la colère de Jérusalem est ailleurs : il a été révélé, ces derniers jours, que

M. Sadate avait montré à l'avance au secrétaire d'Etat le texte de son discours au National Press Club, lundi 6 février. M. Vance aurait suggéré quelques corrections au président égyptien — dont celui-ci aurait tenu compte, — et l'ensemble du texte aurait ainsi été revu. Faut-il dire que ces corrections ont été faites par le chef d'Etat égyptien et non par le secrétaire d'Etat ? M. Begin, en particulier à propos des colonies dans les territoires occupés, n'a été donc normal que M. Vance soit pris à partie spécialement, mais l'effet de cette renonciation pourrait être particulièrement négatif si la veille de la reprise de la mission de M. Altherton, secrétaire d'Etat adjoint, au Proche-Orient, comme l'a dit le général Dayan dimanche au cours

d'une conversation télévisée : « En prenant parti en ce moment, le gouvernement américain, s'il s'aligne derrière M. Vance, ne facilitera pas sa tâche de médiateur. »

Il est peu probable, cependant, que M. Carter se laisse intimider, car il estime avoir, en l'occurrence, un très bon dossier. Les dirigeants de Jérusalem, dit-on ici, ont commis la double imprudence de prétendre que les colonies ne sont pas un obstacle à la paix — alors que le comportement de M. Sadate et tout le cours des négociations démontrent le contraire — et de ne pas jouer franc jeu à ce sujet avec Washington. Les déclarations contradictoires du général Dayan sur les promesses faites par lui à M. Carter en septembre dernier (le ministre israélien assure avoir promis d'abord de ne pas créer de nouvelles colonies avant un an, puis il a réduit cette promesse à l'année en cours », avant de revenir à la date d'octobre 1978, mais en autorisant l'extension des colonies existantes dans les camps militaires), enfin l'absence de la colonie « archéologique » de Shiloah, ont créé l'impression qu'Israël cherche à imposer sous n'importe quel prétexte des faits accomplis pour justifier une annexion des territoires en question.

En outre, l'argument selon lequel M. Carter aurait approuvé ou eu moins « donné sa bénédiction » (comme M. Dayan l'a encore déclaré dimanche) au plan Begin lors de la visite du chef du gouvernement israélien à Washington en décembre dernier est considéré ici comme une sous-évaluation de la portée de ce que le président a dit. De fait, M. Carter s'était borné à qualifier ce plan de « pas en avant » et de « base de départ pour la négociation », soulignant ainsi délibérément son aspect évolutif.

La réaction est plus vive dans la presse, bien que le ministre israélien ait également cherché un appui dans cette direction. C'est au lendemain d'une de ses rencontres avec l'équipe dirigeante du New York Times que le grand quotidien a publié un nouvel éditorial déclarant : « Il y a peu de soutien, et il ne devrait y en avoir aucun, pour les Israéliens qui, sous prétexte de sécurité ou de droits bibliques, créent de nouvelles colonies, celles-ci ne pouvant qu'engendrer de nouvelles ambiguïtés politiques et de nouveaux besoins militaires. » De même, le Washington Post écrit, dimanche 12 février : « La création de nouvelles colonies aujourd'hui, en Cisjordanie ou ailleurs, est un acte sans scrupule et une erreur : un embarras pour les plus ardents partisans d'Israël, une provocation pour les Arabes, un signal pour les Etats-Unis qu'Israël n'est pas sincère lorsqu'il parle de paix. Aussi longtemps que les négociations continuent, la politique israélienne, officielle ou tacite, devrait être : pas de nouvelles colonies ni d'extension de anciennes. Un point, c'est tout. »

Si l'on ajoute à tout cela les divergences apparues publiquement avec Israël sur des sujets aussi différents que l'aide à l'Éthiopie, ou les relations avec l'Arabie du Sud (la récente visite à Johannesburg du ministre israélien des finances a reçu une grande publicité ici), il est clair que les relations entre Washington et Jérusalem sont à leur point le plus bas, non seulement depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin, mais depuis au moins 1975, lors de l'échec de la première tentative de M. Kissinger pour conclure un nouvel accord de désengagement au Sinaï. Est-ce pour autant le signe que l'heure a sonné de la « grande explication » avec Israël et, par contre-coup, avec la communauté juive américaine ? Cela dépendra du degré de la réconciliation que M. Begin opposera aux entreprises de M. Altherton, d'une part, ou projet soutenu par M. Carter de vente d'équipements militaires à l'Égypte, d'autre part.

Il reste aussi à voir si le président américain maintiendra ses positions actuelles dans les mois qui viennent, notamment en face de M. Dayan, et qu'il recevra probablement jeudi, et de M. Begin, attendu une nouvelle fois, en mars ou en avril, à Washington.

Liban

La Syrie a imposé un compromis

Les événements de la semaine dernière ont fait plus de cent morts

De notre correspondant

Beyrouth. — La Syrie a imposé son autorité au Liban, mais rien n'est réglé. Telle est l'impression qui prévaut à Beyrouth en vu de la solution adoptée pour dénouer la crise de la semaine dernière et pour mettre fin aux affrontements qui ont opposé les troupes syriennes de la Force arabe de disposition (FAD) aux milices conservatrices chrétiennes alliées à une fraction de l'armée libanaise. Ces affrontements ont fait, en trois jours, plus de cent morts et deux cents blessés, en majorité des soldats syriens. Ils ont cessé progressivement vendredi, et l'on n'a pratiquement plus entendu de tirs samedi et dimanche. La journée-est celle de lundi, a bien commencé : en début de matinée, la quasi-totalité des commerces et des banques de Beyrouth-Est (secteur conservateur chrétien) avaient rouvert leurs portes, et la circulation avait repris dans les rues, sans toutefois que l'animation y atteigne son niveau normal. Le climat demeure trouble, et l'on apprend que pendant que se déroulaient les combats dans les quartiers est, quatre personnes auraient été enlevées et exécutées à Beyrouth-Ouest (secteur palestinien-progressiste). D'autre part,

dimanche, une famille chrétienne a été assassinée à Chéblane, en secteur palestinien-progressiste. Mais il s'agit de membres du parti populaire syrien qui appartiennent à un mouvement national opposé à la droite chrétienne.

Le compromis qui a été trouvé au cours de la visite à Beyrouth de M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, consiste notamment à créer un tribunal militaire mixte libano-syrien pour juger les responsables de l'acrocchage de la caserne Fayyadeh qui a été à l'origine des affrontements. La Syrie a fait preuve de fermeté sur l'essentiel en se livrant à une répression très dure sur le terrain et en obtenant la comparution d'officiers et de soldats libanais devant un tribunal dont la composition n'est pas entièrement libanaise. Mais la Syrie s'est montrée souple sur les détails, de façon à sauver les apparences. Le tribunal siègera à Beyrouth, et les militaires syriens comparaitront théoriquement devant lui. Il sera vraisemblablement présidé par un Libanais,

et ses membres seront désignés par les autorités libanaises. Enfin, les formes légales seront respectées, puisque la constitution de ce tribunal mixte libano-syrien, l'acte juridique qui en constitue le fondement, fera l'objet d'une loi libanaise. Mais le vote de cette loi n'est pas laissé à l'appréciation du Parlement, qui est entendu qu'il interviendra dès mardi.

La commission mixte d'enquête, qui doit dresser les accusés devant le tribunal, a commencé ses travaux dès dimanche au palais présidentiel de Baabda. Des officiers libanais — dont le colonel Brahaï, commandant de la garnison de Fayyadeh — et deux officiers syriens, ont déjà comparu devant elle.

Le Front libanais a dû donner son acquiescement à cette solution. Mais un vif mécontentement est perceptible au sein de la population du secteur conservateur chrétien. Le journal phalangiste *Al Ahrar* estime que la création du tribunal mixte militaire constitue un nouvel empiètement sur la souveraineté nationale, de la part de Damas. De son côté, M. Raymond Eddé (chrétien libéral) a adressé de Paris un télégramme au président de la République, l'adjurant de ne pas faire voter par le Parlement libanais le projet de loi créant le tribunal mixte libano-syrien. A tout cela on répond, de source officielle, qu'il s'agit de la seule solution possible et que la première atteinte à la souveraineté libanaise a été de confier le maintien de l'ordre à des troupes étrangères, ce qui a été fait en accord avec le Front libanais et à sa demande.

Les observateurs sont convaincus que la crise de ces derniers jours est terminée. Toutefois, ils estiment que l'avenir est très incertain : de nouveaux troubles graves risquent de se produire au Liban au gré des fluctuations de situation au Proche-Orient. Le journal syrien *Al Bazz* accuse, expressément dimanche le président Sadate d'avoir favorisé les derniers événements au Liban « afin de paralyser la Syrie et d'affaiblir sa capacité de mettre en échec ses initiatives ».

LUCIEN GEORGE.

LE MONDE
diplomatique

Numéro de Mévies
LA DÉMOCRATIE
TRAHIE PAR...
LES MANIPULATIONS
ÉLECTORALES

Vous désirez vous implanter au Moyen-Orient

Middle East Business Club
vous en donne la possibilité

Ayez dès aujourd'hui recours à notre banque d'informations commerciales, statistiques et juridiques.

Bureau:
France-Grande-Bretagne-Pays-Bas-RFA-Suisse-Alu Dhabi-Arabie Saoudite
Bahrein-Dubai-Jordanie-Pakistan-Syrie-Quatar

M.E.B.C. 9, avenue de l'Opéra-75001 Paris
Téléphone 260.30.41 - Telex 2205.16.F Market Paris

سكوت من الاموال

سكنا من الاجل

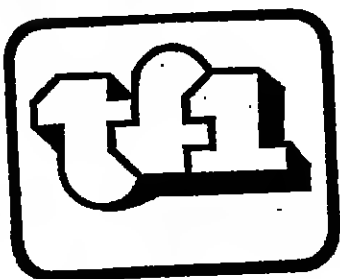
(PUBLICITE)

... LE MONDE — 14 février 1978 — Page 5

U.D.F. INFORMATION

"QUELLE FRANCE DEMAIN?"

Débat dirigé par Julien Besançon



L'ÉVÈNEMENT

Mardi 14 février à 21 h 30

ROLAND LEROY
Parti Communiste Français

face à

J.J. SERVAN-SCHREIBER
Union pour la Démocratie Française

L'Union pour la Démocratie Française annoncera désormais dans la presse les débats télévisés de ses leaders face à l'opposition.

صحة من الاجل

politique

DEVANT CENT MILLE PERSONNES A LA PORTE DE PANTIN

M. Chirac affirme que le R. P. R. est le plus fidèle soutien de la République et l'ultime rempart du président

Qu'ils aient été de cent trente mille à cent cinquante mille, comme l'a dit M. Jacques Chirac, ou cent vingt mille, selon les estimations de la police, les sympathisants du R.P.R. qui se sont retrouvés samedi 11 février à la porte de Pantin ont, semble-t-il, pris part au plus vaste rassemblement jamais organisé à Paris par une formation politique. Plusieurs milliers d'entre eux n'avaient même pas trouvé place dans la vaste nef métallique de l'ancienne halle aux bœufs longue de 280 mètres, et tout ont bravé au long de la journée un froid particulièrement vif. Certains trains et entours retardés par la neige et le verglas ne sont arrivés à Paris qu'après la fête. Car cette vaste manifestation — qui groupait deux fois plus de participants que le 5 décembre 1976 (où ils étaient entre cinquante mille et soixante mille) à la porte de Versailles pour la fondation du R.P.R. — a pris tout à la fois les allures d'une fête populaire, d'une kermesse, d'un meeting politique et d'une cérémonie incantatoire.

Sous les callots, les drapeaux et les banderoles, les militants arboraient des bonnets phrygiens rouges, des bousous tricolores, des musettes-casse-croûtes aux armes du R.P.R., des badges à l'image de M. Chirac et brandissaient pancartes et fanions aux couleurs de leurs provinces. Dans ce public où les éléments populaires et les représentants des classes moyennes étaient les plus nombreux, se trouvaient beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles. Ce sont d'ailleurs surtout ceux-là qui ont pris la parole samedi matin au nom des délégations régionales. Le R.P.R. a voulu ainsi démontrer concrètement que, depuis sa fondation, plus de la moitié de ses effectifs — officiellement cinq cent

mille adhérents au total — ne sont pas issus des anciens mouvements gaullistes et que son ralliement est bien réel. En présence de cinquante-cinq diplomates représentant des pays amis, de vingt-cinq chaînes de télévision françaises et étrangères et de quelque quatre cents journalistes, cette foule, encadrée par un service d'ordre important mais compréhensif, canalisée par une logistique bien rodée — un hôpital de campagne de la Croix-Rouge a soigné qu'il y eût évènements — a pu applaudir toute la journée des vedettes de music-hall chantant les airs à la mode, se faire dédicacer des ouvrages par les auteurs gaullistes, aussi bien que par Michèle Morgan, Maurice Bonnet ou Jean d'Ormesson. Elle a pu aussi écouter les leaders locaux, parmi lesquels certains jeunes ont révélé leurs qualités de tribuns, et acclamer les gaullistes historiques toujours vénérés comme M. Michel Debré (le Monde - daté 12-13 février), et surtout son chef incontesté, M. Jacques Chirac, dont le nom était sans cesse scandé par des « Allez, Chirac ! Allez, Chirac ! », alternant avec le slogan « On va gagner, on va gagner ».

Les quelque quatre cents candidats du R.P.R. ont été présentés à l'assistance par la projection de leurs photographies sur des écrans géants. Apparaissant, ils avaient pris place sur des gradins derrière la tribune à la seule exception notable de M. Jacques Chaban-Delmas. M. Jacques Chirac a, pendant une heure vingt, prononcé sur un ton de grande fermeté un discours qui a été applaudi à soixante reprises et qui a été concilié par une « Marseillaise » au tempo plus guerrier que « giscardien », entonnée par Line Renaud.

Le président du R.P.R. a rendu un hommage direct aux communistes qui ne sont pas des adversaires méprisables, pour s'en prendre avec d'autant plus de violence au parti socialiste et à M. Mitterrand, dont le nom a été plusieurs fois. Comme l'avait fait le général de Gaulle en les traitant naguère de « politiciens au rancart », M. Chirac a instruit le procès des dirigeants socialistes en leur reprochant leur action sous la IV^e République, et en les qualifiant cette fois de « Tartarins et pharisiens », de « pharisiens de la lutte sociale » et de « pharisiens de la politique ».

Dérivant le chaos que, selon lui, entraînerait une victoire de la gauche, évoquant même le suicide de Masaryk, socialiste tchèque, qui avait cru à la collaboration avec les communistes, M. Chirac s'est même laissé aller dans ses diatribes à accuser le P.S. de « complicité ou d'indulgence » à l'égard « de tous les excès et de toutes les délinquances ».

Mais il s'est surtout adressé aux électeurs qui, par aspiration en changement, seraient tentés par le vote en faveur de l'opposition. Pour les en détourner, il a affirmé que, seul, son mouvement pouvait assurer le progrès et qu'il était, plus que les autres, le garant de l'intransigeance et le remède aux désordres. Il a voulu par là se démarquer d'avantage de ses partenaires de la majorité qu'il classe délibérément à droite — La « force » et l'« originalité » du R.P.R. s'exercent, selon M. Chirac, dans quatre domaines : l'indépendance de la France et la sécurité des Français, la nouvelle politique de l'économie, la lutte contre le chômage, enfin la garantie du progrès social.

Sans jamais citer le nom de M. Giscard d'Estaing ni celui de M. Barre, sans jamais

nommer les autres formations de la majorité, le président du mouvement gaulliste a critiqué indirectement l'action du gouvernement dans tous ces domaines.

Il a traité par préterition du « programme de Blois », en affirmant que tous les candidats R.P.R. s'étaient engagés à défendre les objectifs du Rassemblement. Il a procédé de même avec le discours du chef de l'Etat à Verdun-sur-le-Doubs affirmant que, en cas de victoire de la gauche, le président de la République serait conduit à « l'effacement » ou contraint à « l'effacement ». Enfin, la création de l'Union pour la démocratie française ne lui a inspiré qu'un rapide sarcasme à l'égard des « partisans de la tiédeur et des fervents du compromis ». Sachant ce thème très apprécié du public, M. Chirac a aussi beaucoup insisté sur la sécurité.

Devant un public qui ne cachait pas son enthousiasme, il a personnalisé son rôle, exalté la mission du R.P.R. comme un éventuel recours et il a su manier à la fois le ton lyrique et les accents épiques comme les gaullistes aiment à les entendre dans ces grandes manifestations qui jalonnent leur histoire et où ils puisent le sentiment de leur force électorale et les raisons de leur foi politique.

A quatre semaines du scrutin du 12 mars, M. Chirac ne cachait pas qu'il avait voulu, par ce rassemblement massif, apparaître non seulement comme le seul chef de parti qui n'aurait rien négligé pour obtenir la victoire, mais aussi comme celui qui, dans une éventuelle adversité, demeurerait le mieux armé et le plus résolu.

ANDRÉ PASSERON.

des démagogues les plus contradictoires. « Ces politiciens écartés pendant de longues années du pouvoir par leurs erreurs et leurs échecs sont prêts à toutes les contortions pour y remédier. L'orateur poursuivait : « Je sais qu'il est des Français sincères, généreux, épris de justice, qui pensent qu'il n'y a pas de danger à faire alliance avec le communisme ou que l'appareil de tout le moins, mérite d'être tenté. A ces hommes et à ces femmes, je dis : vous avez raison de vouloir que votre pays soit chaque jour plus juste, notamment à l'égard des plus défavorisés. Mais, attention, je vous cite danger : vous serez trompés. »

Le parti communiste, même s'il n'est que le second par le nombre de suffrages, disposera pour moyen de vote, de la majorité dans les entreprises, il opposera la pression économique à celle des suffrages, installé dans les ministères techniques essentiels, il tiendra, à plus ou moins brève échéance, les transports, les communications, l'emploi. Cette mise en condition du pays réel sera d'autant plus efficace que les quelques points supplémentaires que détendraient les socialistes

seront d'opposants, sans doute aussi à cause de leur colonisation par une classe privilégiée d'intellectuels gauchistes fort éloignés du sentiment populaire, ils ont adopté une attitude générale de complicité ou d'indulgence à l'égard de tous les excès, des plus

Tartarins et pharisiens

A propos de la politique économique, il propose une « cure de liberté pour les entreprises, la relance de l'économie par des investissements productifs, une épargne favorisée, protégée, mobilisée au bénéfice de la création d'emplois dans le cadre d'un grand plan national. » En ce qui concerne la lutte contre le chômage, il estime : « La situation commande un effort de redéploiement de nos actions d'éducation pour lesquelles, orientées vers des formations correspondant aux exigences de l'économie ; de nos actions d'indemnisation du chômage afin de payer les hommes pour travailler et non pour ne rien faire ; de nos actions de requalification du travail manuel afin de reconquérir pour nos travailleurs des secteurs entiers de notre activité économique aujourd'hui assurés par des travailleurs étrangers. »

l'olles contestations et de toutes les délinquances, y compris de ce qui remet en cause l'unité nationale. Il faut cesser de démolir en permanence le police et la justice. La sécurité est la première des libertés que l'Etat doit garantir aux citoyens. »

Tous nos candidats se sont engagés à défendre les objectifs du Rassemblement.

Tous nos candidats se sont engagés à défendre les objectifs du Rassemblement. Tous se battent pour que triomphe l'idéal qui anime notre mouvement, pour que triomphe le gaullisme, sentiment permanent de la France, notamment dans le langage. Nous en faisons ce que la conscience nous commande. N'écoutez pas les voix du renoncement, de la lâcheté et du doute. Vous n'êtes pas de ceux qui pactisent, quand il s'agit de l'avenir de la France. Vous n'êtes pas de ceux qui désertent, quand l'adversaire est menaçant et résolu. Vous n'êtes pas de ceux qui basent les bras et s'abandonnent à la désespérance. M. Chirac lance pour conclure : « A vous l'audace, à vous la résolution, à vous l'espérance, et nous remporterons, dans un mois, la victoire. Oui, nous devons gagner. Oui, nous allons gagner. Nous gagnerons ensemble cette bataille de France. »

A QUATRE SEMAINES DU SCRUTIN

LE DELAI DE SEPT JOURS fixé par la loi électorale pour le dépôt des candidatures aux élections législatives, s'est ouvert le lundi 13 février. Un sondage-simulation publié le même jour par l'hebdomadaire le Point, et réalisé par l'IFOP dans le sillage de la conférence de presse du chef de l'Etat, à Verdun-sur-le-Doubs, attribue 44 % des intentions de vote à la majorité, 52 % à la gauche (2 % aux écologistes et 2 % aux « divers »). Le précédent étude, en novembre donnait respectivement 45 % à la majorité actuelle et 51 % à la gauche.

L'extrapolation d'une simulation réalisée dans cent dix circonscriptions, prévoit 253 sièges pour la gauche et 220 pour la majorité, en cas où, au second tour, l'opposition serait représentée par un seul candidat par circonscription. Dans l'hypothèse où la gauche ne parviendrait pas à s'accorder sur un seul candidat, le 19 mars, elle n'obtiendrait alors, selon cette enquête, que 212 sièges contre 261 à la majorité actuelle.

A GAUCHE, les orateurs du parti communiste s'attachent, dans toutes leurs interventions, à mettre en cause la notion de « discipline républicaine ». Ils rappellent que, grâce à cette règle, les socialistes ont pu, dans le passé, bénéficier des votes communistes pour appuyer une politique avec laquelle le P.C.F. était en désaccord. Il peut s'agir d'une préparation psychologique à un éventuel ralliement de désistement en faveur des candidats de gauche arrivés en tête au premier tour.

Le sondage du Point, dans une telle hypothèse, les trois quarts des électeurs com-

munistes suivraient les consignes du P.C.F. ; pourcentage qui est en augmentation par rapport à une précédente enquête.

M. GEORGES MARCHAIS a lancé, samedi, un nouvel appel pour une rencontre avec les socialistes. Il admet, à présent, qu'elle puisse avoir lieu après le premier tour. De son côté, M. François Mitterrand juge une telle réunion souhaitable, mais prend soin de préciser qu'il ne saurait être question, à cette occasion, de renégocier le programme commun de la gauche. La comité central du P.C. siège mercredi 15 février pour faire le point sur la campagne du parti à la veille du meeting que les communistes organisent jeudi soir à la porte de Versailles.

M. RAYMOND BARRE est l'invité de la première émission « Spéciales législatives 1978 » sur Antenne 2, lundi soir, à 20 h. 30. Le premier ministre pou s'illustre sa tournée électorale en se rendant à Issoudun et à Châteauroux. L'Union pour la démocratie française, sans doute pour échapper aux reproches qui lui sont adressés en raison de ses rapports trop étroits avec le cabinet du chef de gouvernement, pourrait, à l'avenir, prochainement son siège au de la Biennale, et prochainement de celui du parti républicain.

M. JACQUES CHIRAC, au lendemain du rassemblement gaulliste de la porte de Pantin, se trouvait dimanche dans sa circonscription de Corèze et samedi mardi ses tournées en province en visitant durant cette semaine dix départements et vingt-six villes.

REGARDEZ CE PLAN et vivez à Paris pour moins de 5.140 F le m².

L'espace : des m² intelligents. Toutes les pièces sont au Sud. Le 2 chambres (qui peut être double), séjour et la cuisine (avec porte-fenêtre) donnent sur un grand balcon de 12 m de long. L'entrée ? On peut la meubler. Les prestations ? pas ordinaires. Une salle de bains joliment aménagée : vasque encastrée, miroirs et éclairage intégré. Des placards en stratifié blanc. Aux murs des pièces de réception, du tissu sur molleton.

Le prix : exceptionnel aujourd'hui. 453.000 F (+ parking double) pour 88 m² + 12 m² de balcon c'est un prix ferme et définitif pour toute réservation effectuée avant le 28 février 1978. De plus vous bénéficiez d'une franchise gratuite : vous ne versez que 20 % maintenant et le reste le jour de votre installation (2^e trimestre 1978.) Cet appartement venez le visiter 147, rue Oberkampf Paris 11^e (tous les jours sauf le mardi de 14 h à 19 h et le week-end de 10 h à 19 h). 700.11.69

723.7878

Les Courtilles
Du 3 au 5 pièces.

Nouveau prêt conventionné : 1,35%

SEPIMO

4, place d'Éna - Paris 16^e

Portugal
Parlement a approuvé
le programme du gouvernement
De notre correspondant

Pologne
Historien Adam Michalski
amène par la police à la

ASIE

سكنى من الامل

POLITIQUE

La préparation de la C.F.R. avec celles de la C.C.F.

élections législatives

BIEN QU'ILS NE PRÉSENTENT PAS DE CANDIDATS

Les autonomistes corses ne seront pas absents de la consultation électorale

Sept attentats à l'explosif ont été commis en Corse dans la région d'Ajaccio durant le week-end. Ont été visés la villa d'un promoteur immobilier, un terrain de camping d'une société de construction, un cabinet d'assurances, les appartements d'un architecte, du directeur de la Banque de France et de l'ancien président de la jeune Chambre économique. Ces attentats, qui ont causé d'importants dégâts, n'ont pas été revendiqués.

découverts dans la villa actuellement occupée que possède M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Le système de mise à feu n'a pas fonctionné.

« fera entendre la voix de la Corse » durant la campagne et dénoncera en particulier « l'action néfaste des chefs de clans ».

D'autres mœurs, d'autres hommes ?

Ajaccio. — Paris n'en finit pas de s'émouvoir sa considération à la Corse. Et, jamais, la Corse ne lui en fait grand cas. D'autres attitudes au lendemain des élections législatives ? Le changement n'est-il plus qu'une question de semaines ?

De notre envoyé spécial. tique traditionnelle il est des élus dits « de progrès » qui tentent de maintenir le contact avec l'U.P.C. pour la sortie du ghetto.

La relève. Le problème corse se pose davantage au niveau des hommes qu'à celui des partis.

Les charnelles de la gauche sur le devenir de la Corse alimentent les rumeurs de l'U.P.C.

« Ce sont là des mesures d'urgence qui peuvent, dans un premier temps, dissiper les tensions de la violence », convient M. Belgodère qui n'en continue pas moins de réclamer pour la Corse un statut d'autonomie interne.

Candidate écologiste dans l'arrondissement de Bastia, Mme Lucile Molleuil dénonce toutes les pollutions et notamment la pollution politique entretenue par les clans.

Aux frontières du système poli-

« A en croire M. Alfonsi, c'est un vicieux de la gauche créant de nouvelles conditions d'une dérogation. » Pour M. Dominique Buechlin, candidat du P.C. dans l'arrondissement de Sartène, certaines revendications seront perdues avec moins de netteté si la majorité change de camp. A son

L'ÉLIGIBILITÉ DES APPELÉS DU CONTINGENT

La Ligue communiste révolutionnaire présente la candidature de sept soldats en province

La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), de M. Alain Krivine, a présenté, dimanche 12 février, à Paris, une première liste de sept appelés du contingent, qui ont l'intention — comme candidats titulaires ou comme suppléants — de se présenter aux élections législatives en province. Il est prévu de rendre publique, sous peu, une seconde liste.

et exiger la sortie du pays de l'adhésion atlantique. C'est sur cette base que doit se former un gouvernement du P.C. et du P.S. »

LE FRONT NATIONAL FERA « PORTER LE CHAPEAU DE L'AMARCHE DANS L'ARMÉE A M. BONNET »

Le Front national, quinzime M. Jean-Marie Le Pen, présentera aux élections législatives la candidature d'appelés du contingent « et l'ultra-gauche est associée à la liste ».

C'est ce qui a été annoncé, samedi 11 février, au siège parisien du mouvement. M. Michel Collinot, membre du bureau national du Front national, M. Collinot était entouré de trois jeunes en uniforme, les visages dissimulés sous des casques, qui ont affirmé être deux aspirants et un homme de rang. « Il semble, a expliqué le responsable du Front national, que le gouvernement cède, une fois de plus, à l'ultra-gauche. Nous attendons le 18 février pour savoir si nous déposons les candidatures ».

Le comité de contrôle composé des représentants de plusieurs associations et déjà constitué à l'occasion de la candidature de M. Mamou (le Monde daté 29-30 janvier), s'est engagé à intervenir contre toutes les mesures qui limiteraient, dans les faits, la possibilité au candidat de pouvoir mener une campagne comme tous les autres candidats.

« Nous sommes contre la politisation de l'armée française », a ajouté M. Collinot. Puisque le ministre de la défense renvoie l'affaire aux préfets, il la renvoie donc à M. Christian Bonnet. Si des candidats veulent se présenter comme militaires, c'est que le ministre de l'Intérieur se joue des mains de la politisation de l'armée. Nous ferons porter le chapeau de l'ultra-gauche à M. Bonnet ».

« Parce que nous sommes candidats de la L.C.R. », a ajouté M. Pigoarre, nous disons aux travailleurs, aux jeunes, oui, il faut battre la droite ! Cela signifie satisfaire les grandes revendications ouvrières, imposer le droit d'expression et d'organisation dans les bases, les camps et les casernes. Cela veut dire imposer dans l'unité les revendications des comités de soldats. Cela veut dire refuser la bombe atomique

« Selon lui, « l'armée française se rend très bien d'une crise qui va secouer il y a plusieurs années. L'ambiance est bonne chez les officiers, les sous-officiers, les capotés et les appelés, malgré l'approche des élections qui ont un peu rigolé tout le monde ».

Albin Chalandon Les joueurs de flûte. Ce livre est né d'un débat entre Michel Rocard et moi... ALAIN DE LONGUEAU Le Progrès de Lyon. Tous ceux qui essaient de voir clair dans le grand débat politique... devraient lire avant tout "Les joueurs de flûte" un livre non seulement important mais aussi agréable à lire. GABRIEL FARKAS France-Solac

JEUNES DE 10 A 20 ANS DÉCOUVREZ L'ANGLETERRE, L'ALLEMAGNE, LES ÉTATS-UNIS. GF vous propose ses séjours linguistiques : - Un accueil dans une famille sélectionnée. - Des cours quotidiens adaptés à votre niveau. - La pratique intensive d'un sport favori : voile, tennis, équitation. DÉPARTS ASSURÉS DE LA PROVINCE PAR TRAIN ET PAR AVION. Pour les séjours de Pâques : session spéciale de RÉVISION. DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION COMPLÈTE. NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL. Bon à retourner pour recevoir la documentation EF.

FRANCHISE GRATUITE. Achetez tout de suite. Au prix d'aujourd'hui. Payez à la livraison. LE GARIBALDI Du nouveau dans le 15e. Un bon placement pierre constituée toujours la meilleure valeur refuge. 16, boulevard Garibaldi. Paris 15e. GEFIC 723.78.78

POLITIQUE

La préparation des sessions législatives

Libertés nouvelles

II. — UNE VIE PLUS LIBRE

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

Dans un premier article (« Le Monde » daté 12-13 février), R.-G. Schwartzberg a appelé de ses vœux une « nouvelle politique » destinée à « casser le système politicien » et à combattre « l'impérialisme de l'Etat central ».

Qui ne le voit ? La société industrielle avancée devient une société de démesure et d'uniformité. Démesure, avec ses organisations massives : complexes industriels, agglomérations urbaines, bureaucraties tentaculaires. Uniformité, car, pour fonctionner, ces organisations géantes ont besoin que leurs éléments de base — c'est-à-dire les individus — soient standardisés et interchangeables. Comme les pièces d'une machine.

Ainsi va « l'homme de l'organisation ». Banalisé, calibré, programmé. Plié à tous les conformismes nécessaires au fonctionnement des grands appareils bureaucratiques. Ainsi va l'Etat « normalisateur » et centralisateur. Il faut donc inverser la société d'uniformité. En posant, à la base, le principe du droit à la différence. En acceptant la diversité.

Diversité des mœurs. — La vie privée doit cesser d'être une affaire d'Etat. Car la morale d'Etat n'est pas plus tolérable que la religion d'Etat, abandonnée depuis 1830. L'Etat ne peut plus être un directeur de conscience, qui impose son ordre moral. Laïcité oblige.

Dès lors qu'ils ne heurtent pas la liberté d'autrui — et surtout celle d'un mineur, — les mœurs, les comportements personnels doivent relever du libre arbitre.

Diversité des cultures régionales. — Car pourquoi imposer le même modèle, la même chape de plomb, de Brest à Bastia, de Lille à Bayonne ? D'ailleurs, que font les Bretons, les Corses ou les Basques ? Sinon refuser ce roulean compresseur de l'uniformité ? Sinon revendiquer le droit à la différence ?

Ce qui est en cause, c'est le droit de chaque région à sa personnalité, à sa tradition, à sa culture. Ce qui est en cause, c'est le droit à l'identité régionale. Il pourrait s'affirmer de deux manières.

D'abord — on l'a dit — chaque région deviendrait une collecti-

tivité territoriale de plein exercice. Avec ses organes légitimes, ses vraies ressources et ses vraies compétences. Parmi celles-ci : l'animation culturelle et la renaissance des cultures locales. Dans ce cadre, l'autonomie accrue des universités permettrait l'enseignement de l'histoire des civilisations, des langues et dialectes locaux.

Ensuite, certaines régions à forte spécificité — comme la Corse — pourraient bénéficier d'un statut de « région spéciale », dérogeant au droit commun des régions. De la sorte, elles pourraient préserver et épanouir une réelle particularité au plan de la tradition et de la culture.

Renan le disait : une nation, c'est un « plébiscite permanent ». Ce qui la cimenter, c'est la volonté de vivre ensemble. Dans le respect de la personnalité et de la diversité de ses composantes. Ce sont des mesures d'autorité et de centralisation excessives qui finissent par provoquer une revendication violente du droit à

la différence et par mettre en péril l'unité nationale.

Diversité des informations. — Car comment s'exprimerait vraiment et pacifiquement ce droit à la différence sans une réelle liberté de l'information ? A l'évidence, celle-ci ne peut rester l'apanage de grands groupes capitalistes privés ou de leurs appareils d'Etat.

« La sécurité de la vie »

Pour permettre la meilleure expression des forces régionales, des courants culturels ou des groupes minoritaires, il serait donc opportun d'abroger le monopole de la radio. Car, à la différence d'autres médias, le radio n'adage pas d'investissements massifs et ruineux.

Resterait à fixer des critères d'attribution de fréquences pour organiser ce pluralisme d'expressions. Resterait aussi à prévoir un strict contrôle des recettes publicitaires, pour que cette liberté

ne soit pas confisquée par de grands groupes privés.

Le dernier carcan des temps présents, c'est la société de gaspillage et de pollution. C'est le système marchand s'attaquant aux sources et ressources de la vie (l'air, l'eau, la terre), et perturbant les grands équilibres naturels. Désormais il faut donc protéger la « sécurité de la vie », agressive par les pollutions, les tress et les nuisances.

Cette action pourrait comporter diverses mesures. Comme l'établissement du plan national de lutte contre les pollutions. Comme la création, dans chaque région, d'un institut d'analyse et de contrôle des pollutions, géré par les élus, les représentants des syndicats et des groupements écologistes. Comme le vote d'une loi-cadre et la création d'un ministère de la mer, pour protéger ce patrimoine et faire respecter ses grands équilibres.

Au plan des économies d'énergie et de matières premières, diverses actions peuvent être conduites. La création d'un Office national de la récupération. L'abaissement du

taux de la T.V.A. sur les objets provenant des produits de récupération. La diversification des sources d'énergie, avec une meilleure exploitation du gaz naturel, des ressources charbonnières et hydro-électriques. Le recours aux énergies nouvelles (solaire, marémotrice, éolienne, géothermique) et aux techniques douces (capteurs solaires, pompes à chaleur, etc.).

Reste le pari nucléaire. Part d'une technocratie qui n'a pas livré aux citoyens et aux élus toutes les données du problème, qui n'a pas permis à ceux-ci un choix lucide et réfléchi. De plus, des chantiers d'usine nucléaire ont été ouverts (à Creys-Malville, à Flamanville, à Cruas) sans même que toutes les procédures administratives aient été respectées.

Il faut donc rompre avec cette politique de fait accompli, cette politique de sous-information, conduite par un pouvoir technocratique. Aussi, dès son comité directeur du 30 avril 1977, le M.R.G. envisageait-il un référendum nucléaire d'au moins un an, un grand débat national permettant la plus large information et, à son issue, une vaste procédure démocratique, qui pourrait être un référendum.

Car la décision sur le nucléaire civil est à prendre en toute connaissance de cause. A près une information libre, complète et contradictoire, qui présente au public tous les éléments du dossier — y compris les problèmes non encore résolus.

Comment organiser le retraitement des combustibles usés et le stockage à long terme des déchets radioactifs ? Comment éviter tout risque de danger avec les surrégénérateurs ? Comment prévenir tout risque d'accident mettant en péril la santé des individus ou la sécurité de l'environnement ? A long terme, comment éviter pour l'humanité — comme pour le pétrole d'aujourd'hui — une situation de grave dépendance envers l'étranger ? Enfin, comment éviter une dérive policière, s'il faut augmenter massivement le volume des contrôles policiers pour protéger les installations ?

Aucun de ces problèmes ne comporte une réponse aisée et automatique. Raison de plus pour le méditer véritablement, en profondeur, et pour leur donner une réponse véritablement informée et réfléchie dans une consultation démocratique.

L'espace radical

En luttant pour ces libertés nouvelles, le M.R.G. espère créer un « espace radical », qui puisse être le lieu d'expression politique des attentes et des sensibilités nouvelles.

Cet espace sera un espace d'autonomie, d'extension de la liberté. Contre le monde de la Grande Organisation. Dans ce monde d'action, l'individu ne sera plus voué à la programmation et à la manipulation par des maîtres : professionnels de la politique, technocrates et préfets de l'Etat central, docteurs de la norme, cadres supérieurs de la « société de pollution ».

Cet espace radical sera un territoire reconquis sur les grands appareils de domination, sur les professionnels de la décision. Il sera une zone d'autodétermination, d'autodécision, contre les diktats et les ukases.

L'ambition est ancienne. Mais jamais elle n'aura été si menacée. Cette ambition, c'est une vie plus libre. C'est l'individu cessant d'être le matériau des décideurs. C'est l'homme vivant en homme. C'est-à-dire libre.

(*) Délégué général du Mouvement des radicaux de gauche.

FIN

Les jeunes radicaux de gauche ont dénoncé, samedi 11 février, la suggestion de M. Michel Debret qui, au nom du R.P.R., propose de reprendre les dispositions de projet de Constitution pénales quant au vote familial. Selon eux, « par cette déclaration de guerre à la démocratie, le R.P.R. laisse apparaître son vrai visage ».

Semer et multiplier.

HOECHST: un programme d'action complet avec irrigation systématique, fertilisation et traitement phytosanitaire appropriés.



Plus d'un tiers de la population mondiale se nourrit essentiellement de riz. A l'heure actuelle le tonnage des récoltes est déjà insuffisant. Si rien n'est entrepris, c'est plus d'un milliard d'hommes qui risquent d'être bientôt voués à la famine dans les régions surpeuplées du sud-est asiatique.

Il est donc urgent d'augmenter le rendement des cultures existantes. C'est dans le cadre de la coopération internationale que Hoechst s'est associé aux travaux d'un certain nombre de projets pilotes ayant cet objectif. L'un d'eux a récemment été couronné de succès par la mise en culture d'un nouveau plant de riz qui permet d'accroître considérablement les récoltes. Ainsi, en Inde, la production de certaines rizières a pu être doublée : on a enregistré des rendements de 50 quintaux à l'hectare alors qu'une moyenne de 25 quintaux est déjà considérée comme satisfaisante.

En agriculture, comme dans bien d'autres domaines, les 14.000 chercheurs de Hoechst, répartis dans le monde entier, conjuguent leurs efforts pour améliorer le futur des hommes.

L'avenir, c'est passionnant.

Hoechst-Tour Roussel/Nobel 92080 Paris-La Défense

Hoechst



LE BEAUJOLAIS DETRONE
Une année médioré pour le beaujolais... (text continues)

Les tons

Les députés de la majorité ont voté, mardi 13 février, la proposition de loi relative à la création d'un statut de l'Etat pour les départements de la région de Paris et de la région de Lyon. M. Robert Bouquillon (R.P.R.) a été élu président de la commission d'enquête sur les conditions de travail des fonctionnaires de l'Etat. M. Robert Bouquillon (R.P.R.) a été élu président de la commission d'enquête sur les conditions de travail des fonctionnaires de l'Etat.

Quarante car

ALLIER — M. Robert Bouquillon (R.P.R.)
BOUCHES-DU-RHONE — M. Jean-Pierre Fourcade (R.P.R.)
CHARENTE — M. Gérard...
COTE-D'OR — M. Yves Le...
GARD — M. Jean-Michel...
GERS — M. Jean-François...
HAUTE-GARONNE — M. Christian...
HERAULT — M. Bruno...
ILLE-ET-VILAINE — M. Hervé...
LOIRE — M. Philippe...
LOIRET — M. Pierre...

CEUX

CETTE SEMAINE

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

POLITIQUE

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XVII. — RHONE-ALPES : une crise économique particulièrement ressentie

par ALAIN GUICHARD

Une région de montagne, largement rurale, mais comprenant de très grands centres industriels autour de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble. Une population particulièrement affectée par la crise de la métallurgie, du textile

et par le chômage, et inquiète pour son avenir. Une poussée de mécontentement qui ne sert évidemment pas l'actuelle majorité : « Ils ont ras le bol de gagner trois fois rien, sans

être sûrs du lendemain », nous a dit un député qui n'était pas de l'opposition. Tels sont les traits dominants de cette région Rhône-Alpes, la plus vaste de France, qui couvre huit départements, comprend quarante-deux

circonscriptions, et est représentée à l'Assemblée nationale par douze députés de l'opposition (dix P.S., deux communistes, MM. Maisonnat, Isère, et Houël, Rhône), et trente R.P.R., P.R. ou centristes.

RHONE : vers des changements au bénéfice de la gauche et du R.P.R.

Des cinq circonscriptions correspondant à la ville de Lyon, la première et la deuxième sont celles où l'on peut envisager un changement de majorité si la poussée de la gauche enregistrée dans ces secteurs se confirme. Dans la première, le troisième canton a été enlevé en 1976 à M. Louis Rigal (majorité) et le huitième arrondissement, qui constitue la base de l'électorat de la circonscription, a été attribué à la mairie quatre communistes, trois socialistes et un radical de gauche aux dernières municipales. Ces signes sont naturellement considérés comme favorables par les deux principaux candidats de gauche : MM. René Chevalier (P.S.) et Bernard Gaudry (P.S.), conseillers municipaux du huitième.

Lequel des deux sera appelé à affronter au second tour le député sortant R.P.R., M. Collin ? En 1973, M. Collin fut élu en 1968 et 1973, et fut élu Chevalier, élu d'un peu plus de 1 500 voix. Il peut raisonnablement envisager d'être encore le challenger en 1978, mais une telle hypothèse n'est pas à exclure compte tenu des efforts importants faits par cet énarque qui donne du socialisme une image nouvelle.

Pour tenter de conserver dans la 2^e circonscription le siège de M. Henri Guillemin, qui ne se représente pas, le R.P.R. a engagé son secrétaire départemental, M. Jean Gaudry, membre du comité central, conseiller municipal du septième arrondissement depuis mais dernier. Bien que géré par un candidat du CNRP, M. René Belanger, M. Gaudry devrait pouvoir devancer le représentant du P.S., M. Roger Fench (C.D.S.), l'un des cadres nationaux des rapatriés d'Afrique du Nord.

Le vainqueur de cette primaire rencontrera vraisemblablement au second tour M. Yves Roudy, secrétaire national du P.S., chargé des problèmes féminins. M. Roudy a été « parachuté », mais qui pourrait lui en faire

grief dans une ville qui accueille Raymond Barre ? Désignée tardivement, elle semble avoir remonté en grande partie son handicap grâce à une présence quasi permanente sur le terrain. Elle devrait sans mal prendre la première place de la gauche à M. Jacques Rey, conseiller P.C. du neuvième arrondissement, les efforts de ce parti étant réservés en priorité à la 1^{re} circonscription.

La situation s'est singulièrement scindée dans la 3^e circonscription, qui recouvre le premier arrondissement (Terreaux) et le quatrième (Croix-Rousses), après la décision de M. Charles Béraud, premier adjoint au maire de Lyon, de ne pas affronter, en définitive, son ancien compagnon du mouvement Progrès et Liberté, le député réformateur sortant, M. Jacques Soustelle, D.C. Le danger représenté par le saupoudrage des voix — qui risque de faire cogner plus d'un candidat à la barre des 12,5 % — a été plus fort que le désir d'un règlement de comptes, portant notamment sur le retrait de M. Béraud à permis à M. Soustelle — dont le suppléant est le secrétaire fédéral du parti radical, M. Marcel Enby, de bénéficier de l'équidistance de l'U.D.F.

La gauche se présente ici en ordre dispersé. Le principe d'une primaire entre le P.S. et le M.R.G. ayant été accepté, M. Pierre Lamy, maire de Lyon, et M. L'INSA, tête de liste socialiste aux dernières municipales dans le 4^e arrondissement, affrontera donc l'un des secrétaires fédéraux du M.R.G., M. Raymond Lecocq (Ecologie-78) et la représentante des organisations révolutionnaires, Mlle Alice Coquet (O.C.T.-L.C.R.-C.G.A.), peuvent drainer des voix. Le régime existe donc, pour la gauche, d'être écartée de la compétition au second tour, les deux candidats de la majorité devant le P.S.

M. Barre sera élu

Un charbonnier est très actif et jeune secrétaire fédéral, M. Jean-Paul Magnon, qui multiplie les contacts, notamment dans les zones d'habitat collectif, les lycéens de Monchat et de la Villette. Elu dans la 5^e circonscription de Lyon depuis 1967, M. Pierre-Bernard Costé (P.S.) non inscrit présentera un candidat — se présente pour la cinquième fois dans des quartiers quelque peu secourus par des aménagements — ou des projets — fonciers. Mais ce sont des problèmes qui ne devraient pas mettre en péril son siège.

En 1973, M. Costé avait été élu au second tour avec plus de 7 000 voix d'avance sur le candidat M.R.G., M. François Loncic. M. Dominique Saint-Pierre, secrétaire des fédérations Rhône et Rhône-Alpes du M.R.G., tentera de resserrer l'écart entre la majorité et l'opposition, s'il parvient à devancer au premier tour Mlle Josiane Voyant, responsable des jeunes et les élus communistes du département.

Dans cette circonscription — comme dans sept autres du Rhône — le parti socialiste (P.S.) présente un candidat, M. Bernard Falcon, secrétaire national du mouvement.

La bataille de Villeurbanne

bonne position pour l'emporter. A condition toutefois que le parti communiste ne cherche pas, au second tour, à venger son échec de mars 1977. Les appels que le nouveau maire de Villeurbanne obtient (M. Françoise Colomb, maire de Lyon, a participé le 5 février à une manifestation qui présidait M. Heron, lequel l'a fait citoyen d'honneur de sa ville) donnent, certes, des arguments au P.C., mais le socialiste reste fidèle à la politique unitaire de son parti et cherche les occasions de le proclamer. D'autre part le candidat du Front autogestionnaire en faveur duquel le P.C. s'est effacé même une campagne qui ne peut que désorienter les militants et les électeurs communistes. Non seulement M. Claude Bourdet a combattu le programme commun (que le P.S.U. n'a jamais contredonné), ce qui permet au maire de Villeurbanne d'affirmer qu'il est « le seul candidat d'union de la gauche », mais il a entrepris de combattre la politique de ceux qui l'ont mandaté. Dans ses tracts, M. Claude Bourdet dénonce également le P.C. et le P.S., et se remet à développer l'image de la région Rhône-Alpes dans le domaine politique. Derrière, par ordre décroissant : Mme Nicole Pasquier, MM. Françoise Colomb, Raymond Barre, M. Heron est en

nonions contre l'arme nucléaire. Nous avons avec ces partis, souligne-t-il, des désaccords importants sur les questions décisives. Trois autres candidats se disputent les voix de gauche : M. Jean Barre, Ecologie 78 ; Mme Olga Benbarth, Luttes ouvrières, et un inconnu encore anonyme, L.C.R.

Du côté de la majorité, MM. Michel Elchimy, C.N.I.P. et Pierre Fontana, R.P.R. figurent tous deux sur les listes de l'U.D.F. M. Jean Royannes, éditeur, a investi du R.P.R. Il avait combattu M. Gagnaire en 1973 et obtint 27 % des voix au premier tour. Le parti socialiste démocrate (de M. Hentemann) présente M. Bruno Chisold, ancien adjoint de M. Gagnaire, qui avait combattu celui-ci aux municipales en appelant à soutenir la liste de M. Charles Heron. Enfin, on relève le nom d'un candidat qui se déclare « gaulliste », M. Gérard Larmagnac, connu comme fondateur, sous le nom de « Fanfan el Gène ».

Dans la septième circonscription (Caluire), le député réformateur sortant, M. Frédéric Dugon, maire de Caluire, U.D.F., était exposé : si le président de la République lui a apporté officiellement son soutien, le candidat R.P.R., M. Gérard Lambré, tendrait à favoriser le maintien de son organisme de formation continue, avait pris pour suppléant un giscardien, M. Jacques Cerna. La situation a été réglée le 13 février juste avant le dépôt des candidatures.

Le député sortant de la 8^e circonscription (St-Etienne), Emmanuel Hamel (U.D.F.-P.R.), arrivé en tête au premier tour en 1973 et élu ensuite avec 7 000 voix d'avance sur M. Vallin, P.C., malgré la présence d'un réformateur, a toutes les chances d'être réélu. Candidat unique de la majorité, il est soutenu par le R.P.R., M. Camille Vallin, sénateur et maire de Givors, et M. Bernard Lamy, député de la circonscription de 1956 à 1968, se présente. Autres candidats : MM. Jeanne Eydan, P.S., adjoint au maire de Givors, et E. Rogot, M.C.R., déjà candidat en 1973 dans cette circonscription ; Richard Catalini, Ecologie 78 ; Daniel Vauges, P.S.D.

A Tarare (9^e circonscription), le député sortant, M. Alain Mayoud (U.D.F.-P.R.), seul candidat de la majorité et soutenu activement par le R.P.R., paraît assuré, lui aussi, de sa réélection. En 1973, il avait devancé le socialiste, M. Vinson, maire de Tarare, de 3 700 voix. Le P.S. présente deux candidats, M. Jean-Marie Dupuis, député de la circonscription de 1956 à 1968, se présente. Autres candidats : MM. Henri Papot, P.C., maire de Marnand, et Patrick Gervais, Ecologie 78.

M. André Poutissou, député sortant, P.S., de la 10^e circonscription (Villefranche-sur-Saône), devrait conserver son siège. Elu le 21 novembre 1973 lors d'une élection partielle destinée à permettre à M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme (P.R.), de reconquérir le siège qu'il avait abandonné à son entrée au gouvernement, M. Poutissou a été réélu au second tour 53,34 % des suffrages exprimés. M. Ducray ne se présente pas. M. Francis Perrut, candidat U.D.F.-P.R., cinquante-sept ans, professeur en 1971, est l'adjoint de l'ancien maire de Villefranche, battu l'an dernier par la liste de M. Poutissou.

Autres candidats : MM. Jean-Paul Gasquet, R.P.R. ; Edouard Dargaud, P.C., adjoint au maire de Villefranche-sur-Saône, qui pourrait faire remonter les voix du P.C. parce que mieux implanté et élu au premier tour, et son rival communiste, M. Jean Caplevic, 10 357.

Etant donné ce faible écart, on peut s'interroger sur les chances de chacun. M. Caplevic, maire de Vaux-en-Yvelin, directeur du quotidien Point de Jour, même une très active et systématique campagne, mais M. Poutissou s'est fortement implanté depuis son élection à la mairie de Meyzieu. Il pourrait, toutefois, être victime du candidat écologiste, Mme Marcelle Doussot. Son atout : le P.S.U., qui avait fait presque 4 % des voix en 1973 et ne présente pas de candidat. La majorité est représentée par MM. Fidiane de Mail, U.D.F.-radical, et Jean-Marie Barthez, R.P.R.

aucune chance de l'emporter. Ses candidats sont MM. Michel Charbonnier (U.D.F.-P.R.) et Claude Debray, R.P.R. Un « jobériste », M. Dino Tomada, se présente aussi.

La situation est plus ouverte dans la 12^e circonscription (Francheville-Saint-Genis-Laval) où le député sortant, M. Xavier Hamelin, R.P.R., seul candidat de la majorité, devra compter avec la poussée du P.S. En 1973, il avait

obtenu au second tour 52,2 % des voix, contre 47,8 % au socialiste, M. Maray. Le faible écart des suffrages (2 000 voix) laisse une bonne chance au P.S., dont le représentant est cette fois M. Roland Bernard, maire d'Oullins depuis mars dernier, premier secrétaire fédéral du P.S. L'implantation locale du P.S., qui s'est considérablement renforcée depuis dix-huit mois, et le fait pour M. Hamelin d'avoir choisi un suppléant R.P.R. comme lui-même candidat au P.S., ont permis à M. Bernard, le candidat du P.C. est M. Jean-Marie Mick, maire de Pierre-Bénite.

Situation ouverte également à Bron (13^e circonscription), mais le siège se dispute ici entre candidats de gauche. M. Jean Poperey, membre du comité directeur du P.S., député sortant, maire de Meyzieu, avait obtenu 10 717 voix en 1973 au premier tour, et son rival communiste, M. Jean Caplevic, 10 357.

Etant donné ce faible écart, on peut s'interroger sur les chances de chacun. M. Caplevic, maire de Vaux-en-Yvelin, directeur du quotidien Point de Jour, même une très active et systématique campagne, mais M. Poperey s'est fortement implanté depuis son élection à la mairie de Meyzieu. Il pourrait, toutefois, être victime du candidat écologiste, Mme Marcelle Doussot. Son atout : le P.S.U., qui avait fait presque 4 % des voix en 1973 et ne présente pas de candidat. La majorité est représentée par MM. Fidiane de Mail, U.D.F.-radical, et Jean-Marie Barthez, R.P.R.

Le décès, en août 1976, de Marcel Aïth (O.U.I.), maire et conseiller général de Divonne-les-Bains (R.I.), laisse un grand vide dans la 2^e circonscription (Belley, Nantua), dont l'ancien secrétaire M. Robert Lottin a été député depuis 1951. Son suppléant, M. Michel Carrier, a fait connaître qu'il ne se présentait pas. Comme souvent en pareil cas, le vide appelle le trop-plein : on ne compte pas moins d'une demi-douzaine de candidats de la majorité. Parmi eux, M. Charles Mitton, jeune maire de Belley, qui se présente comme l'héritier spirituel de M. Lottin et en donne des gages : investiture officielle de l'U.D.F., un suppléant, M. Jean Tassin, conseiller général de Divonne et un conseil général de l'Ain à M. Anthozon. Mais un autre candidat, M. Jean Tassin, un Parisien qui s'enorgueillit d'avoir participé à la réalisation de la tour Maître-Montparnasse et joue de ses origines

premier tour, à devancer M. Louis Robin, malgré le bon score qu'il avait réalisé en 1973, en obtenant 170 voix de moins que son concurrent socialiste d'époque. De même, malgré le soutien que lui a apporté en janvier M. Jacques Chirac, il est peu probable que le candidat du R.P.R., M. Jacques Boyon, secrétaire du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, déjà candidat en 1973, maire et conseiller général de Pont-d'Ain, puisse se placer devant le député centriste. Et cela malgré la présence d'un « jobériste », M. Bernard Lottin, et d'un « démocrate chrétien », M. Jean-Pierre Dayet. Les résultats du second tour demeurent néanmoins incertains. Si M. Barberot parait être sur la voie descendant (il fut battu aux cantonales de 1976 et élu municipal de 1977), M. Robin n'ignore pas que la circonscription est à plus de 80 % rurale, et qu'il n'est pas sûr de trouver au chef-lieu les 2 700 voix environ qu'il doit déplacer pour l'emporter.

Le décès, en août 1976, de Marcel Aïth (O.U.I.), maire et conseiller général de Divonne-les-Bains (R.I.), laisse un grand vide dans la 2^e circonscription (Belley, Nantua), dont l'ancien secrétaire M. Robert Lottin a été député depuis 1951. Son suppléant, M. Michel Carrier, a fait connaître qu'il ne se présentait pas. Comme souvent en pareil cas, le vide appelle le trop-plein : on ne compte pas moins d'une demi-douzaine de candidats de la majorité. Parmi eux, M. Charles Mitton, jeune maire de Belley, qui se présente comme l'héritier spirituel de M. Lottin et en donne des gages : investiture officielle de l'U.D.F., un suppléant, M. Jean Tassin, conseiller général de Divonne et un conseil général de l'Ain à M. Anthozon. Mais un autre candidat, M. Jean Tassin, un Parisien qui s'enorgueillit d'avoir participé à la réalisation de la tour Maître-Montparnasse et joue de ses origines

Demain nous publierons la suite du reportage sur la région Rhône-Alpes avec les départements suivants : Loire, Ardèche, Drôme, Savoie et Haute-Savoie.

La bataille dans la 1^{re} circonscription (Bourg) revêt un peu l'aspect d'un troisième tour des municipales. M. Paul Barberot, député depuis 1962 (U.D.F.-C.D.S.), affronte M. Louis Robin, P.S., qui lui a ravi la mairie de Bourg-en-Bresse aux municipales de 1977. Personne ne semble croire que M. Marcel Benoit, deuxième adjoint communiste de la mairie de Bourg, ex-secrétaire fédéral du P.C., parviendra, au

bellegardiennes pour tenter sa chance, pêche dans les mêmes eaux que M. Million, « République » et « indépendance » selon son journal électoral, il a obtenu l'investiture du C.N.I.P. La rivalité entre les deux hommes pourrait bénéficier à un troisième candidat, M. Louis Guichard, R.P.R., auquel M. Jacques Chirac a apporté son soutien. Le risque est grand toutefois pour les représentants de la majorité de ne pas sauter la barre des 12,5 %, puis que trois autres candidats — MM. Maurice Bardet, Mouvement des démocrates, Louis Fusari, évincé de chez les radicaux et qui a pris l'étiquette « démocrate chrétienne », et M. Pierre-Charles Boccardo, un gaulliste orthodoxe — en appellent aux mêmes électeurs.

Le vainqueur de cette primaire sera opposé au second tour au maire et conseiller général communiste d'Oyonnax, M. Guy Chauvane, qui M. Anthozon avait laissé loin derrière lui en 1973, ou au jeune maire socialiste de Bragny-Cordon, M. Robert Meriaudeau, professeur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble. M. Anthozon, élu dans la bataille contre le surrégénérateur de Creys-Malville, M. Meriaudeau s'est acquis la sympathie des écologistes. Mais les « verts » ont voulu la force à choisir entre l'écologie et le parti socialiste. Il a préféré le second. Le collectif Ecologie 78 a donc décidé de lui opposer M. Alain Partinski, chercheur du centre de physique nucléaire de Lyon ; sérieux handicap pour le socialiste, surtout si un candidat du front autogestionnaire vient s'y ajouter, qui peut l'empêcher de remonter l'écart pourtant faible de 1973 (moins de 3 % des voix) sur son concurrent communiste.

C'est peut-être dans la 3^e circonscription (Ambréville-Trévoux) que la compétition sera la plus ouverte entre le député sortant, M. Guy de La Verpillière (U.D.F.-P.R.), élu député 1967, maire et conseiller général de Langy, depuis plus de vingt ans, et son challenger, un radical de gauche, M. Louis Lamarche, maire et conseiller général de Chalaut, déjà finaliste du deuxième tour en 1973.

M. de La Verpillière, président des maires du département, président du syndicat mixte de la plaine de l'Ain, à l'avantage de ne pas avoir de candidat du R.P.R. en face de lui et de n'être concurrencé que par un représentant du C.N.I.P., M. Jean Bouchard. Néanmoins, M. Lamarche, qui avait 1 800 voix de retard en 1973, peut estimer à-on lui, car il espère l'effet d'une victoire, malgré le mouvement Ecologie 78, qui présente un de ses porte-parole nationaux, M. Philippe Lebrun, professeur de biologie à Lyon. Il ne semble pas en effet que la construction de deux tranches de la centrale nucléaire de Bugey ou la perspective de l'implantation d'un surrégénérateur de l'autre côté du Rhône, à Creys-Malville, ait vraiment sensibilisé l'opinion et inquiété les milieux ruraux. M. Jean-Marie Lepelet, P.S., a peu de chances de devancer le candidat du M.R.G., qui bénéficiera le 19 mars du report des voix socialistes.

(1) Le Monde a publié les enquêtes suivantes : Haute-Normandie (6 janvier 1978), Picardie (7), Corse (11), Landes-Gascogne-Bretagne (12), Pays de la Loire (13), Bretagne (14), Calais (17), Centre (18 et 20), Poitou-Charentes (22/23), Midi-Pyrénées (25), Basses-Normandie (27), Champagne-Ardenne (31), Franche-Comté (1er et 2 février), Aquitaine (3 et 4), Bretagne (5 et 6), Alsace (10) et Nord (11).

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

circrconscriptions, et est représentée à l'Assemblée nationale par douze députés de l'opposition (dix P.S., deux communistes, MM. Maisonnat, Isère, et Houël, Rhône), et trente R.P.R., P.R. ou centristes.

bellegardiennes pour tenter sa chance, pêche dans les mêmes eaux que M. Million, « République » et « indépendance » selon son journal électoral, il a obtenu l'investiture du C.N.I.P. La rivalité entre les deux hommes pourrait bénéficier à un troisième candidat, M. Louis Guichard, R.P.R., auquel M. Jacques Chirac a apporté son soutien. Le risque est grand toutefois pour les représentants de la majorité de ne pas sauter la barre des 12,5 %, puis que trois autres candidats — MM. Maurice Bardet, Mouvement des démocrates, Louis Fusari, évincé de chez les radicaux et qui a pris l'étiquette « démocrate chrétienne », et M. Pierre-Charles Boccardo, un gaulliste orthodoxe — en appellent aux mêmes électeurs.

Le vainqueur de cette primaire sera opposé au second tour au maire et conseiller général communiste d'Oyonnax, M. Guy Chauvane, qui M. Anthozon avait laissé loin derrière lui en 1973, ou au jeune maire socialiste de Bragny-Cordon, M. Robert Meriaudeau, professeur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble. M. Anthozon, élu dans la bataille contre le surrégénérateur de Creys-Malville, M. Meriaudeau s'est acquis la sympathie des écologistes. Mais les « verts » ont voulu la force à choisir entre l'écologie et le parti socialiste. Il a préféré le second. Le collectif Ecologie 78 a donc décidé de lui opposer M. Alain Partinski, chercheur du centre de physique nucléaire de Lyon ; sérieux handicap pour le socialiste, surtout si un candidat du front autogestionnaire vient s'y ajouter, qui peut l'empêcher de remonter l'écart pourtant faible de 1973 (moins de 3 % des voix) sur son concurrent communiste.

C'est peut-être dans la 3^e circonscription (Ambréville-Trévoux) que la compétition sera la plus ouverte entre le député sortant, M. Guy de La Verpillière (U.D.F.-P.R.), élu député 1967, maire et conseiller général de Langy, depuis plus de vingt ans, et son challenger, un radical de gauche, M. Louis Lamarche, maire et conseiller général de Chalaut, déjà finaliste du deuxième tour en 1973.

M. de La Verpillière, président des maires du département, président du syndicat mixte de la plaine de l'Ain, à l'avantage de ne pas avoir de candidat du R.P.R. en face de lui et de n'être concurrencé que par un représentant du C.N.I.P., M. Jean Bouchard. Néanmoins, M. Lamarche, qui avait 1 800 voix de retard en 1973, peut estimer à-on lui, car il espère l'effet d'une victoire, malgré le mouvement Ecologie 78, qui présente un de ses porte-parole nationaux, M. Philippe Lebrun, professeur de biologie à Lyon. Il ne semble pas en effet que la construction de deux tranches de la centrale nucléaire de Bugey ou la perspective de l'implantation d'un surrégénérateur de l'autre côté du Rhône, à Creys-Malville, ait vraiment sensibilisé l'opinion et inquiété les milieux ruraux. M. Jean-Marie Lepelet, P.S., a peu de chances de devancer le candidat du M.R.G., qui bénéficiera le 19 mars du report des voix socialistes.

(1) Le Monde a publié les enquêtes suivantes : Haute-Normandie (6 janvier 1978), Picardie (7), Corse (11), Landes-Gascogne-Bretagne (12), Pays de la Loire (13), Bretagne (14), Calais (17), Centre (18 et 20), Poitou-Charentes (22/23), Midi-Pyrénées (25), Basses-Normandie (27), Champagne-Ardenne (31), Franche-Comté (1er et 2 février), Aquitaine (3 et 4), Bretagne (5 et 6), Alsace (10) et Nord (11).

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

Un important groupe de recherche pour Paris, un des meilleurs du monde, il est chargé de contrôler et de tester les réacteurs nucléaires. En liaison avec les services de la Défense, il travaille à la mise au point de réacteurs à neutrons rapides, impliquant une expertise de haut niveau. Ecrire à P.S. 201

DIRECTEUR COMMERCIAL

Gros équipements... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

Equipement automobile... Directeur Commercial

سكنى المرحوم



DIRECTEUR COMMERCIAL 200.000 F

Gros équipements industriels électromécaniques - La filiale d'un très important groupe international, recherche, pour son siège situé en région parisienne, son Directeur Commercial. Sous l'autorité du Président-Directeur Général et en étroite liaison avec le groupe, il sera responsable de l'élaboration et de l'application d'une stratégie commerciale visant au développement des ventes d'équipements industriels diversifiés et de grande qualité sur le marché français. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 35 ans, possédant de solides connaissances du marketing industriel et introduit dans le monde industriel français. Il justifiera d'une expérience confirmée de la vente de biens d'équipements industriels et de l'animation d'équipes commerciales. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Des informations complémentaires seront données au cours d'un entretien strictement confidentiel. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2522BM

DIRECTEUR DES VENTES Paris 200.000 F

Produits industriels - La filiale française d'une importante société internationale spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits industriels recherche son Directeur des Ventes. Basé dans la banlieue Nord de Paris, et sous l'autorité directe du Président-Directeur Général, il dirigera et gèrera, avec la collaboration de ses chefs des ventes, un département d'une vingtaine de personnes. Assurant personnellement les contacts à haut niveau, il sera responsable des relations clientèles et de la pénétration de nouveaux marchés dans un esprit de rentabilité et de profit. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum, de préférence ingénieur de formation, et devant justifier d'une solide expérience dans le domaine des ventes de produits industriels techniques. Ce poste nécessite de bonnes connaissances en anglais. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience et des compétences du candidat retenu. De réelles perspectives d'évolution de carrière peuvent être envisagées. Véhicule fourni. Ecrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2566BM

DIRECTEUR COMMERCIAL 150.000 F

Équipement automobile de rechange - La Division « Automobile » d'un important groupe international recherche pour sa filiale française, spécialisée dans la commercialisation et la distribution d'équipements automobiles de rechange, un Directeur Commercial qui sera basé à Paris. Rendant compte à la Direction Européenne des Ventes, il aura pour principale mission de développer le marché français en dynamisant et contribuant à la force de vente existante et en assurant personnellement les négociations commerciales auprès des clients les plus importants. Il aura également la responsabilité du plan d'action promotionnelle ainsi que des études marketing et de diversification. Il devra enfin optimiser la rentabilité de cette filiale par un contrôle très strict des coûts et des frais. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre de formation commerciale supérieure, âgé d'au moins 35 ans et pouvant justifier d'une expérience solide et réussie, acquise à un poste similaire au sein d'une société de premier plan appartenant au secteur d'équipements automobiles de rechange. La pratique courante de l'anglais constitue un impératif en vue de faciliter les communications avec le groupe. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 150.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Une voiture de fonction sera également fournie. Ecrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2640M

DEPUTY GENERAL MANAGER 170.000 F

Engineering components manufacturing - The French subsidiary of a very large international group, specialised in designing, manufacturing and supplying a wide range of precision engineering components and assemblies to the oil process, chemical, marine and other similar industries, is seeking a Deputy General Manager. He will be responsible to the President for the overall operation of production and administration functions including organisation, production planning and control, buying, purchasing and subcontract manufacturing, workshop management, distribution, budgeting and cost accounting. In liaison with the parent company he will ensure optimisation of the manufacturing facilities. He will be in charge of motivating and developing a group of fifty people. This position will suit a qualified mechanical engineer (AM or equivalent) aged 32 minimum, with complete experience of manufacturing management gained preferably within a modern precision batch production environment. Familiarity with marketing, cost accounting, E.D.P., personnel would be an asset for future career development. Fluency in English is essential. The commencing annual salary will be in the region of 170,000 FF and a car allowance scheme is provided. The position is located in a university town West of Paris. Replies should be addressed in English to J.-P. CHABAUD in Paris. Réf. A/2645M

RESPONSABLE EXPORT 130.000 F

Une société française de production et de commercialisation de produits papeteriers recherche pour Paris un Responsable Export. Sous l'autorité du Directeur Général des Ventes, il prendra en charge les affaires existantes et développera les ventes sur de nouveaux marchés. Il assurera les relations avec le réseau (agents exclusifs, représentants locaux, distributeurs) ainsi que la négociation directe avec certains clients. En liaison avec les unités de fabrication, il veillera à l'administration et à la gestion des marchés. Ce poste convient à un spécialiste de l'exportation âgé de 35 ans minimum, possédant une très bonne expérience des marchés européens pour des produits impliquant une approche analogique. Des qualités de souplesse, d'autonomie sont nécessaires. La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée. Ecrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2642M

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF 150.000 F

Lyon - Un groupe d'importance nationale, recherche pour le siège de l'une de ses filiales, (150 millions de chiffre d'affaires), fabricant et commercialisant des équipements mécanisés, son Directeur Financier et Administratif. Dépendant du Président-Directeur Général, il aura pour mission de redéfinir les procédures comptables et de concevoir, en coordination avec les responsables financiers du groupe, les outils de gestion capables d'informer la Direction Générale et de lui permettre de réagir rapidement aux évolutions économiques de l'entreprise. Il sera chargé du suivi de la trésorerie à court et à moyen terme et des relations bancaires. Son action portera également sur l'informatique et il aura la responsabilité des services administratifs. Ce poste s'adresse à un praticien de 35 ans au moins, de formation supérieure (ESG, DECS), ayant acquis une expérience de direction dans les domaines évoqués (comptabilité, systèmes de gestion notamment), au sein d'une entreprise industrielle, de transformation des métaux de préférence, de taille équivalente. Une bonne connaissance des mécanismes de crédit sera un atout important. La rémunération de départ, fonction de l'expérience, se situera aux environs de 150.000 francs. Ecrire à H. ZEBROWSKI à Lyon. Réf. A/2455M

CONTROLE DE GESTION FILIALES 120.000 F

Un important groupe du secteur nucléaire recherche, pour son siège situé en proche banlieue Sud de Paris, un Adjoint au responsable du contrôle financier des filiales. En liaison étroite et permanente avec les services comptables des sociétés du groupe (une vingtaine) ainsi qu'avec la Direction Financière, il sera tout particulièrement chargé du contrôle et de l'exploitation des comptabilités établies par les filiales et participations. Il interviendra pour l'établissement des comptes consolidés du groupe et apportera une assistance technique pour la mise en place des structures financières de toutes les filiales. Ses missions ponctuelles ou systématiques s'effectueront en France et à l'étranger. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC, DECS ou équivalent) possédant une expérience du contrôle de gestion ou de l'audit acquise, si possible dans un cabinet d'expertise ou dans un groupe de sociétés. La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à P. FOUQUET à Paris. Réf. A/2644M

CHEF DE PRODUITS INDUSTRIELS 120.000 F

Nous sommes un groupe européen de l'industrie du caoutchouc fabriquant une grande diversité de produits. Dans le cadre du développement de sa gamme « agraire » nous recherchons un Chef de Produits. Rattaché au Directeur du Marketing, il devra suivre les tendances du marché dans sa réalité et dans ses perspectives, construire le plan produit, et gérer sa ligne de produit. Cette activité s'exerce au plan international et comporte des déplacements estimés à environ 30 % du temps. Nous pensons à un Ingénieur d'au moins 30 ans, de formation Agronomie/Mécanique qui aurait déjà exercé une fonction commerciale de vente ou de marketing, appliqué au terrain, ou bien de formation commerciale supérieure qui aurait acquis de bonnes connaissances techniques des matières agricoles. Par ses nombreuses liaisons (techniques, commerciales, utilitaires) qu'il est amené à avoir, ses qualités de contacts et de négociateur doivent être prééminentes. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire. Ecrire à Paris. Réf. B/5640M

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ET APPLICATIONS

Matières plastiques - DSM, très important groupe chimique hollandais (chiffre d'affaires : 20 milliards de francs, 33.000 personnes), recherche un Responsable du développement technique pour contribuer à la progression rapide de sa filiale française de vente. Basé au laboratoire d'application du groupe à Zeist en Hollande, il participera aux travaux d'une équipe internationale pour le développement et la recherche d'applications nouvelles de « Kofalin » (ABS) et apportera, pour la matière de son temps, son assistance technique sur le marché français en consultant le Chef de Produit et l'équipe de vente auprès d'une clientèle de transformateurs (mouillage par injection et extrusion). Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ou à un technicien supérieur, âgé d'au moins 27 ans, chimiste ou mécanicien de formation, ayant de solides connaissances des plastiques semi-techniques et l'expérience de leur transformation. Le goût des contacts commerciaux et la pratique de l'anglais sont indispensables. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat. L'installation du candidat et de sa famille en Hollande sera facilitée. Ecrire à P. FOUQUET à Paris. Réf. A/2643M

RESPONSABLE DE FORMATION

Une importante société (plus de 10.000 personnes et une dizaine d'établissements), filiale d'un très puissant groupe industriel français, recherche pour la banlieue Ouest de Paris, un Responsable de Formation. Dans le cadre de la Direction des Affaires Sociales, il participera à la définition d'une politique de formation adaptée à la rapide évolution technologique de la société et jouera un rôle de conseil et de coordination auprès des formateurs des différents établissements décentralisés (recensement des besoins, évolution des programmes, formation des formateurs...). Il aura enfin une responsabilité plus directe en ce qui concerne la formation des cadres de la société. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (technique ou sciences humaines) possédant une réelle connaissance du monde industriel et une solide expérience des problèmes de formation acquis en entreprise ou dans le conseil. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat. La taille du groupe offre d'intéressantes perspectives d'évolution. Ecrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2645M

PHARMACIEN Reims



LES LABORATOIRES BOEHRINGER INGELHEIM recherchent, pour leur siège social, un Pharmacien. Au sein de la Direction Industrielle, il participera au développement et à la mise au point technique des produits en liaison avec la maison-mère, et sera chargé de la préparation, de la réalisation et du suivi des dossiers d'autorisation de mise sur le marché des produits de traitement. Il assurera une part des contacts avec l'extérieur ainsi qu'avec les sociétés du groupe. Ce poste convient à un Pharmacien diplômé, âgé de 27 ans au moins, disposant si possible soit du diplôme de l'IP, soit d'une spécialité de galénique ou bien étant ancien interne des hôpitaux. Il possèdera deux à cinq ans d'expérience industrielle pharmaceutique acquise en laboratoire ou en production. La pratique de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2509BM

INGÉNIEURS-CONSEILS "GESTION-FINANCES" 100.000 F

EURÉVISE, société de conseil, fait maintenant partie du GROUPE PA INTERNATIONAL. (1.000 consultants dans 23 pays). Eurévisé intervient plus particulièrement dans de grandes entreprises et dans des groupes multinationaux pour la mise en place de systèmes de gestion évolués. Ses Ingénieurs-Conseils interviennent aussi, dans des entreprises moyennes, des actions globales de redressement et de développement. La progression d'Eurévisé amène à s'assurer le concours de nouveaux consultants issus d'une Ecole Supérieure de Commerce, d'une grande école d'ingénieurs ou de la Faculté des Sciences et possédant de plus un diplôme d'Expertise-Comptable ou une Licence de Droit; un acquis de 3 ans au moins de vie des entreprises, soit comme cadre interne, soit comme consultant extérieur est, d'autre part, indispensable. Autres atouts utiles : compétence informatique ou compétence marketing, langue anglaise, mobilité en France et Outre-Mer. Le succès professionnel des Ingénieurs-Conseils tient directement à leur compréhension des problèmes d'évolution des entreprises; à leur capacité de travail et à leurs qualités de relations humaines. Ecrire à A. de CHAZOURNES à Paris. Réf. A/2644M

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour la réf. B/, les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A.

- 8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 727-35-79
1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages, 44006 NANTES Cedex - Tél. (40) 47-52-12
9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63
19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25
Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

Pas de communication directe de son dossier à un prévenu

Une personne citée devant le tribunal correctionnel, pour y répondre d'un délit, ne peut obtenir elle-même, avant l'audience, communication des pièces du dossier la concernant dans l'assistance d'un avocat.

Manifestation pour la suppression du centre d'Arenc

Un important dispositif policier avait été mis en place, samedi 11 février à Marseille, afin d'empêcher les participants à la Journée d'action contre le centre d'Arenc de se regrouper pour manifester dans le centre de la ville.

POINT DE VUE

Des ministres courageux

Le 15 janvier est entrée en vigueur l'instruction par garde des sceux et du ministre de l'intérieur prescrivant la détention en établissement pénitentiaire des étrangers frappés d'un arrêté d'expulsion qui seraient dans l'impossibilité de quitter immédiatement le territoire français.

Les sanctions contre Mlle Guémenn

Le Syndicat de la magistrature fait part de sa « stupefaction »

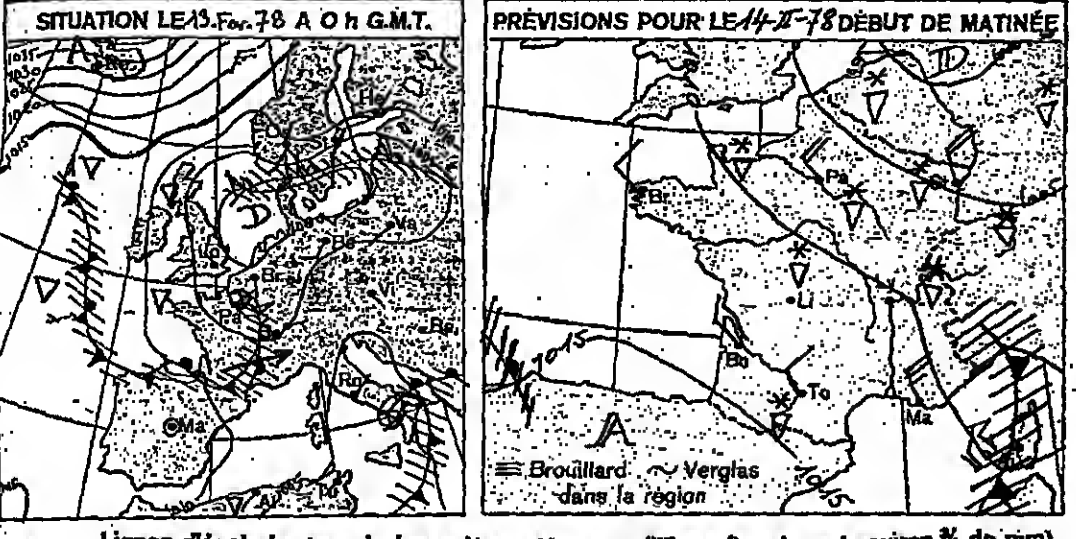
Le conseil syndical du Syndicat de la magistrature, réuni à Paris le 13 février, a voté à l'unanimité la condamnation de Mlle Guémenn, procureur général à la Cour de cassation, pour avoir refusé de se soumettre à la sanction disciplinaire.

La Légion d'honneur de M. Braunschweig

Lors d'un colloque tenu les 25 et 27 novembre 1977 à Rennes, l'Union syndicale des magistrats a élu M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation, à la présidence de la Légion d'honneur.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 2/3 de mm)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 février à 9 heures et le mardi 14 février à 24 heures.

Journal officiel

Est publié au Journal officiel du 12 février 1978: UN DECRET portant publication de l'accord portant création du Fonds africain de développement.

NOUVELLE REGLEMENTATION Stage de DROIT DE L'URBANISME du 10 au 12 Avril 1978

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1996. Horizontalement: I. Oiseau rare; II. Bâtis; III. Isar; IV. Têtes; V. Usuriers; VI. Emise; VII. Idée; VIII. Rêver; IX. Élé; X. SR; XI. Sensés.

LA CONFESSION D'UN PLASTIQUEUR

M. Jean Flost a cinquante-trois ans. Il est père de neuf enfants et ramoneur de son état. Jeudi 8 février, il est confondu aux policiers marocains venant de Tripoli.

Arrestation d'un faussaire en documents administratifs

Un ancien ouvrier imprimeur, M. Alain Gibaux, trente ans, a été appréhendé en fin de semaine dernière dans son atelier clandestin.

Deux notaires et deux promoteurs écorchés à Clermont-Ferrand

Après une enquête conduite depuis le mois de mai 1977 par le procureur de Clermont-Ferrand, M. Alexis Roux, son successeur, M. Louis Audigier, un promoteur immobilier, M. Robert Pasteur et son fils Michel Pasteur, ont été inculpés par M. Jacques Logelin.

Faits et jugements

Les quatre prisonniers qui étaient gardés à la maison d'arrêt de Fozz, à Tahiti, au cours de la mutinerie du 14 janvier (le Monde du 20 janvier), ont été repris par les forces de l'ordre.



Le Monde DE L'ECONOMIE

Le psychodrame du franc

N'EN déplaise à ceux qui estiment que « tout est politique » — une proposition à caractère idéologique qui ne peut ni la prouver ni la réfuter — la politique des problèmes économiques ou financiers est un obstacle à leur compréhension, et partant, une limitation à pratiquer une politique fondée sur un diagnostic étroit.

La chute du franc à laquelle on a assisté depuis le début de ce mois a donné lieu non pas à un débat — les campagnes électorales donnent hélas ! rarement lieu à de vraies discussions — mais à un psychodrame. On ne peut pas solliciter les déclarations qui ont été faites des deux côtés de la barrière pour recueillir un échantillon à l'égard presque pur des idées fausses de la droite et de la gauche, qui relèvent les unes et les autres plus du fantasme que du raisonnement.

De côté de la majorité, la maître-mot a été prononcé par

le premier ministre, lorsque celui-ci, visiblement excédé par les imputations voisines de l'injure de ses adversaires (l'accusant quasiment d'attiser en son sein la spéculation), commença à désigner nommément comme les coupables : les « projets et propositions... qui consistaient la désorganisation et au chaos »... d'une monnaie, a dit M. Raymond Barre, repose sur la « confiance ». L'appel à la confiance, c'est la façon que la droite de mobiliser l'opinion sur les grands thèmes économiques ou monétaires, c'est-à-dire de les politiser. Autrefois, on aurait précisé à qui s'adressait particulièrement le message. On aurait parlé de la nécessaire confiance des épargnants, sinon même de la confiance de l'argent. Mais on n'ose plus.

Du côté de l'opposition tout a été dit, ou presque, lorsque M. François Mitterrand s'en est pris aux « spéculateurs » (« spéculant sur la complexité poli-

tique du gouvernement »), ce qui l'a tout naturellement amené à s'imaginer comme riposte qu'un « contrôle renforcé des changes ». Telle est en effet la forme, l'attitude, pour-on dirait depuis la Révolution, de la politisation de gauche : l'implication n'est pas tant due à la multiplication des assignats qu'à ceux qui en profitent. Pour rompre l'ordre, il faut d'abord que le gouvernement agisse comme un justicier.

Ces deux attitudes ont leurs adeptes. Elles correspondent chacune à une photographie de la réalité sous un angle de vue particulier. Il est bien vrai que le détachement de francs ne consistera ces derniers que s'il y a « confiance » dans l'avenir et il est vain de nier que les craintes inspirées par le programme commun ont joué leur rôle dans la fuite des capitaux en février 1978 comme à d'autres occasions. Il est tout aussi vrai que les « forces du marché » ne sont pas des abstractions : ce sont

des hommes qui les actionnent, et ceux qui sont bien placés pour en tirer parti ne sont pas les hommes de la rue. Une fois cependant qu'on s'est fait plaisir en donnant de la réalité une image conforme à ses propres idées reçues, on n'est guère plus avancé dans l'analyse du phénomène et dans la recherche des solutions. Il est clair que le franc serait moins exposé aux sursauts d'humour de la confiance, variant avec les résultats successifs et changeants des sondages, s'il n'était resté dix-huit mois après le lancement du plan Barre une monnaie éminemment fragile. Il est clair encore que ce n'est pas en traduisant devant les tribunaux quelques spéculateurs qu'on rétablira la solidité du franc (voir et-dessous l'article du professeur Bernard Dumas).

Encore fallait-il hier, pour ne pas se laisser surprendre par l'événement, et faut-il aujourd'hui, pour supplanter les brèves

qu'il laissera dans l'évolution à plus long terme de la monnaie française, déterminer quel est le degré de fragilité du franc. Un premier critère est la situation relative de la France en matière d'inflation, en tenant bien compte du fait que, dans ce domaine, la tendance est plus importante que le résultat brut. Par exemple, l'amélioration de la livre sterling a commencé alors que la hausse des prix — sur douze mois — dépassait encore 14 % en Grande-Bretagne, mais c'est le rythme de hausse se ralentissant de mois en mois. C'est pourquoi il nous semble que dans les circonstances actuelles, c'est le taux de change avec le deutschemark et mieux encore avec le franc suisse qui est le plus significatif. Non pas à cause d'un quelconque vertu magique attribuée à la monnaie helvétique, mais parce que la Suisse est le seul pays du monde qui — au prix d'une très sévère récession il est vrai — ait rétabli à peu près complètement la stabilité du pouvoir d'achat intérieur de sa monnaie. Depuis le lancement du plan Barre, le franc français s'est baissé de 20 % par rapport au franc suisse.

Les experts préfèrent mesurer ce qu'ils appellent la « dépréciation effective » du franc par référence à un indice composite de prix de détail de certains des principaux partenaires commerciaux de la France (des coefficients de pondération permettant de tenir compte de l'importance relative de chacun d'eux). La dépréciation effective du franc par rapport à l'indice composite de prix de détail de certains des principaux partenaires commerciaux de la France (des coefficients de pondération permettant de tenir compte de l'importance relative de chacun d'eux) est de 12,5 % en février 1978, contre 4,5 % en 1974.

L'erreur est de considérer le commerce extérieur d'un pays de façon statique. Constatant, les prix relatifs des biens et des services échangés subissent des modifications (en général moins brusques, il est vrai). On mesure la dynamique d'une économie non seulement à ses capacités de croissance, mais plus encore à sa capacité d'adaptation. Quant aux pays industriels qui continuent à connaître un déficit, ils la doivent d'abord à leur inflation intérieure.

FEU LE DÉFICIT PÉTROLIER (pour la R.F.A.)

S'il est une idée communément admise depuis quatre ans, c'est la faillite du « déficit pétrolier ». Comment douter que les acheteurs ne subissent pas durablement une détérioration de leur balance commerciale après le quintuplement du coût d'un des principaux éléments de leurs importations ? Ce raisonnement un peu trop simple conduisait à prévoir que, parmi les pays industrialisés, ceux qui n'avaient pas de pétrole dans leur sous-sol (pays européens et Japon), seraient désavantagés par rapport à ceux qui en produisaient (Etats-Unis).

Or le pays le plus dépendant de l'OPEP pour ses approvisionnements en énergie, le Japon, a rétabli en deux ans l'équilibre de ses échanges. Et à consulter les chiffres (encore provisoires) qui viennent d'être rendus publics outre-Rhin, la République fédérale d'Allemagne (qui, dès 1974, enregistrait un excédent de sa balance commerciale) s'est l'année dernière encore mieux : elle a dégagé un surplus dans ses échanges avec les membres de l'OPEP. La faiblesse de la conjoncture, mais aussi, il faut le souligner, le considérable effort accompli par l'industrie (sans claironnage officiel) pour économiser l'énergie ont permis de maintenir les importations à leur niveau de 1974. Mais le raison principal de l'enviable résultat obtenu est à rechercher ailleurs : en l'espace de quatre ans, l'industrie allemande a su reconstruire ses exportations en fonction des nouvelles données. Les ventes aux membres de l'OPEP ont augmenté de 50 % en 1975, de 24 % en 1976 et encore de 20 % en 1977 ; si bien que pendant cette dernière année elles ont représenté 8,1 % du total des exportations allemandes, contre 4,5 % en 1974.

L'erreur est de considérer le commerce extérieur d'un pays de façon statique. Constatant, les prix relatifs des biens et des services échangés subissent des modifications (en général moins brusques, il est vrai). On mesure la dynamique d'une économie non seulement à ses capacités de croissance, mais plus encore à sa capacité d'adaptation. Quant aux pays industriels qui continuent à connaître un déficit, ils la doivent d'abord à leur inflation intérieure.

Le spéculateur et l'État

par BERNARD DUMAS (*)

DEROUTER par le comportement erratique des monnaies sur les marchés des changes au cours de la dernière décennie, l'opinion publique reste encline à imputer la responsabilité aux flux et reflux capricieux de la spéculation, force obscure et multiple aux motivations multiples. Les gouvernements et les administrateurs publics ont fait de leur mieux pour entretenir cette croyance populaire qui les décharge de toute responsabilité. Malheureusement, l'impulsion qui entoure aujourd'hui le mot « spéculation » donne lieu à des explications les plus contradictoires ou les plus idéologiques des phénomènes monétaires internationaux. Il est écrit dans le programme commun de la gauche (1972) que « la spéculation contre la monnaie constitue un délit défini par la loi ». Il propose en conséquence de lutter contre le fléau spéculatif par la voie législative et judiciaire. Il propose de se prononcer d'analyser rigoureusement ce phénomène, d'en mesurer l'impact social et de proposer des mesures destinées à le maîtriser.

La spéculation privée, lorsqu'elle s'exerce sur la monnaie présente certains avantages et inconvénients qui lui sont propres et qui tiennent au fait que l'État est lui-même à l'origine de la création monétaire.

Le rôle des spéculateurs consiste bien évidemment à anticiper la politique monétaire de l'État et donc à agir à l'avance, par anticipation aux non-spéculateurs qui ne réagissent qu'au moment où celle-ci est connue et ressentie par tous. Imaginons donc que les spéculateurs, en un instant donné, anticipent une création monétaire de francs supérieure à celle prévue par le reste de la population. Les spéculateurs vont vendre leurs titres spéculatifs (et leurs titres libellés en francs) sur le marché des changes pour obtenir des encaisses de devises. En tant que cela aura pour effet de réduire les réserves de change de la Banque de France ; en tant que flexibles, il y aura une baisse du cours du franc.

A la suite de ces prises de position, l'État se trouve confronté à un choix. Il peut procéder à la création monétaire qui avait été anticipée par les spéculateurs. Mais alors, en rééquilibrant leur portefeuille de monnaies, ceux-ci réalisent automatiquement un profit ; en régime de taux fixes ce profit sera perçu aux dépens de la Banque centrale ; en tant que flexibles, il se sera directement aux dépens des citoyens non-spéculateurs. L'État peut ne pas satisfaire les anticipations des spéculateurs, auquel cas il serait facile de montrer que ceux-ci encourront nécessairement une perte.

Ainsi, dans la mesure où elle encourage l'État à une politique stable, la spéculation privée est un bien précieux. Les variations erratiques de la masse monétaire, telles que celles observées depuis 1972, ne peuvent que déorganiser l'économie et déstabiliser l'investissement. Elle y contribue en tant que les anticipations des spéculateurs contre l'arbitraire de l'impôt inflationniste qui frappe leurs encaisses monétaires de façon inégale et imprévisible.

La contrepartie de l'avantage que nous venons de signaler est évidente : l'État dont la stratégie monétaire conserve, dans des cas exceptionnels, son utilité, voit sa liberté d'action entravée. S'il décide de s'écarter du chemin de la stabilité, il lui faut agir par surprise avant que les spéculateurs n'aient pris leurs positions, ou bien accepter que ces derniers perçoivent des gains au détriment de la société.

Bien que pouvant servir d'outil d'analyse, les arguments précédents ne permettent pas de conclure, et l'on se rendrait compte de préjugés idéologiques en affirmant catégoriquement que la spéculation est socialement utile ou nuisible. Peut-être vaut-il donc mieux se tourner vers un autre débat, qui a trait aux moyens d'interventions de combattre la spéculation et à l'efficacité de ceux qui ont été suggérés par le programme commun.

créances à long terme sont sujettes à une autorisation du Trésor qui est assez libéralement accordée.

Le comité des changes ainsi défini est une réglementation artificielle et irrationnelle. On remarquera tout d'abord quelle change radicalement selon la conjoncture internationale ; par exemple, on interdit les échanges à l'étranger et parfois les engagements ! Lorsqu'un règlement change et souvent, c'est qu'il n'a pas réussi à isoler de façon essentielle les types de comportements défectueux nuisibles à la société ; il s'agit d'une mesure de circonstance. C'est aussi une mesure irrationnelle ; posséder des créances à l'étranger ne signifie pas nécessairement que l'on parle sur la baisse du franc.

La clause selon laquelle le contrôle ne doit pas entraver les flux commerciaux est d'application difficile. Il arrive que des entreprises françaises ne puissent pas exporter parce que la durée des crédits exigés par le client dépasse la limite fixée pour le rattachement à des créances. Par contre, des transactions commerciales légitimes servent souvent de paravent à des transferts de fonds qui, par eux-mêmes, seraient très interdits. Finalement, la distinction introduite par la législation entre créances à long et à court terme est arbitraire ; un achat d'actions ou d'obligations à la Bourse de New-York fait apparaître une créance à long terme (qui est donc permise), alors que le titre peut être revendu dans de très courts délais.

(Lire la suite page 18.)

Encore fallait-il hier, pour ne pas se laisser surprendre par l'événement, et faut-il aujourd'hui, pour supplanter les brèves qu'il laissera dans l'évolution à plus long terme de la monnaie française, déterminer quel est le degré de fragilité du franc. Un premier critère est la situation relative de la France en matière d'inflation, en tenant bien compte du fait que, dans ce domaine, la tendance est plus importante que le résultat brut. Par exemple, l'amélioration de la livre sterling a commencé alors que la hausse des prix — sur douze mois — dépassait encore 14 % en Grande-Bretagne, mais c'est le rythme de hausse se ralentissant de mois en mois. C'est pourquoi il nous semble que dans les circonstances actuelles, c'est le taux de change avec le deutschemark et mieux encore avec le franc suisse qui est le plus significatif. Non pas à cause d'un quelconque vertu magique attribuée à la monnaie helvétique, mais parce que la Suisse est le seul pays du monde qui — au prix d'une très sévère récession il est vrai — ait rétabli à peu près complètement la stabilité du pouvoir d'achat intérieur de sa monnaie. Depuis le lancement du plan Barre, le franc français s'est baissé de 20 % par rapport au franc suisse.

Les experts préfèrent mesurer ce qu'ils appellent la « dépréciation effective » du franc par référence à un indice composite de prix de détail de certains des principaux partenaires commerciaux de la France (des coefficients de pondération permettant de tenir compte de l'importance relative de chacun d'eux). La dépréciation effective du franc par rapport à l'indice composite de prix de détail de certains des principaux partenaires commerciaux de la France (des coefficients de pondération permettant de tenir compte de l'importance relative de chacun d'eux) est de 12,5 % en février 1978, contre 4,5 % en 1974.

L'erreur est de considérer le commerce extérieur d'un pays de façon statique. Constatant, les prix relatifs des biens et des services échangés subissent des modifications (en général moins brusques, il est vrai). On mesure la dynamique d'une économie non seulement à ses capacités de croissance, mais plus encore à sa capacité d'adaptation. Quant aux pays industriels qui continuent à connaître un déficit, ils la doivent d'abord à leur inflation intérieure.

Le conformisme généralisé

Le premier obstacle à franchir sur la voie de l'interdiction serait de trouver une définition du spéculateur, ou de l'acte de spéculation, qui soit juridiquement applicable. Nous avons défini un spéculateur comme une personne ayant des anticipations divergentes par rapport à la moyenne de la population. Mais, selon cette définition, nous serions tous des spéculateurs (et leurs titres libellés en francs) sur le marché des changes pour obtenir des encaisses de devises. En tant que cela aura pour effet de réduire les réserves de change de la Banque de France ; en tant que flexibles, il y aura une baisse du cours du franc.

Le premier obstacle à franchir sur la voie de l'interdiction serait de trouver une définition du spéculateur, ou de l'acte de spéculation, qui soit juridiquement applicable. Nous avons défini un spéculateur comme une personne ayant des anticipations divergentes par rapport à la moyenne de la population. Mais, selon cette définition, nous serions tous des spéculateurs (et leurs titres libellés en francs) sur le marché des changes pour obtenir des encaisses de devises. En tant que cela aura pour effet de réduire les réserves de change de la Banque de France ; en tant que flexibles, il y aura une baisse du cours du franc.

hausse se révèle incorrecte. Les spéculateurs qui perçoivent les profits les plus importants aux dépens de la société sont, comme nous l'avons vu, ceux qui ont engagé des paris sur la base d'informations justes. Finalement, on donc tout particulièrement avoir en raison ? Il s'agirait-il d'une attitude paradoxale particulièrement dogmatique et obscurantiste, et fondée sur un préjugé favorable au conformisme généralisé.

Les gouvernements passés ne se sont pas, en général, préoccupés de résoudre ces problèmes. Chaque fois que les flux de capitaux internationaux ont contrecarré l'action de l'État, un contrôle des changes a été instauré. Le programme commun lui-même suggère de mettre en place un contrôle des changes renforcé. Or ce genre de contrôle ne s'impose pas de lui-même ; il interdit purement et simplement aux Français de posséder des créances à court terme à l'étranger sans à ces créances sont liées à un flux commercial, auquel cas elles doivent être rapatriées dans un délai fixé. Les

Bruxelles, Communautés européennes. — En maintenant ainsi, grâce à des subventions, la production des secteurs en déclin, les Anglais faussent la concurrence au sein de la Communauté. Pour cette raison deux Etats membres, l'Irlande et le Danemark, viennent de se plaindre officiellement auprès de la Commission européenne. Les arrangements demandés par Bruxelles permettent d'éliminer les effets les plus néfastes de la T.E.S. actuelle. La réponse que viennent de donner les Anglais porte à croire qu'en dépit d'une apparente souplesse, ils ne sont pas disposés à plier sur l'essentiel. Une négociation discrète s'est engagée entre Bruxelles et Londres. Si elle échoue, la Commission, qui a jusqu'au 31 mars pour se prononcer, pourrait décider, en application de l'article 93, paragraphe 1, du traité de Rome, que la T.E.S. est incompatible avec le Marché commun, déclenchant ainsi un régime d'ouverture avec Londres.

431 millions de livres au lieu de 8... Les griefs de la Commission à l'égard de la T.E.S. sont exposés dans une lettre qu'elle a adressée au gouvernement britannique en décembre 1977. La T.E.S. a été instaurée en août 1975 en tant que mesure anti-cyclique de courte durée pour faire face à la détérioration de l'emploi. Elle est payée aux employeurs qui renvoient à l'homeo leur travailleurs en excédent. Son objectif avoué est de préserver l'emploi. Sa portée, depuis que la Commission l'a autorisée en 1976, a été considérablement étendue au point qu'elle donne aujourd'hui des résultats, jugés néfastes, auxquels la Commission n'avait à l'origine pas pensé. Les versements peuvent atteindre 20 livres par travailleur et par semaine pendant douze semaines, avec une prolongation éventuelle de six mois à un taux de 10 livres par travailleur

Exportation du chômage Les autres Etats membres, dont l'industrie du textile, de la confection ou de la chaussure traversent tout comme le Royaume-Uni une phase difficile, ont manifesté de plus en plus d'inquiétude devant les distorsions de concurrence provoquées par le dispositif britannique. En effet, il est légitime de croire que les firmes qui ne disposent pas de tels avantages, qu'elles soient installées en Grande-Bretagne ou dans d'autres Etats membres subissent un handicap important. Les experts britanniques ont chiffré à 30 % l'effet de déplacement à provoqué au Royaume-Uni par la T.E.S. L'effet en question mesure, en pourcentage de l'emploi maintenu directement grâce à la T.E.S., les suppressions de postes de travail inutilisés dans les entreprises qui souffrent de la pression qu'exercent sur les firmes qui la reçoivent.

Pour la Commission, il n'est pas douteux que les effets d'une aide atteignant ainsi 5 à 10 % des coûts de production ne s'ajoutent pas aux aides du Royaume-Uni et s'ajoutent de branches industrielles aussi sensibles, conduisant à une « exportation de chômage ». Le diagnostic ainsi établi par la Commission l'a amené à recommander au gouvernement britannique, non pas de supprimer complètement la T.E.S. (ce qui, Bruxelles ne l'ignore pas, serait politiquement

T.E.S. relevant de ces secteurs où il est évident qu'il est possible de conserver un certain nombre d'entreprises qui, sans elle, auraient dû disparaître. Dans l'industrie textile, l'aide est octroyée pour un nombre de travailleurs correspondant à la moyenne à 8,5 % des effectifs totaux. Ce pourcentage est de 12,8 % dans la confection et de 6 % dans la chaussure. Pour chacun des travailleurs concernés l'aide représente entre 30 et 40 % des coûts salariaux. Elle équivaut au moins à 6 % du chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires.

impossible) mais d'en limiter l'application dans les secteurs où elle risque d'entraîner des perturbations à l'échelle de la C.E.E. Faute d'un tel effort de modération, la Communauté risquerait de devoir faire face bientôt à une « guerre des aides », c'est-à-dire un régime de protectionnisme sous une forme déguisée. Ainsi le gouvernement irlandais a-t-il déjà proposé à son Parlement d'adopter un régime d'aide à l'emploi dans le cas où Londres n'amendrait pas la T.E.S. de manière à en éliminer les effets les plus pervers. C'est une double invitation que la Commission a faite au gouvernement britannique dans sa lettre de décembre.

● Dans l'immédiat, il était suggéré au gouvernement britannique de ne donner suite à aucune nouvelle demande d'aide émanant de l'industrie du textile, de la confection et de la chaussure. Les Britanniques ont répondu qu'il était possible de changer le dispositif à quelques semaines de sa date d'expiration (la période d'application de la T.E.S. se termine, répétition, le 31 mars 1978, mais les paiements effectués au titre de ce régime continueront jusqu'au 31 mars 1978). Depuis, la Commission s'est résignée à ce refus.

PHILIPPE LEMAITRE (Lire la suite page 19.)

LES RISQUES DE PROTECTIONNISME A L'INTERIEUR DE LA C.E.E.

Controverse à Bruxelles sur les subventions britanniques à l'emploi

Un conflit sérieux risque d'éclater au cours des semaines à venir entre la Commission européenne et le gouvernement de Londres à propos du système britannique d'aide temporaire à l'emploi (Temporary Employment Subsidy, la T.E.S.). Le gouvernement Callaghan entend proroger le régime actuel au-delà du 31 mars 1978, sa date normale d'expiration. Les services de M. Vovel, le commissaire chargé de la politique de la concurrence, lui ont fait savoir qu'ils pourraient l'y autoriser, mais à condition que le régime en soit sensiblement oméagé.

De notre correspondant

Bruxelles, Communautés européennes. — En maintenant ainsi, grâce à des subventions, la production des secteurs en déclin, les Anglais faussent la concurrence au sein de la Communauté. Pour cette raison deux Etats membres, l'Irlande et le Danemark, viennent de se plaindre officiellement auprès de la Commission européenne. Les arrangements demandés par Bruxelles permettent d'éliminer les effets les plus néfastes de la T.E.S. actuelle. La réponse que viennent de donner les Anglais porte à croire qu'en dépit d'une apparente souplesse, ils ne sont pas disposés à plier sur l'essentiel. Une négociation discrète s'est engagée entre Bruxelles et Londres. Si elle échoue, la Commission, qui a jusqu'au 31 mars pour se prononcer, pourrait décider, en application de l'article 93, paragraphe 1, du traité de Rome, que la T.E.S. est incompatible avec le Marché commun, déclenchant ainsi un régime d'ouverture avec Londres.

431 millions de livres au lieu de 8... Les griefs de la Commission à l'égard de la T.E.S. sont exposés dans une lettre qu'elle a adressée au gouvernement britannique en décembre 1977. La T.E.S. a été instaurée en août 1975 en tant que mesure anti-cyclique de courte durée pour faire face à la détérioration de l'emploi. Elle est payée aux employeurs qui renvoient à l'homeo leur travailleurs en excédent. Son objectif avoué est de préserver l'emploi. Sa portée, depuis que la Commission l'a autorisée en 1976, a été considérablement étendue au point qu'elle donne aujourd'hui des résultats, jugés néfastes, auxquels la Commission n'avait à l'origine pas pensé. Les versements peuvent atteindre 20 livres par travailleur et par semaine pendant douze semaines, avec une prolongation éventuelle de six mois à un taux de 10 livres par travailleur

Exportation du chômage Les autres Etats membres, dont l'industrie du textile, de la confection ou de la chaussure traversent tout comme le Royaume-Uni une phase difficile, ont manifesté de plus en plus d'inquiétude devant les distorsions de concurrence provoquées par le dispositif britannique. En effet, il est légitime de croire que les firmes qui ne disposent pas de tels avantages, qu'elles soient installées en Grande-Bretagne ou dans d'autres Etats membres subissent un handicap important. Les experts britanniques ont chiffré à 30 % l'effet de déplacement à provoqué au Royaume-Uni par la T.E.S. L'effet en question mesure, en pourcentage de l'emploi maintenu directement grâce à la T.E.S., les suppressions de postes de travail inutilisés dans les entreprises qui souffrent de la pression qu'exercent sur les firmes qui la reçoivent.

Pour la Commission, il n'est pas douteux que les effets d'une aide atteignant ainsi 5 à 10 % des coûts de production ne s'ajoutent pas aux aides du Royaume-Uni et s'ajoutent de branches industrielles aussi sensibles, conduisant à une « exportation de chômage ». Le diagnostic ainsi établi par la Commission l'a amené à recommander au gouvernement britannique, non pas de supprimer complètement la T.E.S. (ce qui, Bruxelles ne l'ignore pas, serait politiquement

impossible) mais d'en limiter l'application dans les secteurs où elle risque d'entraîner des perturbations à l'échelle de la C.E.E. Faute d'un tel effort de modération, la Communauté risquerait de devoir faire face bientôt à une « guerre des aides », c'est-à-dire un régime de protectionnisme sous une forme déguisée. Ainsi le gouvernement irlandais a-t-il déjà proposé à son Parlement d'adopter un régime d'aide à l'emploi dans le cas où Londres n'amendrait pas la T.E.S. de manière à en éliminer les effets les plus pervers. C'est une double invitation que la Commission a faite au gouvernement britannique dans sa lettre de décembre.

● Dans l'immédiat, il était suggéré au gouvernement britannique de ne donner suite à aucune nouvelle demande d'aide émanant de l'industrie du textile, de la confection et de la chaussure. Les Britanniques ont répondu qu'il était possible de changer le dispositif à quelques semaines de sa date d'expiration (la période d'application de la T.E.S. se termine, répétition, le 31 mars 1978, mais les paiements effectués au titre de ce régime continueront jusqu'au 31 mars 1978). Depuis, la Commission s'est résignée à ce refus.

PHILIPPE LEMAITRE (Lire la suite page 19.)

Économie, emploi et mathématiques

par PASCAL SALIN (*)

L'UTILISATION des mathématiques en économie est l'objet d'un éternel débat entre économistes et non-économistes. Il importe peu, en fait, que l'on utilise des mathématiques, de la prose ou des vers, que l'on écrive en français, en anglais ou en turc. Il importe par contre que l'on sache poser les bonnes questions. La réponse n'est plus alors qu'une affaire de logique et les mathématiques, de ce point de vue, peuvent être un instrument utile en permettant de garantir un raisonnement rigoureux et rapide. Un exemple classique de l'automne dernier nous donne une bonne illustration de ces propositions : d'après des informations publiées dans le Monde (1) un rapport du commissariat au Plan démontrait qu'une réduction des cotisations de sécurité sociale permettrait d'accroître l'emploi, de diminuer l'inflation et d'améliorer la balance commerciale. Tous les gouvernements du monde étant à la recherche de la formule magique qui permettrait d'atteindre ces trois objectifs, ils devraient immédiatement appliquer la mesure ainsi préconisée. Une caution scientifique n'est-elle d'ailleurs pas apportée puisque les auteurs du rapport en question ont effectué des travaux de simulation « sur la base d'un modèle mathématique » ?

Nous ne connaissons pas, pour notre part, les relations exactes qui constituent ce modèle, mais nous pouvons nous faire une idée de sa portée en nous interrogeant sur la validité de la formule magique qu'il prétend traduire. Le modèle traduit l'idée, assez souvent exprimée, qu'il « suffit » de favoriser les entreprises fortement utilisatrices de main-d'œuvre, pour réduire le chômage. Comment les favoriser ? En diminuant le coût de la main-d'œuvre, par exemple par une réduction des cotisations de sécurité sociale. Or, cette diminution du prix de la main-d'œuvre par rapport au prix du capital est parfaitement artificielle ; elle n'est qu'un exemple de plus des manipulations de prix de la puissance publique et elle ne peut donc aboutir qu'à une seule conséquence, à savoir une moindre efficacité de l'économie.

Deux hypothèses

En effet, le coût effectif de la main-d'œuvre est constitué par la somme des salaires et des cotisations sociales. Or, ce coût est celui qui est chargé d'affecter effectivement le versement des cotisations sociales. Cela est si évident que l'on peut fort bien imaginer un système où le travailleur recevrait la totalité de ces sommes, mais où il supporterait intégralement le paiement des cotisations de sécurité sociale. Pour l'entreprise le coût de la main-d'œuvre serait identique, pour la société également. Par contre, si les cotisations sociales sont supportées, au moins en partie, par le budget public et ne sont plus liées à l'utilisation de la main-d'œuvre, il y a là une incitation à utiliser des techniques à plus fort contenu de travail, c'est-à-dire que l'on introduit une distorsion par rapport à ce que la technologie et la rareté du travail et du capital exigeraient.

Quelle en est la conséquence ? Une diminution, sans doute considérable, de l'efficacité du système productif, qui serait dramatique dans le contexte actuel de l'économie française (comme, d'ailleurs, dans celui de toute autre économie industrielle).

(1) J.-P. Dumont, « Un rapport du plan conduit en faveur d'un abaissement des cotisations de sécurité sociale », le Monde, 27 septembre 1977.

leurs, des autres pays). Deux hypothèses peuvent alors être envisagées : ou bien les travailleurs accepteraient une diminution de leur pouvoir d'achat ou un ralentissement de sa croissance, ce qui serait évidemment regrettable pour eux, ou bien ils le refusent et il en résulterait nécessairement du chômage. Ainsi, faute de considérer les répercussions sur l'ensemble du système économique, une proposition visant à diminuer le chômage aboutirait précisément à l'effet inverse.

De la même manière, pour apprécier les effets qu'aurait une mesure comme celle dont nous discutons ici sur la balance commerciale, il est important de savoir ce qui détermine cette balance. Parce que, une fois de plus, toutes les variables économiques sont interdépendantes on ne peut pas « améliorer » le solde de la balance commerciale simplement en favorisant certaines exportations, par exemple celles des industries de main-d'œuvre. Le solde de la balance commerciale est la contrepartie des balances des capitaux et de la monnaie et est déterminé par celles-ci. La fiscalisation des cotisations sociales n'aboutit qu'à une distorsion favorisant les industries de main-d'œuvre aux dépens des autres industries, c'est-à-dire que la perte d'efficacité économique interne se traduit au niveau international par une moins bonne spécialisation, sans que la structure d'ensemble de la balance des paiements en soit affectée. Le même scepticisme radical doit s'exprimer à l'égard d'une autre conséquence de la mesure préconisée : il est indiqué dans le rapport précité que dans le cas où les cotisations sociales seraient assises sur la valeur ajoutée, il en résulterait « une baisse marquée de l'inflation ». L'inflation résulte pourtant d'un excès du pouvoir d'achat global, en termes monétaires, par rapport à l'offre globale. Il n'y a évidemment aucune raison de penser que pour un excès de charge aboutisse à soulager cette pression globale.

Le système économique est un tout ; on ne résoudra jamais le problème du chômage en dégageant des postes disponibles ou en créant des emplois de « de-à », mais l'importance de ce fait est qu'on ne peut résoudre le problème du chômage qu'en possédant une théorie du chômage, que cette théorie soit exprimée sous forme mathématique ou non. On ne peut résoudre le problème de l'inflation qu'en ayant une théorie de l'inflation. On ne peut résoudre le problème de l'équilibre extérieur qu'en ayant une théorie de la balance des paiements. On oppose souvent le théoricien, qui vivrait dans les nuages, et le praticien, qui seul connaît les réalités. On oublie en fait qu'il n'y a rien de plus concret que la théorie, à condition, bien sûr, que la théorie soit construite à l'épreuve des faits, sinon elle n'est qu'un jeu de salon, moins amusant que d'autres peut-être, mais surtout plus dangereux puisqu'elle peut aboutir à des décisions erronées. Et ce cela à la « mauvaise » théorie — celle qui n'a de commun avec la théorie économique que l'aspect purement formel, mais non la soumission aux règles de la méthodologie scientifique — rejoignant l'empirisme pur, qui n'est que le jeu de hasard. Dans la décision économique, à tous les niveaux, nous sommes menacés par ces deux écueils : l'empirisme « grossier » et le « crypte-empirisme », celui qui se cache sous un appareil mathématique impressionnant ou sous l'épaisseur des mots choisis avec talent.

(*) Professeur à l'université Paris-IX Dauphine.

Le psychodrame du franc

(Suite de la page 17.)

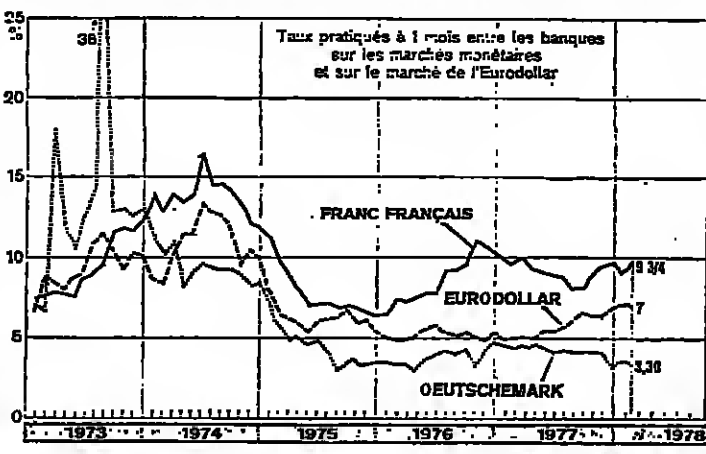
Cela dit, ce n'est que sur une période suffisamment longue que le taux de change reflète l'évolution des prix intérieurs comparés avec celles des autres pays. Bien d'autres facteurs interviennent, propres à brouiller, sinon même à fausser cette relation pendant une durée de temps indéterminée. Par exemple, une monnaie peut être artificiellement soutenue par des emprunts à l'étranger.

En régime de changes flottants, il existe une variable cruciale qui joue le double rôle de « baromètre » (pour les observateurs et les spéculateurs) et d'instrument d'ajustement (pour les autorités monétaires) : c'est le taux d'intérêt. Plus encore que dans tout autre domaine, il faut ici interpréter les variations temporelles d'un phénomène économique d'un point de vue dynamique. Autrement dit, un taux d'intérêt élevé n'a pas toujours la même signification, car il peut être le signe d'une politique d'ensemble qui est suivie, ou d'un signe de faiblesse ou d'un autre réaction saine.

Dans l'état actuel du marché, le tout est de savoir comment on se situe vis-à-vis du taux de l'eurodollar (étroitement lié au taux du marché monétaire américain). Si, comme cela est le cas pour le franc suisse, le deviser s'élève, et dans une moindre mesure pour la livre sterling, le taux pratiqué sur le marché monétaire international est au-dessus de celui de l'eurodollar, cela signifie (puisque le dollar est une monnaie faible) qu'on est en présence d'une devise orientée à la hausse ou en tout cas sur laquelle se crée une certaine pression à la baisse. Le taux se trouve-t-il au contraire régulièrement au-dessus de celui de l'eurodollar, cela est le signe qu'on se trouve en présence d'une monnaie sur la défensive. C'est pourquoi, lorsqu'un quatrième trimestre de l'année dernière, on a vu le dollar baisser légèrement (il est passé de 100 à 101,5 francs), cela ne dénotait pas une amélioration en profondeur du franc, puisque cette amélioration n'était acquise qu'au prix du maintien d'un foyer de change relativement élevé. Aujourd'hui le franc est très faible et très vulnérable avec un taux qui, à la fin de la semaine dernière, dépassait de trois points et demi le taux de l'eurodollar. Un écart beaucoup plus grand se révélerait sans doute nécessaire pour résister tant bien que mal aux coups de la spéculation.

Au coup d'œil sur notre graphique, on ne peut que constater que le franc a subi une dépréciation relative au dollar, ce qui est à la fois un fait et un problème. On se demande pourquoi il faut considérer le niveau du taux d'intérêt dans une perspective dynamique. Regardons la courbe relative aux taux du marché monétaire allemand (celle de l'eurodollar) : on voit que, au début de l'année, le taux de l'eurodollar a été de 10,5 %, ce qui est le premier pas de l'O.C.D.E. à avoir initié contre l'inflation au moment où celle-ci atteignait son paroxysme dans le

monde entier, c'est-à-dire en 1973 (on le comparait alors avec le boom économique). Cela se traduit sur le graphique par une brutale montée des taux allemands au premier semestre de cette année-là, reflétant la politique très restrictive en matière de crédit de la Bundesbank (qui a été jusqu'à porter à 16 % le taux auquel elle reprenait, pour dix jours seulement, les effets du marché). Cette politique était d'autant plus méritoire qu'elle permettait de maintenir le cours de cette même période le deutchemerk était en pleine ascension (à cause de l'inflation américaine). Le programme élargi de l'eurodollar a été lancé à Francfort ayant porté ses fruits, la République fédérale a pu commencer la désescalade des taux d'intérêt en 1974, alors que les autorités américaines et françaises



Source : Banque de France.

se voyaient contraintes de hausser les leurs (malgré les approches de la récession...). Aujourd'hui, les taux allemands sont extrêmement bas, la modicité du taux à court terme se répercutant sur celui à long terme. Un emprunt obligataire émis aujourd'hui sur le marché allemand des capitaux coûte moins de 6 % sur le marché français, plus de 12 %.

Si notre graphique comportait une courbe relative au marché monétaire britannique, on pourrait aussi en tirer des enseignements intéressants. On y verrait, par exemple, la trace de la malencontreuse décision prise par la Banque d'Angleterre d'abaisser, au début de mars 1976, son taux d'escompte (dénotant un minimum de l'inflation). C'est la seconde décision étant prise à contre-pensée (le développement de l'inflation intérieure commandait au contraire un relèvement), la conséquence ne se fit pas attendre ; ce fut la ruée sur le sterling, qui, pour la première fois dans sa longue histoire, descendit au-dessous du cours de 2 dollars (quels qu'ils soient) par once (le franc). La Banque d'Angleterre fut si grave que l'automne de la même année la Banque d'Angleterre se vit obligée de porter son « taux mini-

mun » à 15 %. Faute d'offrir une rémunération aussi élevée, qu'on aurait jugée en d'autres temps quasi usuaire, les émissions massives du Trésor britannique, rendues nécessaires pour financer l'énorme déficit public (et pour gérer la dette déjà accumulée), n'auraient pu être couvertes ! A la suite de quoi, le gouvernement britannique ayant — enfin — appliqué un programme de redressement rigoureux et surtout plus rationnel que par le passé, la Banque d'Angleterre a pu progressivement ramener en quelques mois son taux des bauteurs qu'il avait atteintes en octobre 1976 à un niveau très bas (5 %). Elle a relevé ensuite dans des proportions raisonnables quand le besoin s'en est fait sentir.

Si le plan barre avait remporté des succès décisifs contre l'inflation, ou aurait inévitablement vu le taux du marché monétaire français descendre dans le courant de l'année 1977, au-dessous de celui de l'eurodollar. Avec un taux de, mettons, 6 % au moment de l'ouverture de la campagne électorale, la Banque de France serait aujourd'hui en mesure, quelles que soient les fluctuations de la « confiance » dans l'avenir politique du pays, de défendre efficacement le franc sur le marché des changes. Elle disposerait, en effet, d'une grande marge de manœuvre pour rencherir de façon dissuasive par relèvement du foyer de l'argent, le coût des opérations spéculatives. Dans les conditions actuelles, elle risque d'être amenée à prendre des mesures de contrôle très sévères pour la tenue des affaires ou à porter le taux à un niveau quasiment intolérable (l'Italie « vit » avec un taux supérieur à 20 %, mais elle vit mal).

Il faut bien prendre conscience de la double nature du foyer de l'argent pour comprendre ses mouvements de va-et-vient : à la fois résultante et fruit d'une courbe d'intérêt, mais aussi, et surtout, le résultat de la politique de la Banque centrale, ou verrait le taux monter très vite dès que l'inflation prendrait son essor. Non parce que le marché est assez « gentil » pour

offrir spontanément une compensation sous forme de rémunération plus élevée, aux leurs victimes de la dépréciation monétaire, mais pour une cause mécanique : le taux d'intérêt varie en raison inverse du cours des créances. Une forte expansion du crédit financerait toujours par se traduire par une baisse de la valeur... des promesses de remboursement, c'est-à-dire des créances, il en résulte automatiquement une hausse du foyer de l'argent. Il n'existe, pour compenser ce mouvement « naturel » qu'un parade possible : que la Banque centrale soutienne le cours des créances en se portant, directement ou indirectement, acquéreur d'une part croissante de celles qui sont émises sur le marché. Mais en empêchant le taux d'intérêt de s'élever, on encourage l'octroi de nouveaux crédits et donc on alimente l'inflation. C'est pourquoi, à moins que l'inflation ne soit contrôlée, l'inflation reste forte et dangereuse.

Pour éviter les inconvénients sur l'activité économique d'une politique d'argent cher destinée à défendre la monnaie, certains préconisent de « déconnecter » le marché intérieur du marché international en réservant aux seuls comptes en francs des « non résidents » une rémunération élevée.

Mais le marché international n'est pas une abstraction ; il est le lieu où l'on apprécie la valeur des différentes devises et où le « non résident » a une préférence pour le franc, le dollar, le deutchemerk, etc. On peut se refuser de se soumettre à un taux dicté. Cependant, l'arbitraire se paie toujours. Pour compenser le taux d'intérêt à l'intérieur de la France, la Banque de France, comme on vient de le voir, se voit obligée d'alourdir encore son portefeuille de créances (émises par l'Etat ou les sociétés), l'émission d'un taux différent pour les détenteurs étrangers de francs en France et pour les résidents se traduira nécessairement par une dépréciation du franc sur le marché des changes. Pourquoi ? Parce que le seul moyen de porter sur le marché un taux d'intérêt plus élevé pour le franc, extérieur serait une baisse de la valeur de la créance (devises) correspondante.

Il n'existe qu'un seul exemple historique d'une politique de foyer de l'argent très bas : (taux inférieur à 3 %) menée pendant plusieurs années durant dans les pays de l'Europe occidentale pendant la guerre mondiale, qui, tant aux Etats-Unis et en Angleterre qu'en Allemagne, a été financée au moyen de bons du Trésor et de obligations d'Etat émis à des taux très bas. Les banques centrales rachetaient la plus grande partie de ces différents titres, ce qui permettait d'en soutenir le cours. Mais, à la fin de la guerre, les Etats-Unis et l'Angleterre étaient totalement contrôlés par la puissance publique et isolés hermétiquement du monde extérieur. PAUL FABRA.

Le spéculateur et l'Etat

(Suite de la page 17.)

En fait, l'avantage essentiel du contrôle des changes et de la raison de sa popularité auprès des gouvernements français n'ont probablement rien à voir avec la lutte contre la spéculation « stricto sensu ». Il s'agit plutôt d'accroître la souveraineté monétaire de l'Etat en empêchant les sorties de capitaux consenties à une création monétaire excessive, que ces capitaux soient ou non spéculatifs. En érigeant des barrières financières suffisamment hautes entre le pays et le reste du monde, l'Etat donne la possibilité d'en faire à sa guise en matière monétaire. La création de monnaie lui permet de prendre en charge des dépenses excessives, notamment publiques ou militaires, sans que les raisons politiques, il n'a pas pu financer ouvertement par les moyens traditionnels : impôts et emprunts. La taxe inflationniste sur les investissements publics ou militaires privés que, pour des raisons politiques, il n'a pas pu financer ouvertement par les moyens traditionnels : impôts et emprunts. La taxe inflationniste sur les investissements publics ou militaires privés que, pour des raisons politiques, il n'a pas pu financer ouvertement par les moyens traditionnels : impôts et emprunts.

Les poursuites judiciaires contre les spéculateurs et le contrôle des changes états, selon nous insupportables ou irrésistibles en tant que moyens de lutte contre la spéculation, il est nécessaire de suggérer d'autres mesures. Elles se distinguent des précédentes en ce qu'elles sont plus spécifiques, c'est-à-dire qu'elles permettraient de combattre les spéculateurs sans affecter les autres agents.

Il faut avoir l'air de la spéculation, il nous semble que le meilleur moyen pour ce faire n'est pas la poursuite judiciaire ; le gouvernement disposerait d'un outil beaucoup plus efficace en intervenant sur le marché des changes à terme et en autorisant tous les agents économiques à opérer sur ce marché. Les contrats à terme permettent l'échange de deux monnaies à une date future à un taux spécifié à l'avance, dit taux à terme. La spéculation sur

le marché à terme prend la forme d'achats à terme suivis à l'échéance de ventes au comptant. On peut donc spéculer en laissant le libre accès de ce marché à toute personne, spéculateur ou non. Imaginons alors que se développe la spéculation de baisse du franc, pour combattre l'Etat peut spéculer à la hausse du franc, c'est-à-dire se porter acheteur à terme pour le maintien d'un foyer de change relativement élevé. On y verrait, par exemple, la trace de la malencontreuse décision prise par la Banque d'Angleterre d'abaisser, au début de mars 1976, son taux d'escompte (dénotant un minimum de l'inflation). C'est la seconde décision étant prise à contre-pensée (le développement de l'inflation intérieure commandait au contraire un relèvement), la conséquence ne se fit pas attendre ; ce fut la ruée sur le sterling, qui, pour la première fois dans sa longue histoire, descendit au-dessous du cours de 2 dollars (quels qu'ils soient) par once (le franc). La Banque d'Angleterre fut si grave que l'automne de la même année la Banque d'Angleterre se vit obligée de porter son « taux mini-

contre l'érosion monétaire, simplement en le vendant à terme contre une monnaie forte. On peut donc spéculer en laissant le libre accès de ce marché à toute personne, spéculateur ou non. Imaginons alors que se développe la spéculation de baisse du franc, pour combattre l'Etat peut spéculer à la hausse du franc, c'est-à-dire se porter acheteur à terme pour le maintien d'un foyer de change relativement élevé. On y verrait, par exemple, la trace de la malencontreuse décision prise par la Banque d'Angleterre d'abaisser, au début de mars 1976, son taux d'escompte (dénotant un minimum de l'inflation). C'est la seconde décision étant prise à contre-pensée (le développement de l'inflation intérieure commandait au contraire un relèvement), la conséquence ne se fit pas attendre ; ce fut la ruée sur le sterling, qui, pour la première fois dans sa longue histoire, descendit au-dessous du cours de 2 dollars (quels qu'ils soient) par once (le franc). La Banque d'Angleterre fut si grave que l'automne de la même année la Banque d'Angleterre se vit obligée de porter son « taux mini-

Le libre accès au marché pour tous présenterait un avantage que nous n'avons pas mentionné : il permettrait d'empêcher de protéger leurs dépôts bancaires

contre l'érosion monétaire, simplement en le vendant à terme contre une monnaie forte. On peut donc spéculer en laissant le libre accès de ce marché à toute personne, spéculateur ou non. Imaginons alors que se développe la spéculation de baisse du franc, pour combattre l'Etat peut spéculer à la hausse du franc, c'est-à-dire se porter acheteur à terme pour le maintien d'un foyer de change relativement élevé. On y verrait, par exemple, la trace de la malencontreuse décision prise par la Banque d'Angleterre d'abaisser, au début de mars 1976, son taux d'escompte (dénotant un minimum de l'inflation). C'est la seconde décision étant prise à contre-pensée (le développement de l'inflation intérieure commandait au contraire un relèvement), la conséquence ne se fit pas attendre ; ce fut la ruée sur le sterling, qui, pour la première fois dans sa longue histoire, descendit au-dessous du cours de 2 dollars (quels qu'ils soient) par once (le franc). La Banque d'Angleterre fut si grave que l'automne de la même année la Banque d'Angleterre se vit obligée de porter son « taux mini-

rentabilité réelle des dépôts à terme auprès des banques françaises et de constituer, comme nous l'avons vu, un véritable impôt sur les dépôts à vue non rémunérés. Certains Français essaient de faire passer leurs avoirs à l'étranger pour échapper à l'érosion monétaire en les transférant illégalement en Suisse, où ils possèdent des comptes à numéros libellés en francs suisses. Les autorités françaises ont porté à l'économie de notre pays le fait que les capitaux quittent ainsi les banques françaises et ne sont dès lors plus disponibles pour le financement de nos entreprises. On peut présumer que, en dépit du « contrôle des changes renforcé » que propose le programme commun, la venue de la gauche au pouvoir ne pourrait qu'utiliser les anti-inflationnistes, et donc stimuler cette sortie de capitaux.

Pour éviter ce phénomène, on pourrait concevoir que la Banque de France, par l'intermédiaire des banques françaises, accepte de recevoir des dépôts libellés en francs suisses (ou indexés sur le franc suisse, comme l'on voudra). Ne nous méprenons pas : il n'est pas question que ces dépôts soient payables (ou remboursables) en francs suisses, puisque la Banque de France risque de ne pas posséder une quantité suffisante de cette monnaie et qu'elle n'a, bien sûr, pas le droit de l'émettre. Ces dépôts seraient payables en francs français, mais la quantité de francs français remboursés serait calculée de telle façon que la valeur de l'avoir exprimée en francs suisses reste celle qu'il avait au moment du dépôt (1). Naturellement, si l'on désire rétablir la liberté de circulation des capitaux entre la France et la Suisse, il faudrait que ces dépôts soient remboursés à un

taux d'intérêt au moins égal à celui qui est disponible en Suisse. Un système semblable pourrait être mis en place pour les monnaies étrangères, y compris les droits de tirage spéciaux. Le succès de tels dépôts auprès du public ne peut être assuré, mais, après l'expérience positive de l'emprunt Barra, que est, comme on le sait, indexé sur l'unité de compte européenne.

Les banques, quant à elles, seraient également autorisées à recevoir ces dépôts. Elles pourraient ensuite choisir de les conserver, encaissant alors un risque de change, ou de les redéposer auprès de la Banque de France. La Banque de France, ayant reçu des dépôts libellés en monnaie étrangère subirait également un risque de change, contre lequel elle devrait s'assurer. Mais, si elle choisit de les conserver, elle ne peut pas se protéger puisqu'elle ne pourrait le faire qu'en se procurant une créance en devises sur un étranger, ce qui élèverait tout intérêt à la proposition. Elle aurait ainsi accepté de délivrer les citoyens français du risque d'érosion monétaire en assumant elle-même ce ne serait que justice étant donné qu'elle en est, avec l'Etat, la source première.

Malgré ses nombreux avantages, cette proposition ne constitue pas une panacée contre la fuite des capitaux. La venue au pouvoir de la gauche fera probablement naître chez les épargnants de multiples craintes, justifiées ou non au sujet de leurs avoirs ; érosion monétaire, bien sûr, mais également spoliation ou expropriation de leurs biens et mesures fiscales défavorables. La mesure proposée ne peut servir qu'à dissiper la première de ces craintes. Les autres subsisteront et constitueront une cause suffisante de fuites de capitaux. La France devrait être non pas le contrôleur des changes, qui serait nécessairement tardif, mais la hausse simultanée de tous les taux d'intérêt payés par les banques françaises sur leurs dépôts, quelle qu'en soit la monnaie de libellé.

BERNARD DUMAS.

(1) Cette méthode est d'ores et déjà pratiquée pour les engagements des banques centrales vis-à-vis du Fonds monétaire international, qui sont indexés sur les droits de tirage spéciaux.

Croisières en Méditerranée.

A bord du "Daphné", véritable palace de la mer, découvrez la Méditerranée comme jamais vous ne l'avez vue, avec l'itinéraire de 14 jours le plus intéressant qui puisse être proposé cette année : Gênes, Naples, Alexandrie, Port-Saïd, Haïfa, Kusadasi, Istanbul, Le Pirée, Capri. Tout à bord est prévu pour votre confort : cabines spacieuses, gastronomie, piscines, sports, spectacles, danse.

Départs du 25 mars au 4 novembre. Prix de 3920 F à 12460 F.

flotta lauro

CIT

Je désire recevoir votre documentation "Flotta Lauro".

Nom _____

Adresse _____

5, bd des Capucines 75002 Paris tél. : 266.46.50 ou toutes agences de voyages

Inde, un poids

ABU DHABI

BAHREIN DUBAI

DOHA MUH

GULF AIR

le cinq étoiles de transport

(1) 261.61.20, (1) 776.

LE MARCHÉ DES BENS D'EQUIPEMENT

Qui investira en 1978 ?

Le marché des biens d'équipement est le secteur le plus dynamique de l'économie française. Il représente 15 % du PIB et emploie 1,5 million de personnes. Les investissements dans ce secteur sont en forte croissance, notamment dans les domaines de l'électronique, de l'automobile et de l'équipement agricole.

Les entreprises du secteur sont confrontées à une concurrence internationale de plus en plus agressive. Elles doivent donc investir dans la recherche et le développement pour maintenir leur compétitivité.

Le gouvernement français a mis en place des mesures de soutien à ce secteur, notamment sous la forme de crédits d'impôt et de subventions. Ces mesures ont permis de maintenir un niveau élevé d'investissement dans le secteur.

Malgré ces soutiens, le secteur reste confronté à de nombreuses difficultés, notamment en ce qui concerne l'accès au crédit et la fiscalité. Il est donc essentiel que le gouvernement continue de soutenir ce secteur par des mesures adaptées.

Ce document indispensable à vos côtés il vous suffit d'envoyer votre...

L'Inde, un partenaire économique d'un poids croissant

L'INDE va-t-elle, comme on dit, s'en sortir ? L'Association France - Union indienne a repris, l'autre jour, le débat, dans une table ronde présidée par M. Jean Dardidan, ancien ambassadeur en Inde, avec la participation de M.A.K. Sen-Gupta, conseiller économique de la haute commission indienne à Londres, et préparée avec la collaboration de Mme Charles Morasé.

Fait révélateur : les lieux communs sur les vaches, les mandants, le prétendu immobilisme de la société, ne sont pas apparus un seul instant, ce qui ne veut pas dire que les créateurs aient présenté l'Inde et son a. au contraire, été beaucoup question des facteurs

sociaux les plus préoccupants, des options politiques et économiques du nouveau gouvernement, de la position de l'Inde dans le contexte Nord-Sud, du choix des techniques, des problèmes d'énergie posés à ce pays.

L'image dominante est celle d'une Inde singulièrement plus dynamique que beaucoup de gens ne l'ont pensé pendant longtemps. Des mutations importantes se révèlent au sein de la société comme dans l'économie, les techniques de pointe font face aux modes ancestraux de production. L'Inde des hautes coxiste avec celle des gros contrats d'usine clés en main sur le marché mondial.

Gange et la frontière pakistanaise), appréciables pour le riz dans les deltas du Coromandel (est). Par contre, dans les zones pérennelles de pluviosité faible et irrégulière et mal pourvues en possibilités d'irrigation, la production tend à plafonner, faute de nouvelles terres à défricher.

Dans l'Inde orientale, de Bénarès aux bouches du Gange (plus l'Assam et l'Orissa), la production du riz (principale céréale) reste médiocre depuis plus de dix ans. Contraste douloureux entre ces belles terres alluviales, avec leur énorme potentiel d'irrigation, et la pauvreté des techniques traditionnelles (sauf en partie au Bengale) et la misère des petits paysans. Structure sociale, relative inertie ou engorgement depuis des décennies, expliquent en partie cette situation. Parler de stagnation serait abusif ; l'irrigation progresse et facilite, par exemple au Bihar, la culture du blé en hiver (saison sèche), mais on est encore loin d'une expansion généralisée.

En ce moment, l'humeur est plutôt optimiste à New-Delhi : suppression des importations de grain ; petites exportations ; 18 millions de tonnes de réserves. Et pourtant, la circonspection s'impose. Dans la phase 1967-1972, la progression de l'agriculture a été provoquée surtout par la volonté des hommes de la terre et l'adoption par eux de nouvelles techniques. Puis surviennent trois années difficiles : déficiences dans l'appareil économique, crise du pétrole et deux mauvaises moussons sur trois, ce qui fait reculer la production et remonter les importations.

La reprise, à partir de 1975, s'explique avant tout par la bonité du ciel, car la consommation d'engrais chimiques reste plus ou moins stationnaire, tandis que la production de semences sélectionnées ne fait guère de progrès pour le blé. Quant au riz, qui est de loin la principale céréale, son avance demeure ralentie par des difficultés d'ordre technique : manque de variétés nouvelles bien adaptées aux conditions locales, maîtrise de l'eau défective.

Moins vulnérable aux calamités naturelles, l'agriculture indienne l'est toujours plus aux erreurs de calcul, aux faiblesses de planification et de gestion. Dans les régions avancées où l'on évite ces défauts, on constate que la croissance a aussi profité aux autres branches de l'économie : salaires agricoles, élargissement du marché du travail dans l'agriculture et en dehors de celle-ci, essor des petites industries, du commerce, des transports. En revanche, dans bien des districts, la condition des plus pauvres s'est peu améliorée, elle a même pu s'aggraver.

Conscient de ses problèmes, le nouveau gouvernement du Janata entend renforcer le développement rural, mais, comme le remarquent le professeur Sachs (Hautes Etudes en sciences sociales à Paris), il reste à voir si sa politique sera très différente de celle du Congrès. L'effort accru en matière d'irrigation est judicieux, mais faut-il attendre beaucoup des conseils locaux (panchayat), des coopératives et autres institutions rurales ? Leur valeur sociale est mince, car ils favorisent les paysans moyens ou supérieurs, et leur efficacité économique laisse fort à désirer.

Le niveau technique et la gestion ont, par contre, fait de gros progrès, surtout dans le secteur public. La Heavy Machine Tools exporte, de longue date, et même en Europe occidentale, ses machines-outils. Encore plus typique apparaît la Bharat Heavy Electricals Longtemps un des « hommes malades » du secteur public, cette entreprise décroche aujourd'hui un contrat de 74 millions de dollars pour la construction d'une centrale en Arabie Saoudite et une commande analogue en Libye, face à tous les grands noms de l'équipement électrique dans le monde. La technologie est jugée satisfaisante et les ingénieurs indiens coûtent beaucoup moins cher que les américains ou les européens.

De leur côté, les firmes privées comme Tata ouvrent des bureaux à l'étranger et développent leurs exportations, de l'ingénierie à la parfumerie.

Combinées à la baisse des importations de grain, la hausse des exportations de biens manufacturés et les envois de fonds des travailleurs rudiens émigrés, notamment dans le Golfe et en Iran, permettent à l'Inde de jouir, fait sans précédent d'environ 5 milliards de dollars de réserves en devises.

Dans le secteur industriel, on mène à l'agriculture, l'avenir immédiat ne se dessine pas encore nettement : dynamisme de certaines branches et progrès technique, d'un côté ; croissance et demande industrielles faibles, investissements privés ralentis, de l'autre. Pour colmater le trou, intervient la pénurie quasi chronique d'énergie, d'où l'opportunité de mieux stimuler toutes les sources possibles depuis le gaz de méthane dérivé de la boue de vache jusqu'au pétrole. Tout en restant déficitaire, la production de ce dernier augmente grâce aux découvertes faites au large de Bombay.

Si le gouvernement du Janata joue ses cartes de manière assez adroite, la puissance économique de l'Inde pourrait faire de grands pas en avant. C'est pourquoi, au lieu de raisonner en termes d'annuaire, le secteur public occidental aurait intérêt à rechercher toutes les formules possibles de coopération et d'échanges.

GILBERT ETIENNE

Controverse à Bruxelles

(Suite de la page 17.)

En ce qui concerne l'avenir, le dispositif d'aide à l'emploi que le gouvernement Callaghan entend appliquer à partir du 1^{er} avril devrait, pour recevoir l'autorisation de la Commission, être conçu de telle manière que les excès actuels puissent être éliminés. Les services de M. Voué entendent surtout s'assurer que la part de l'aide réservée aux trois secteurs actuellement privilégiés (toujours les mêmes) sera considérablement réduite. C'est le point clé, celui sur lequel les pourparlers en cours risquent le plus d'achopper.

De façon plus générale, le système devrait inclure, sous-jacents, un mécanisme de contrôle destiné à éviter une concentration excessive de l'aide au profit d'un secteur quelconque. Le seul moyen d'y parvenir serait d'être limité à douze mois et, à l'intérieur de cette période, comporter une certaine dégressivité. Qu'aurait de six mois, son contrôle devrait être obligatoirement subordonné soit à la présentation d'un plan de restructuration par l'entreprise, soit à l'engagement pris par les autorités compétentes que les travailleurs pour lesquels la prorogation de l'aide est demandée seront accueillis et employés. Ils demandent encore que les autorités britanniques notifient préalablement à la Commission les demandes d'aide qui, pour une entreprise donnée, dépassent cent travailleurs ou encore 50 % du total du personnel.

C'est la première fois, faut-il le souligner, que la Commission, après avoir avaisé tant de colporteurs, affronte les Britanniques sur ce terrain difficile des aides publiques.

Restera-t-elle déterminée ? En vérité, un repli très net, même si elle le sentait, semblerait difficile dans le cas où elle s'inclinerait devant les exigences britanniques, plusieurs autres Etats membres, elle ne l'ignore pas, prendraient des contre-mesures probablement redoutables pour la cohésion du Marché commun. Le gouvernement britannique, de son côté, face à ses chômeurs, à ses syndicats, dispose d'une marge de manœuvre étroite. Rétrécir le champ d'application de la T.E.C., se résigner ouvertement à la fermeture d'usines au nom de l'intérêt commun ne lui sera pas commode. Dans ces conditions, le conflit paraît difficile à éviter.

PHILIPPE LEMAITRE

Le bilan agricole

Entre 1959 et 1975-76, la production alimentaire de base (céréales et légumineuses) a doublé pour atteindre 121 millions de tonnes, face à une croissance démographique de 70 %. Après une première période d'expansion due principalement à la mise en valeur de nouvelles terres, l'agriculture s'est tournée vers la modernisation. Dans les districts avancés, le paysan dépense les 2 000 kg-de blé (soit souvent

plus que l'Américain du Middle-West), avec son vieux araire renforcé d'une tige métallique et ses autres anciens outils, complétés aujourd'hui par le puits tubé à pompe, les engrais chimiques, les nouvelles semences. Selon les cas et les régions, les pesticides et, beaucoup plus rarement, le tracteur complètent l'éventail.

Ces progrès sont très inégalement répartis : spectaculaires dans le nord-ouest (entre le

La technologie indienne à l'étranger

Une des idées reçues en matière de développement est que les pays du tiers-monde ont dédaigné la petite industrie pour promouvoir les colosses et grands projets industriels. Avec ou sans appui du gouvernement, dans bien des pays, la petite industrie a connu, en réalité, une vigoureuse expansion. En Inde, elle assure entre 40 et 50 % de la production industrielle.

Le gouvernement du Janata veut renforcer cette tendance, notamment en milieu rural. Du même coup, la liste des biens réservés au petit secteur industriel s'agrandit. D'autres mesures visent à restreindre la grande industrie privée lorsqu'elle fait concurrence aux petites entreprises. Or, cette sorte d'opposition, surtout au moment où l'industrie indienne est touchée par la récession ?

Les grandes maisons privées ont les coudees plus franches dans les branches comme les engrais, le ciment, les machines. Quant à nos investissements étrangers, ils sont considérés avec défiance, sauf dans quelques branches d'activité faisant appel à une haute technologie. Finalement, le secteur public conserve un rôle de premier plan dans la sidérurgie, l'équipement lourd, etc.

Depuis une dizaine d'années, l'industrie a perdu beaucoup de son élan en termes de croissance.

et l'Etat

un outil de prévision indispensable

LE MARCHÉ DES BIENS D'EQUIPEMENT
PREVISION 1978

Qui investira en 1978 ?
30 branches : Le dossier analyse de façon détaillée les perspectives d'investissement de 30 branches d'activité.
100 firmes industrielles
8 entreprises nationales
Le dossier recense les programmes d'investissement de ces différentes entreprises pour l'année 1978. Les 8 entreprises nationales prises en compte sont : EDF, GDF, Cof, P et T, SNCF, RATP, Air France, Air inter (prévisions d'investissements et principaux projets).

21 régions
Le dossier présente les programmes d'équipement des 21 régions de France.

400 contrats
Il s'agit du recensement des 400 principaux contrats d'exportation négociés avec les pays en voie de développement.

9 pays étrangers
Le dossier décrit les perspectives d'investissement de 8 pays industrialisés, toujours pour l'année 1978. Les 9 pays pris en compte sont : Allemagne Fédérale, Belgique, Espagne, USA, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, Japon, Suisse.

Sur quels produits portera l'investissement ?
Le dossier décrit la répartition des investissements 78 sur les principaux biens d'équipement. Ceux-ci sont classés en 5 grands types de produit :
Les produits de la construction mécanique
Dont à titre d'exemple :
• Machines agricoles
• Machines outils et matériels connexes
• Equipement général
• Equipement spécialisé
• Matériel de maintenance
• Matériel de Transport Public
• Instruments et matériels de précision, etc.
Les produits de la construction électrique et électronique
Dont à titre d'exemple :
• Matériel de traitement de l'information
• Mécanisme de bureau
• Bureaux d'équipement électriques
• Bureaux d'équipement électroniques
• Biens intermédiaires électriques et électroniques.
Les véhicules utilitaires
Le matériel roulant ferroviaire
Les bâtiments à usage industriel, commercial et agricole ainsi que le Génie Civil.

Ce document indispensable à vos prévisions 1978 est en vente dès maintenant au prix de 350 francs. Il vous suffit d'envoyer votre commande aux éditions de l'Usine Nouvelle-BIPE, 15, rue Bleue, 75008 PARIS. Tél. 246-72-37 accompagnée de votre règlement.

VIENT DE PARAITRE

deux cent mille exemplaires vendus en 1976

Le Monde publie la troisième édition de

L'année économique et sociale

un bilan complet, économique, social, financier et boursier, en France et à l'étranger.

168 pages / 109 pays / en vente partout 15f

Dès les années 90, le monde occidental pourrait manquer d'uranium

Si les partisans de l'énergie nucléaire s'empres- sent de dénoncer les risques de tensions futures dans l'approvisionnement pétrolier du monde occidental, ils sont plus discrets sur l'avenir de l'uranium. Or le rapport établi conjointement par l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique, intitulé « Uranium, ressources, production et demande », comme le résultat des travaux de la conférence mondiale de l'énergie, l'un et l'autre récemment publiés, ne laissent pas d'inquiéter.

EN 1977, la production d'uranium du monde non communiste s'est élevée à 30 000 tonnes pour une capacité de 33 000 tonnes. Cela représente un assez net accroissement puisque cette production était demeurée à un niveau constant : de 19 000 à 22 000 tonnes par an entre 1972 et 1975. Selon l'O.C.D.E., « il ressort des estimations actuelles relatives aux ressources en uranium qu'il existe une possibilité de porter cette production à 90 000 tonnes par an d'ici à 1985, à condition que des incitations et une stabilité économique suffisantes

puissent servir de base à une expansion régulière ». Mais c'est surtout après 1985 qui semble craindre. En 1977, les ressources et réserves ont été réévaluées (le précédent rapport de l'O.C.D.E. date de 1975). Sans doute, certaines découvertes ont-elles été réalisées. Le rapport ne tient pas compte du très important gisement — le plus grand du monde — mis au jour au mois de février au nord de l'Australie dans la région d'Alligator-Rivers. Mais la progression est liée principalement au réajustement par les experts de l'O.C.D.E. du coût maximal d'extraction. Un tel réaj-

usement est sans doute justifié par l'évolution du marché. Les prix mondiaux dans les cas de livraison à court terme sont passés de près de 39 dollars le kilogramme d'uranium (U) en 1974 à 54 dollars en 1976 avant de se stabiliser finalement aux alentours de 104 dollars le kilo en 1977. Précisons que les contrats à long terme sont conclus à des conditions beaucoup plus avantageuses et qu'en 1978 la moyenne des livraisons aux Etats-Unis a été de 41,88 dollars par kilo. L'O.C.D.E., qui avait déterminé les ressources raisonnablement assurées à moins de 40 dollars le kilo d'une part, de 40 à 80 dollars d'autre part, a désormais relevé ces seuils à 80 dollars dans le premier cas et de 80 à 130 dollars dans le second. Les ressources raisonnablement assurées sont comprises dans des gisements de minerais connus, dont l'étendue, la teneur et la configuration sont telles qu'on pourrait, dans les limites de coûts à la production données, les récupérer grâce aux techniques d'extraction et de traitement actuellement éprouvées. Les ressources raisonnablement assurées atteignent maintenant

2,2 millions de tonnes contre 1,8 million de tonnes en 1975. Quant aux « ressources supplémentaires estimées » (1), elles s'établissent en 1977 à 2,1 millions de tonnes contre 1,83 précédemment. Ainsi malgré l'élargissement de la fourchette des coûts de production, les progrès sont bien modestes. Quant à la répartition géographique de ces réserves, elle est bien inégale. Cinq pays, les Etats-Unis (523 mille tonnes), l'Afrique du Sud (398), l'Australie (288), le Canada (167) et le Niger (180) disposent de 87,5 % des ressources raisonnablement assurées à un coût inférieur à 80 dollars le kilo. Et deux d'entre eux, les Etats-Unis et le Canada, détiennent 81,4 % des ressources supplémentaires estimées à u même coût. Et nul n'ignore que les pays exportateurs multiplient les conditions préalables à leurs ventes (question de non-prolifération et garanties, traitement des ressources naturelles préalablement à leurs exportations, etc.). Dès les premières tensions sur le marché, il est vraisemblable que ces conditions seraient encore renforcées.

Vingt années de consommation

Mais une telle crise est-elle possible ? Les travaux de l'O.C.D.E. comme ceux de la conférence mondiale de l'énergie sur la contribution du nucléaire aux besoins mondiaux de 1975 à 2020 convergent quant à la demande. L'O.C.D.E. a fortement révisé en baisse ses prévisions d'expansion de l'énergie nucléaire. Pour 1985, la puissance nucléaire installée dans le monde occidental a été ramenée de 478-520 gigawatts à 271-388 gigawatts. Et pour l'an 2000 les chiffres ont été réduits de moitié (et sont désormais compris entre 1 000 et 1 890 GW). Pour hypothèses que soient ces estimations, elles n'en marquent pas moins des tendances. « Bien que ces révisions en baisse tendent à accroître le caractère suffisant des réserves existantes (...), écrit l'O.C.D.E., il n'est pas moins urgent de découvrir d'importantes réserves supplémentaires. »

En effet, selon ces prévisions de demande, les réserves actuelles correspondent à une vingtaine d'années de consommation. Et encore l'Organisation internationale tient-elle à souligner que « pour des raisons économiques, techniques et politiques, le fait de ces réserves ne sera probablement pas exploité ». Et elle ajoute quel extraordinaire effort il sera demandé à l'industrie extractive, qui devra multiplier sa production par dix en quinze ans.

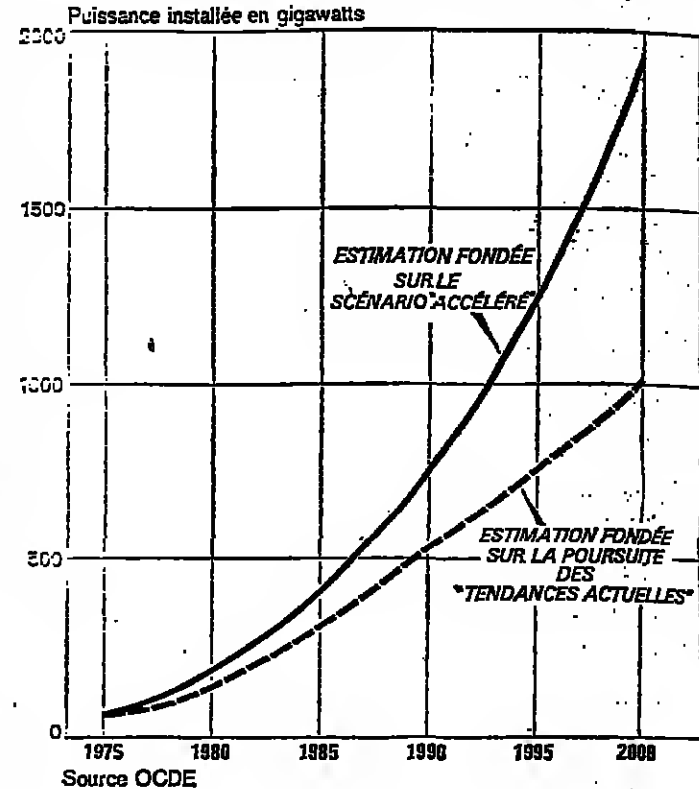
Il n'est guère étonnant que les deux rapports convergent aussi dans leurs conclusions. « Et on a donné les aspects prudents des prévisions de la demande d'uranium et les difficultés que l'on rencontrera probablement à y faire face, écrit M. Foster dans le rapport de la conférence mondiale de l'énergie, il semble évident que l'énergie nucléaire ne pourra même pas fournir 50 % de la demande mondiale en électricité d'ici à l'an 2020, sans employer certains des cycles de combustible avancés. » Et l'O.C.D.E. de remarquer : « Il est manifeste que les concertisseurs thermiques doivent être remplacés en temps voulu par des filières de réacteurs plus avancées, qui permettront de réaliser des économies en matière de ressources en uranium, si l'on veut que l'électro-nucléaire joue un rôle important dans la satisfaction des besoins du monde à plus long terme. »

Aux experts atomistes qui préconisent ainsi le recours aux sur-régénérateurs, il ne manquera pas d'opposants pour répondre que, face à un avenir aussi incertain, le pari nucléaire ne s'impose pas.

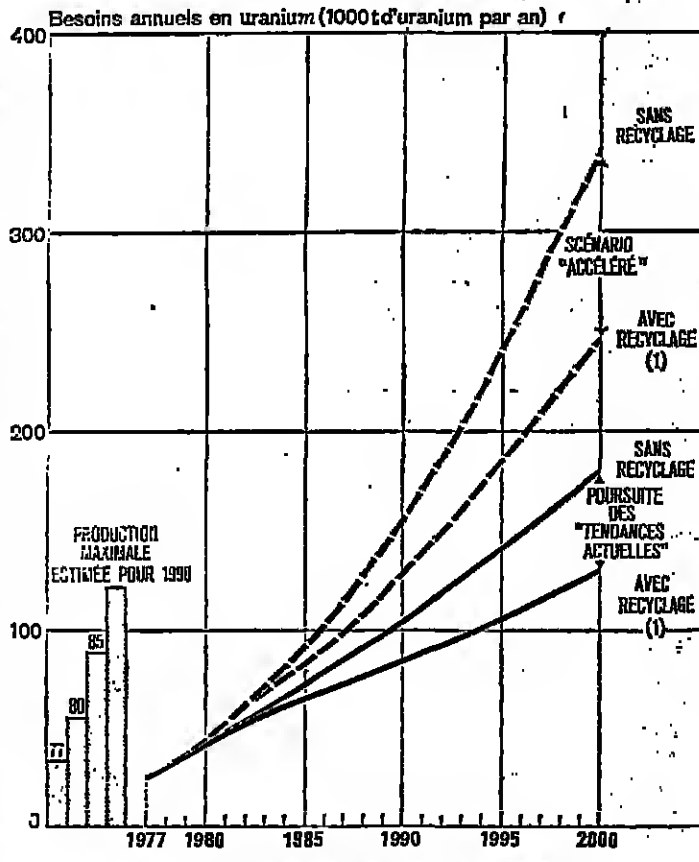
BRUNO DETHOMAS.

(1) Les ressources supplémentaires estimées sont celles dont on suppose la présence en se fondant surtout sur des données géologiques directes dans des prolongements de gisements bien explorés, dans des gisements peu explorés ou dans des gisements non découverts mais supposés exister dans des formations ayant des caractéristiques géologiques bien définies.

PUISSANCE NUCLÉAIRE INSTALLÉE DANS LE MONDE : LES PRÉVISIONS OSCILLENT DÉSORMAIS ENTRE 1000 ET 1890 GIGAWATTS (LA MOITIÉ DES ESTIMATIONS PRÉCÉDENTES)



BESOINS ANNUELS EN URANIUM : LES EXPERTS DE L'OCDE ESTIMENT AUJOURD'HUI PLUS PROBABLES LEURS HYPOTHÈSES BASEES SUR LES 'TENDANCES ACTUELLES' QUE L'ADOPTION DE PROGRAMMES ACCÉLÉRÉS



(1) C'est-à-dire avec mise en service de surgénérateurs. Source OCDE

DU LUNDI 6 AU SAMEDI 18 FEVRIER

QUINZAINE DE LA MESURE INDUSTRIELLE

MADÉLIOS
PLACE DE LA MADELEINE - PARIS
pour ceux qui savent choisir

Bienvenue à Brême, Cologne, Bonn, Dusseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich, Nuremberg, Sarrebruck et Stuttgart.



Pour les horaires, consultez notre Petit Livre Jaune.

Chaque jour, 12 vols directs ou 34 correspondances via Francfort, vous relient à toutes ces villes d'Allemagne. Départ d'Orly Ouest. Limite d'enregistrement : 15 minutes seulement.

Lufthansa

ESCP FORMATION CONTINUE

M. Fonction Entreprise est intéressé par

Adresse Tél

désire recevoir le programme complet et détaillé Formation Permanente

MARKETING DISTRIBUTION	GESTION DES PRODUITS	6 - 10
	ANIMATION DES VENTES	20 - 24
	DISTRIBUTION DES BIENS ET SERVICES	3 - 7
COMPTABILITE	INTRODUCTION A LA GESTION	24 - 28
CONTROLE	GESTION COMPTABLE DES SOCIETES	13 - 17
	ANALYSE ET PREVISION FINANCIERES	24 - 28
FINANCE	MARCHE DES CAPITAUX	6 - 10
	TECHNIQUES DE PLANIF., D'EVALUAT., ET DE CONTR. FIN.	3 - 7
PERSOINNEL	GESTION DES EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	13 - 17
	NEGOCIATIONS SOCIALES	3 - 7
AFF. INTERNAT.	IMPLANTATION A L'ETRANGER	6 - 10
	EXPORT. DU SAVOIR FAIRE ET DE L'ASSIST. TECHNIQUE	20 - 24
	ANALYSE DE SYSTEME	13 - 17

Ces différents stages constituent des modules indépendants, qui peuvent être capitalisés pour l'obtention d'un **Certificat d'Etudes Spécialisées**.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS - FORMATION CONTINUE
79 Av de la République 75011 Paris - tél : 355.39.08
Chambre de commerce et d'Industrie de Paris (Centre Parisien de Management)

Wall Street

Influence de la loi
d'intérêt la base
des changements
Wall Street
l'impact est énorme
à l'investissement
de la fin 1977

la fine fleur

ont été
l'impact est
l'impact est
l'impact est

Faites valider vos
bulletins chez toi
les dépositaires
portant l'enseigne

**Vous Calculez
Et bien, Dessinez moi**

benso
le dessin automatique

Pourquoi ?
Parce que le dessin automatique vous est
certainement utile.
Parce que la machine à dessiner Benso y
répond.

Comment ?
Selon vos exigences et vos besoins. Une
gamme modulaire de 50 machines à de
surtout, Benso ne vous laisse pas dans
Benso. C'est d'abord le conseil, c'est sûr.

Pour qui ?
Que vous soyez ingénieur, gestionnaire
pour vous offrir avant de noter de
Benso est pour vous l'efficacité d'un
Comptable.

Avec Benso, dans la plupart des cas,
chez vous pour 1000 F/mois. Avec
tout votre langage et le nôtre. Nous parlons
Documentation sur Benso
BENSON - 1, RUE JEAN LEMOINE -
94415 CRÉTIL FRANCE

be

Depuis 34 ans, le job
"Les Annonces"
pour la vente des
boutiques, locaux, centres com
En Vente Partout 2 F. et 36. 198

مكتبة الامم المتحدة

Wall Street: une profession sur le déclin

Alors que sous l'influence de la baisse du dollar et de la hausse des taux d'intérêt la Bourse de New York continue de baisser, des changements structurels sont en train d'affecter Wall Street. Depuis plusieurs années, une succession de fusions ont entraîné une réduction notable du nombre des « Investment Banks ». Pas moins de treize fusions ont eu lieu en 1977.

LES Investment Banks sont des institutions spécifiquement américaines dont l'existence découle d'une loi votée en 1933 à la suite de la grande crise financière. Cette loi, le Glass-Steagall Act, interdit aux banques de dépôts (Commercial Banks) de souscrire et de distribuer les actions et obligations des sociétés anonymes. Certes, avant 1933, des banques aussi prestigieuses que Goldman Sachs, Kuhn Loeb, Kidder Peabody, Lazard Frères avaient joué un rôle significatif, permettant en particulier le financement des chemins de fer. Toutefois, c'est le Glass-Steagall Act qui confère aux Investment Banks leur spécificité juridique, et ce n'est qu'après sa promulgation que des banques

comme Morgan Stanley ou The First Boston Corporation prirent l'importance qu'elles connaissent aujourd'hui. Dans les années qui ont suivi la guerre, l'investissement banking a connu un développement sans précédent. La croissance continue de l'économie mondiale stimulant les besoins de financement à long terme des entreprises américaines, le marché des capitaux a rapidement grandi. L'intérêt croissant porté à la Bourse de New-York est souligné par la progression de l'indice Dow Jones, multiplié par 5 de 1950 à 1972 et l'augmentation du nombre des porteurs de parts, qui passèrent de 6 à 30 millions pendant la même période.

La fine fleur

Les Investment Banks ont des activités variées. Elles forment des syndicats qui souscrivent les émissions publiques d'actions et d'obligations. Elles jouent un rôle majeur dans le placement de certaines émissions supérieures des

institutions financières (compagnies d'assurances, caisses de retraites). Les opérations de fusions et d'acquisitions sont pratiquement leur domaine réservé. Les Investment Banks sont également très actives dans le financement

des Etats et des municipalités, dans le leasing ainsi que dans les opérations relatives au marché monétaire. Elles jouent aussi un rôle majeur sur le marché boursier grâce à leurs services d'analyse financière, à leur capacité de réaliser les transactions de blocs d'actions ainsi que des ordres non inscrites à la cote des principales Bourses américaines. Certaines d'entre elles offrent des services encore plus spécialisés d'arbitrage sur les marchés internationaux, les obligations et actions de préférence convertibles, ainsi que dans le déroulement des offres publiques d'achat.

Un certain jour de mai 1975...

La montée quasi continue des valeurs américaines s'est interrompue en 1972. Après la crise de 1972-1974 où l'indice Dow Jones était descendu jusqu'à 577, le marché s'est repris, sans faire preuve toutefois d'un excès d'optimisme. Le volume journalier continue de croître mais de façon moins régulière. En revanche, dans les cinq dernières années, le nombre des porteurs de parts a régressé de 30 à 25 millions, signe de la déception des investisseurs. Un autre phénomène important s'est produit depuis une dizaine d'années : les institutions financières jouent un rôle croissant à la Bourse et un estime qu'elles dépassent aujourd'hui plus d'un tiers de la capitalisation boursière du New York Stock Exchange, contre 22 % en 1965. Les transactions portant sur des blocs d'actions qui ne représentaient que 3 % du volume des échanges en 1965 représentent aujourd'hui environ 30 % du volume total. Le « Institutional » du marché aurait dû favoriser les Investment Banks qui traitent principalement avec les investisseurs institutionnels, au contraire des *brokerage houses* (agents de

change), tel Merrill Lynch, qui se concentrent davantage sur les comptes de particuliers. Or les *brokerage houses* concurrencient de plus en plus les Investment Banks dans leur domaine traditionnel des émissions d'actions et d'obligations. Surmonté en mai 1975, la Securities and Exchange Commission, qui contrôle les opérations financières, a mis fin au principe des commissions fixes. Jusque-là, les transactions étaient facturées suivant un barème officiel. La concurrence portait non pas sur les prix mais sur la qualité des services rendus. Cela avait entraîné la création de nombreuses sociétés d'analyse financière, dont la plupart distribuaient gratuitement les produits de leurs recherches aux clients qui leur confiaient la gestion de leur portefeuille.

Les analyses financières s'attachent à prix d'or et les meilleurs gagnent souvent plus de 100 000 dollars par an. Wall Street était caractérisée par un manque d'efficacité et une grande duplication d'efforts. La plupart des analystes financiers faisaient porter leurs études sur les mêmes valeurs. A partir de mai 1975, le barème officiel étant

supprimé, la concurrence s'intensifia, particulièrement en ce qui concerne les commissions facturées aux institutions, qui baissèrent immédiatement de 30 à 40 %.

Les sociétés d'analyse financières ne pouvant plus supporter leur coût de fonctionnement élevé durent fusionner avec des institutions plus larges. Les Investment Banks proprement dites, voyant leurs marges réduites, durent modifier leur stratégie. La plupart des banques de Wall Street qui opéraient au jour le jour durent commencer à planifier. Les fusions affectèrent peu à peu des noms de plus en plus connus : Smith Barney et Harris Upham, Eache et Halsey Stuart, Mitchell Hutchins et Paine Webber, etc.

Récemment Reynolds Securities, la 1^{re} Investment Bank en terme de capitalisation, fusionna avec Dean Witter, classé 9^e. Il y a quelques semaines, Kuhn Loeb, une banque plus que centenaire, fusionnait avec Lehman Brothers. Cette concentration sonne-t-elle le glas de l'investissement banking? Si l'on considère que la quasi-totalité des firmes ont un capital inférieur à 100 millions de dollars, on peut se demander combien de temps sera nécessaire aux grandes banques de dépôts pour avaler les Investment Banks. Le débat est l'expression du Glass-Steagall Act qui depuis quelques années, les grandes banques de dépôts, telle Citibank, concurrencent déjà les Investment Banks dans certains financements de municipalités et dans les placements privés. Les grandes banques de dépôts, telle Citibank, concurrencent déjà les Investment Banks dans certains financements de municipalités et dans les placements privés. Le débat est l'expression du Glass-Steagall Act qui depuis quelques années, les grandes banques de dépôts, telle Citibank, concurrencent déjà les Investment Banks dans certains financements de municipalités et dans les placements privés. Les grandes banques de dépôts, telle Citibank, concurrencent déjà les Investment Banks dans certains financements de municipalités et dans les placements privés.

ques de dépôts suisses et allemandes. Devant cette concurrence accrue, une protection juridique remise en question et une certaine désaffection pour le marché financier, il serait tentant de conclure au déclin des Investment Banks. Ce serait sans compter avec les ressources humaines considérables que renferme Wall Street, ni avec l'ingénierie et la flexibilité qui caractérisent l'investissement banking. Le président d'une grande Investment Bank déclarait récemment : « Les banques de dépôts peuvent compter sur leurs dépôts. Nous, nous pouvons seulement compter sur notre intelligence. » Il est cependant difficile d'imaginer que la prospérité d'antan puisse se poursuivre sans d'autres changements. Les Investment Banks appelés à jouer un rôle croissant seront vraisemblablement celles qui sauront adapter leurs services aux besoins de leurs clients dans les domaines prometteurs des émissions internationales, du marché secondaire des obligations et des placements privés. Celles qui disposent de ressources financières suffisantes pour prendre position sur le marché obligataire, ainsi Salomon Brothers, ont un avantage indéniable. Celles qui n'ont pas ces ressources devront allier leurs efforts ou ouvrir leur capital à des institutions financières plus puissantes (telle l'alliance de White Weld avec le Crédit Suisse). La vague de consolidation qui vient d'affecter Wall Street se poursuivra donc sans doute mais les nouvelles entrées ne seront que mieux armées pour assurer des services sans cesse plus techniques et plus spécialisés.

ANTOINETTE BERNHEIM.
ancien élève de l'École polytechnique, diplômé de la Harvard Business School.

Faites valider vos bulletins chez tous les dépositaires portant l'enseigne

Notices à votre disposition chez les dépositaires

Vous Calculez... Eh bien, Dessinez maintenant!

benson le dessin automatique.

Pourquoi?
Parce que le dessin automatique vous apporte la rapidité et la précision de l'exécution graphique.
Parce que la machine à dessiner libère votre personnel des tâches ingrates.

Comment?
Selon vos exigences et vos besoins, Benson vous présente une gamme modulaire de 30 machines à dessiner automatiques. Mais surtout, Benson ne vous laisse pas dans l'embaras du choix. Benson, c'est d'abord le conseil, c'est d'abord le dialogue.

Pour qui?
Que vous soyez ingénieur, gestionnaire ou architecte, Benson est pour vous l'outil avancé de recherche et d'exécution graphique. Benson est pour vous l'efficacité d'aujourd'hui.

Combien?
Avec Benson, dans la plupart des cas, le dessin automatique entre chez vous pour 1000 F/mois. Alors, contactez-nous. Nous parlerons votre langage et le nôtre. Nous parlerons dessin.

Documentation sur simple demande à
BENSON - 1, RUE JEAN LEMOINE - Z.I. DES PETITES HAIES, 94015 CRÉTEIL FRANCE - TÉL. 899.10.90.

Depuis 34 ans, le journal spécialisé
"Les Annonces" est le n°1
pour la vente des fonds de commerce
boutiques, locaux, centres commerciaux, gérances, etc...
En Vente Partant 2 F et 36, rue de Maïta, 75011 PARIS

la Sécurité Routière vous informe

20 000 VIES SAUVEES EN CINQ ANS

De 1972 à 1977, le nombre annuel des tués sur les routes françaises a été ramené de 17 000 à 13 000 environ. De nombreuses vies ont donc été épargnées.

Si les pouvoirs publics n'avaient pas engagé une politique vigoureuse de sécurité routière, l'écart tombe sans doute continué. En cinq ans, 20 000 vies humaines ont été sauvées et 30 milliards de francs économisés pour le pays.

Ces résultats sont largement dus à deux mesures qui ont demandé la coopération des usagers de la route et qui ont fait la preuve de leur efficacité :

- les limitations de vitesse
- l'utilisation de la ceinture de sécurité.

LA VITESSE C'EST DEPASSE

Depuis novembre 1974, les vitesses autorisées sont de 130 km/h sur les autoroutes de rase campagne, 110 km/h sur les routes à deux fois deux voies et les autoroutes urbaines, 90 km/h sur le reste du réseau.

Aujourd'hui l'essence coûte cher. La densité de la circulation augmente sans cesse. La voiture est de plus en plus considérée comme un simple moyen de transport. Rouler vite est devenu très dangereux. Pour toutes ces raisons, la vitesse c'est dépassé.

POURQUOI LES LIMITATIONS DE VITESSE?

Dans tous les pays où une limitation de vitesse a été mise en œuvre et respectée, on a enregistré une réduction du nombre des tués et des blessés. Pourquoi ?

- parce que les risques d'accident sont moindres quand tous les véhicules circulent à des vitesses voisines,
- parce que réduire sa vitesse c'est réduire sa distance d'arrêt ce qui peut permettre d'éviter l'accident.

LES FRANÇAIS ET LA VITESSE

La majorité des automobilistes se déclarent satisfaits du niveau actuel des limitations de vitesse mais ces limitations ne sont pas toujours parfaitement respectées.

Ainsi en 1976, 945 000 infractions à la vitesse ont été relevées. Or, excès de vitesse signifie aggravation des accidents avec davantage de victimes. Respecter les limitations de vitesse c'est diminuer le nombre des accidents et éviter de nombreux drames familiaux.

De 1972 à 1977, alors que le trafic augmentait de 28 %, le nombre des tués a diminué de 20 % et celui des blessés de 15 %. Devant ces résultats, la progression des accidents de la route ne peut plus être considérée comme une fatalité.

En 1978, les conducteurs français ne se comportent plus comme en 1972. En effet, un nouvel état d'esprit commence à apparaître sur nos routes. C'est grâce à lui et à l'effort de tous que nous pourrions atteindre le prochain objectif que se sont fixés les pouvoirs publics : ramener à moins de 10 000 morts par an le lourd bilan des accidents de la route.

20 000 VIES SAUVEES EN 5 ANS. CONTINUONS

Notre prochain communiqué : la ceinture de sécurité

occident

ESCP

IMINATION CENTRALE

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	81,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La l/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES Bruxelles

organise un concours général pour le recrutement du

responsable du service entretien et aménagements

qui sera chargé d'assurer la responsabilité de : tâches d'entretien préventif et correctif, élaboration des budgets d'entretien et d'aménagements, étude et organisation des travaux d'aménagements et ce, dans une administration groupant environ 1.500 personnes.

Principales conditions requises

- études complètes du niveau de l'enseignement secondaire, de préférence complétées par une formation technique supérieure d'au moins 3 ans, ou expérience professionnelle de niveau équivalent.
- spécialisations techniques souhaitées : électromécanique = électricité = chauffage, ventilation, conditionnement d'air = bâtiments;
- expérience professionnelle dans le domaine technique d'au moins 10 ans, dont 5 ans en qualité de responsable de travaux techniques importants;
- âge maximum : être né après le 31 décembre 1932.

Conditions offertes

- traitement mensuel net compris entre 56.300 FB et 81.500 FB (y compris une indemnité de département); le cas échéant, allocations familiales; exonération de tout impôt national sur la rémunération.

Four texts avis de concours et formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire (de préférence par carte postale) au Service du Personnel - Secrétariat Général du Conseil - rue de la Loi 170 - B-1048 Bruxelles, avant le 4 MARS 1978. (Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.)

Date limite d'envoi des formulaires officiels d'acte de candidature : 15 MARS 1978.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche pour

Algérie DEUX VISITEURS MEDICAUX

Secteurs ALGER et ORAN

Conditions impératives pour examen candidature : être de nationalité algérienne; posséder voiture en excellent état; avoir déjà l'expérience de la profession; être en possession de la carte visiteur Médical en cours de validité.

Recrutement prévu 24 octobre février 1978

Adresse: C.V. et photo n° 48/69, CONTEXTE Publicité, 30, avenue de l'Opéra, Paris-10, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES

recherche pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

UN ECONOMISTE spécialiste de la Monnaie

des finances publiques ENSAE, Sciences P.D., DES ECO + 5 ans expérience

Adresse: C.V. lettre manuscrite, photo et prestations, sous réf. 051 (mentionné/enveloppe) à ENAUS ET CARRIÈRES, 30, rue Carnot, 75008 PARIS.

Booz, Allen & Hamilton INTERNATIONAL

recherche (pour postes à l'étranger) des

CONSULTANTS

- ayant acquis une expérience pratique de la MAINTENANCE :
 - planification et organisation
 - contrôle
 - gestion de la logistique (équipement, outillage et pièces de rechange)
- ayant acquis une expérience de systèmes de :
 - gestion des activités Engineering, Procurement, et Construction
 - préparation, négociation et conclusion de contrat
 - préparation des budgets et comptabilité analytiques
 - préparation et interprétation des rapports de contrôle.

Les candidats retenus devront :

- avoir une expérience d'au moins 8 ans dans une grande entreprise ou cabinet de conseil de renom
- être diplômé d'une grande école.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à

Anna Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber 75016 PARIS

NECKERMANN

Acheteurs V.P.C.

Parce que nous sommes au départ des spécialistes allemands de la V.P.C. et que nous voulons poursuivre notre expansion, nous sommes décidés à engager plusieurs acheteurs français qui achèteront français pour le marché français : prêt-à-porter hommes, prêt-à-porter femmes, lingerie, pull-overs, accessoires femmes et enfants, chemiserie, pull-overs, accessoires hommes, articles pour la maison, textiles, vaisselle, verre, etc...

Ces acheteurs seront basés à Francfort, afin de pouvoir bénéficier de l'appui du solide bureau d'achat dont nous disposons là. Si, pour des raisons personnelles, il ne leur est pas possible de s'y installer, ils pourront à la rigueur habiter près du siège de notre société française (C.A. 160 millions, 250 pers.) à Strasbourg.

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de nous présenter les candidatures, vous pourrez compter sur leur discrétion. Ecrivez leur rapidement sous référence 78177 M en précisant les domaines de votre compétence et vos connaissances linguistiques (anglais, allemand).

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Directeur General

Pièces pour voitures Suisse/fronrière française

Notre client est la filiale à succès d'un important groupe industriel britannique. Il fabrique et commercialise des pièces destinées à l'industrie automobile en Europe et en Grande Bretagne où ce groupe figure comme premier fournisseur.

L'unité française de fabrication du groupe emploie environ 250 personnes et doit être agrandie. La filiale a donc besoin d'un directeur général qui sera chargé de la direction actuelle ainsi que de toutes les affaires techniques et financières et du contrôle de la fabrication dans son ensemble. Ce directeur sera responsable vis-à-vis du Conseil D'Administration d'Administration de Grande Bretagne.

Le candidat doit posséder une solide expérience professionnelle dans le domaine de la production de grand volume - de préférence en rapport avec l'industrie automobile. Il doit posséder un bon esprit d'entreprise et avoir toutes les compétences requises en matière de gestion et direction d'entreprise et être bon homme d'affaires. La personnalité et qualité de chef de candidat devront lui permettre d'exercer un contrôle général et de faire de l'équipe de direction une unité de travail efficace.

Le candidat doit parler couramment anglais et être, de préférence, âgé de moins de 45 ans. Le salaire et autres bénéfices qui englobent une voiture de prestige, devraient plaire au cadre de carrière ambitieux qui désire aller jusqu'au conseil d'administration.

Veuillez envoyer vos réponses en anglais avec C.V. résumé à :

T. L. Roberts, Directeur, Ref. (896)

Whites

Whites Recruitment Limited
72 Fleet Street
London EC4Y 1JS
Angleterre

dumez AFRIQUE

Recherche pour départ immédiat sur CHANTIERS TRAVAUX PUBLICS OUTRE-MER

PROFESSEURS-REPETITEURS

Niveau maîtrise ou Licence Mathématiques ou Physique pour enseignement classes secondaires. Bonne connaissance de l'anglais souhaitée. Séjours de 12 mois, avec famille.

Adresse: C.V. détaillé avec photo à : DUMEZ AFRIQUE 345, avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE. NE PAS SE PRESENTER - NE PAS TELEPHONER.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES Adjoint au Directeur Administratif

7,5 millions CFA AFRIQUE FRANCOPHONE

Un groupe international diffusant des véhicules (V2 et FC) et des biens d'équipement recherche un Chef des Services Comptables adjoint au Directeur Administratif. Sous l'autorité du Directeur Administratif de plusieurs des filiales du groupe implantées dans ce même pays, il sera chargé d'un superviseur, coordonner, organiser et diriger les services comptables. Il sera responsable de l'établissement des différents comptes d'exploitation, de pertes et profits, des bilans. Il s'occupera des obligations sociales et fiscales. Il établira la paie des personnels expatriés. Il préparera les situations de trésorerie. Il définira et contrôlera les activités d'une vingtaine de personnes en majorité africaines. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation B.E.C.B., B.E., B.A.C., option comptabilité, possèdera une dizaine d'années d'expérience acquise en tant que chef comptable. Il possèdera le traitement informatique de données supplémentaires. Ecrire sous référence 153 M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

COMPLEXE MINIER

en Afrique francophone (sans franc), filiale d'un import. groupe français, recherche un

RESPONSABLE ZONE URBAINE

accueillant 150 familles d'expatriés et environ un millier d'ouvriers locaux et leur famille.

Disposant de personnel d'entretien, il veillera au bon état des locaux et des installations et au fonctionnement des magasins d'approvisionnement domestiques : des cercles, restaurants, installations de loisirs. Il attribuera les logements aux nouveaux arrivants.

Le candidat retenu aura au moins 22 ans et une expérience confirmée de gestion.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence CO/ZU à

CETACEP
30, AVENUE AMIRAL LEMOINEUR 75008 PARIS LE PCL

Pour séjour en Algérie, Impte Société française recherche un

INGENIEUR URBANISTE

Intéressé par les problèmes d'habitat dans les pays en voie de développement, ce spécialiste sera à même de conseiller efficacement un organisme officiel local dans la conception et la réalisation des zones urbaines nouvelles. Cette action se situant au milieu supérieur de poste consisterait à un cabinet d'au moins 22 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs et ayant acquis une bonne expérience dans les plans d'aménagement urbain. Il sera rattaché à toute candidature que vous voudrez bien adresser (lettre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) sous référence de 419 CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (10^e).

Importante société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afrique du Nord recherche un

INGENIEUR V.P.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation; conviendrait à un ingénieur âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience professionnelle confirmée en V.P.D. et l'avant de préférence pas de charges familiales. Avez l'amabilité d'adresser une lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle et prêt (lettre C.V.) au spécifier sur l'enveloppe la REF. 16.718 CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (10^e).

INTERPRETES STAGIAIRES ORGANISATION DES NATIONS UNIES

cherche

des Interprètes stagiaires connaissant français, russe et anglais pour occuper des postes au siège de l'Organisation à New York.

Les candidats doivent être de langue maternelle française ou avoir le français comme langue principale et avoir fait des études universitaires dans cette langue. En cas de doute, il faut s'occuper par « langue maternelle » la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à travailler. Outre une culture générale et un bon style en français, les candidats doivent avoir une solide connaissance du russe et de l'anglais et comprendre ces langues sans difficulté à l'audition.

Le traitement des interprètes stagiaires va de 14.500 dollars U.S. brut à 22.440 dollars U.S. brut par an, plus prestations diverses : ainsi l'interprète qualifié commencent à 23.210 dollars U.S. brut par an, plus prestations.

Les candidats sont priés d'adresser d'urgence leur demande écrite et leur curriculum vitae à :

Secretariat Recruitment Service
Room 3811 - Office of Personnel Services
United Nations, New-York 10017.

30.000\$ au soleil...

(...et plus)

Vous êtes un jeune ingénieur mécanicien de formation A.M. ou équivalent. Vous avez au moins deux ans d'expérience en matière de Travaux Publics et vous parlez couramment anglais. Partez.

Partez au soleil, sous le soleil d'Iran. Nous y avons un important chantier routier, et pour longtemps... Votre première mission : participer à la gestion d'un grand parc de matériel. Une occasion de révéler vos capacités.

Nous ? Une importante entreprise de terrassement et de Génie Civil implantée depuis longtemps en France et à l'étranger. Nous aimons garder nos cadres et nous savons apprécier ceux qui désirent arriver.

Vouslez-vous que nous en parlions ? Ecrivez sous référence 2460 à :

RSC carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris, nous vous garantissons toute discrétion.

ENTREPRISE T.P. A VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour sa filiale au

NIGERIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM FORMATION S.T.S. - D.E.C.S.

Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience professionnelle minimum 5 ans, et possible à l'étranger et dans la branche T.P. Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. doté à 0° 47.621 CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75008 PARIS CEDEX 01

Importante Société recr. pour AFRIQUE DE L'OUEST

CHEF COMPTABLE CONFIRME

Ayant expérience outre-mer Affection mars 78 Adc. C.V. manuscrit, photo et date disponibilité à C.F.D.T., 15, rue de Monceau, PARIS (8^e).

Mettez prière les lecteurs répondant aux ANNONCES DOMICILIAIRES de vouloir bien indiquer habilement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les concernant et de valider l'adresse, ainsi qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

LE BOIS DE BOULEAUX

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITALUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le min. col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOI	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,98
AUTOMOBILES	20,00	22,98
AGENDA	20,00	22,98

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur adjoint de la recherche

160 000 F +

NOUS SOMMES un Centre de Recherche Pharmaceutique Interdisciplinaire - 50 personnes. Nos collaborateurs sont des spécialistes hospitaliers de université tant en France qu'à l'étranger. Nous disposons d'un équipement de pointe et nous élaborons et appliquons avec succès un modèle nouveau de recherche. Notre Directeur de la Recherche et de Développement crée un poste de **DIRECTEUR ADJOINT DE LA RECHERCHE**.

SA MISSION sera de coordonner et d'assurer une équipe de chercheurs en proposant des méthodologies nouvelles à développer la créativité de chacun, de faire le lien entre les efforts des spécialistes de chaque discipline afin de faire converger les recherches vers le résultat thérapeutique.

IL FAUT :

- avoir de haut niveau de culture scientifique générale,
- maîtriser les techniques de recherche biologique - biochimie et pharmacologie -
- avoir si possible une expérience post-doctorale de pharmacologie expérimentale,
- parler et lire couramment l'anglais.

LE POSTE conviendrait à un excellent candidat, de forte ambition scientifique, doué d'enthousiasme et de qualités relationnelles, souhaitant s'engager dans l'application de la recherche fondamentale à des fins de développement thérapeutique.

Le poste pourra comporter quelques missions à l'étranger.

LIEU DE RESIDENCE région agréable à 200 km de PARIS.

Adressez une lettre motivation, ainsi que votre dossier à Madame EDELMAN, qui assurera les premiers contacts dans un souci absolu de discrétion.

CNPG 105, avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MULHOUSE

La C.C.I. de Mulhouse recrute deux cadres :

attaché de direction
Ce cadre sera placé auprès du Secrétaire Général pour le secondar dans toutes ses tâches. (référence 7297 M).

adjoint au directeur des ports et transports
Ce cadre secondera le Directeur dans toutes ses tâches : élaboration de documents d'urbanisme, aménagement et gestion de zones portuaires et industrielles, réglementation des transports (eau, route, fer). (référence 7298 M).

Ces deux postes conviennent à des cadres de plus de 30 ans, de formation supérieure commerciale ou administrative, présentant une bonne expérience administrative et juridique (droit public) et une aptitude au commerce des services.

Perspectives d'avenir. Allemand indispensable. Connaissance dialecte alsacien souhaitée. La rémunération ne sera pas inférieure à 85.000F. Ne pas envoyer de curriculum vitae.

26 rue Marbeuf - 75003 Paris - adressera note d'information et dossier de candidature sur demande en rappelant la référence.

Mess- und Prüfgeräte

Die französische Tochtergesellschaft eines bedeutenden deutschen Maschinenbau-Unternehmens produziert mit mehreren hundert Mitarbeitern eine breite Palette von Präzisions-Mess- und Prüfgeräten. Das Werk liegt in einer landschaftlich schönen Mittelstadt Ostfrankreichs. - Hierfür suche ich den

DIRECTEUR TECHNIQUE

Zusammen mit seinen kaufmännischen Kollegen trägt er die gesamtunternehmerische Verantwortung. Seine spezielle Aufgabe ist die ständige Leitung der Entwicklung, Konstruktion und Produktion. Erfahrene Fachkräfte sowie eine gut eingearbeitete Stammbeschäftigung sollen ihn als Führungspersönlichkeit vorbehaltlos anerkennen können.

Gedacht ist an einen berufsreifen Dipl.-Ing. oder Ing. der Feinwerktechnik mit langjähriger, erfolgreicher Führungserfahrung in Linienpositionen. Er kann Französisch oder Deutsch sein - wichtig ist, dass er beide Sprachen beherrscht und aufgrund seiner bisherigen Tätigkeit mit den Gegebenheiten französischer und deutscher Industrieunternehmen vertraut ist. Die Position bietet neben einer guten Dotierung auch Aufstiegschancen innerhalb des Gesamtunternehmens.

Herren, die bereit sind, sich für diese Aufgabe voll einzusetzen, bitte ich um aussagefähige Bewerbungsunterlagen mit einem zweisprachigen, tabellarischen Lebenslauf, Lichtbild, Zeugniskopien und Angabe der Dotierungserwartungen.

Dr.-Ing. Klaus Spies
BURO FUHRUNGSKRAFT DER WIRTSCHAFT
D-6000 Frankfurt/Main, Feuerbachstrasse 44.
Tel. 0611/7111-345 (DW).

emploi international

Compagnie internationale d'ingénieurs Conseils
recherche de toute urgence pour l'**ARABIE SAOUDITE, son**

INGÉNIEUR DE LIAISON
(Références AP/LE 10)

Ingénieur diplômé, il aura au minimum 12 ans d'expérience principalement en travaux portuaires et travaux maritimes, l'autre en bâtiment et V.L.D. Il sera plus particulièrement chargé d'établir le lien entre le client et le client et devra être à même de négocier à de hauts niveaux. Le salaire sera fixé selon les qualifications et l'expérience.

2 INGÉNIEURS GENIE CIVIL
(Référence AS/CE 11)

pour supervision de travaux portuaires
Ingénieurs diplômés, ils auront au minimum 10 ans d'expérience, l'un plus particulièrement en travaux maritimes, l'autre en bâtiment et V.L.D. Anglais courant indispensable.

Pour ces trois postes, statut de collaborateur obligatoire. Le logement et deux aller-retour sont fournis par la compagnie.

Envoyer cur. vitae complet avec référence du poste et numéro de téléphone à ICE to Box 151, 1211 GENEVE 11 (Switzerland).

Recherche **CHEF DE CUISINE** pour restaurant d'entreprise servant 200 couverts par jour. Il sera exigé :
- Expérience similaire, compétences culinaires, commandement du personnel, sens du P.R.
Ecrire à M. le Secrétaire du Comité d'Établissement de la S.N.I. (Union de Bourges), S.P. 1130 - 44019 NANTES Cedex pour donner C.V. et prétentions.

Pour participer à ses études d'impact, un Bureau d'Ingénieurs Conseils recherche un jeune

PAYSAGISTE HORTICULTEUR
Diplômé d'un E.N.S.P. de Versailles (option horticulture) et spécialisé à l'expérience sur le terrain. Sa disponibilité lui permettra de travailler très facilement à Montbéliard (déplacements à prévoir).
Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature mentionnant vos coordonnées accompagnée de votre C.V. en indiquant sur l'enveloppe la REF. 0104 CONTEXTE publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}

Le Chef de service études

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REGION DU CENTRE

recrutent

4 ASSISTANTS A L'INDUSTRIE

pour apporter un concours direct aux créateurs de petites et moyennes entreprises industrielles.

Les candidats ontout :

- une formation de gestionnaire niveau supérieur.
- une expérience de 5 ans minimum en entreprise.

La priorité sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience réelle.

Selon le choix du département

Adressez curriculum vitae + prétentions à :
M. le Secrétaire Général

C.C.I. CHARTRES 1, rue de l'École-Départ 28000 CHARTRES.
C.C.I. LOIS 2, avenue Gambetta, 41000 LOIS.
C.C.I. BOURGES 1, place H.-Mirlet, 18000 BOURGES.
C.C.I. ORLEANS 23, place du Martroi, 45000 ORLEANS.

Région Auxerre - Dans l'industrie alimentaire, notre place n'est pas négligeable, mais nous restons une entreprise à taille humaine : S.A. cotée en Bourse, 350 MF de C.A., 1.050 personnes, des produits de renommée nationale, une forte activité exportatrice, une croissance constante et contrôlée. Pour enrichir nos structures, nous recherchons un cadre dont la formation supérieure et les différentes expériences professionnelles acquises dans le monde industriel font de lui un spécialiste du

CONTROLE DE GESTION

Vous aurez, sous l'autorité du secrétaire général, la responsabilité de la comptabilité analytique et du contrôle budgétaire : définition des standards et des normes, prix de revient, élaboration des budgets (mensuels, actualisés) et procédures de suivi, mesure des écarts et analyse. Votre rôle consistera aussi à intervenir sur les procédures administratives, les études de rentabilité d'investissement et de réduction des coûts, les plans à moyen et long terme. Vous assisterez les différents directeurs du Groupe dans l'élaboration et le suivi des tableaux de bord. Vos capacités relationnelles (dialogue, écoute, persuasion, autorité de compétence...) s'exerceront à plein dans ces missions délicates en étant permanence la "conscience financière" de la Société.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland GARDEUX, sous réf. 187 A à qui nous avons confié la mission d'établir les premiers contacts.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS

BUREAU D'ETUDES FRANCAIS

pour un pays francophone d'Afrique Centrale

- UN ORGANISATEUR-GESTIONNAIRE**
chargé d'assurer la réorganisation, la formation et le suivi d'organismes agricoles provinciaux.
Ce poste implique :
- de nombreux déplacements à l'intérieur du pays ;
- des aptitudes aux relations humaines et à la formation ;
- une expérience importante en matière de gestion.
- UN COMPTABLE**
pour assurer la responsabilité des services comptables d'un organisme agricole national.
- UN ÉCONOMISTE-ORGANISATEUR**
chargé d'intervenir en matière d'organisation dans divers organismes publics nationaux, ainsi que d'élaborer des projets de développement économique.
Pour ces 3 postes, les candidats devront avoir :
- un minimum de 28 ans ;
- une formation universitaire ;
- une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ;
- une expérience africaine ;
- une aptitude aux relations humaines.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 2 83002 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 12^e.

F.F.F.

GRUPE IMMOBILIER DE PROMOTION ET DE GESTION crée dans chacune de ses agences

- NORO 199, 2 rue de Valenciennes, 59000 Lille.
- CENTRE (43), 9 Fleury-les-Aubrais.

1 POSTE OE COMPTABLE 2^e ECHELON

Correspondant des services comptables et informatiques du Siège (Paris) chargé (de) :

- de l'ensemble de la comptabilité locale ;
- de la gestion des prêts des acquéreurs ;
- de l'établissement et du suivi des budgets.

Les candidats de formation I.U.T. ou équivalent devront avoir acquis une expérience de quelques années en entreprise en ce cabinet.

Avantages sociaux : 14 mois 5 semaines de vacances 40 heures - Samedi libre.

Envoyer C.V. à F.F.F. 159, rue Nationale, 75440 Paris cedex 13. Les candidats seront recus dans les agences.

LEE COOPER FRANCE AMIENS

recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE
équipé d'un IBM 370/138 sous DOS/VS

ANALYSTE

Formation supérieure ou équivalente

Chargé de diriger et d'organiser le travail d'une petite équipe de réalisation.

Connaissances acquises depuis en moins 2 ans dans les domaines suivants :

- gestion commerciale, administratif, et comptable ;
- COBOL, DL 1 et CICS ;
- SYSTEMES temps réel.

Envoyer C.V. manuscrit et photo, 7, rue Anne-Frank - 88 RIVERY-LES-AMIENS.

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

pour coordonner et animer les différents services comptables.

Ses premières missions consisteront à harmoniser les procédures comptables du groupe en liaison avec les services informatique, contrôle de gestion, contrôle budgétaire, tant en France qu'à l'étranger.

Il aura :

- une formation de base : grandes écoles commerciales, option finances et comptabilité ;
- une expérience concrète, des connaissances solides en comptabilité (3 ans) ;
- une personnalité ayant le goût et le sens du contact, de la négociation.

Poste à pourvoir à 300 km de PARIS, dans région agréable.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous n° 78.677 à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS (8^e) qui tr.

CALZE BLOCH

Fabrique de chaussures recherche pour son usine de TRIESTE

INGÉNIEUR
pouvant assumer le poste de

CHEF DE FABRICATION
Lequis aspirer, et référ. exigées. Bon salaire - Logement assuré. Env. C.V. à C.C.A. d'Orléans, 139, rue de Sévres, 45000 Orléans. Ordonnée absolue garantie. Il sera répondu à toutes les candidatures.

LABORAT. INTERNAT.

recherche

POUR ALGERIE (CENSAUR ALGER)
VISITEUR MEDICAL

IL EST DEMANDE :

Voltaire, niveau Bac exp. V.M. Adresser C.V., photo, présent, e INFORMATION 2000, Réf. 1251 32, r. Le Peletier, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par rétrocédant habilité madrilène. Ecr. Outre-mer Méditerranée, 0, r. Richer, Paris-9^e.

INGÉNIEUR STRUCTURES

Où il est possible de participer aux études et aux impératifs travaux de développement et d'aménagement, il y a une zone saharienne... Cet Ingénieur sera d'abord responsable d'une Grande Ecole et aura acquis une première expérience en bureau d'études ou en entreprise. C'est-à-dire, il sera disponible pour effectuer des séjours de longue durée (retour annuel en France). Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V. et photo) à l'adresse suivante : M. le Secrétaire, 3, rue de la République, 91000 Evry-Courcouronnes, 20, av. de l'Opéra, Paris (1^{er}).

CREDIT AGRICOLE MUTUEL CAISSE REGIONALE DE LA NIEVRE

recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL

UN CADRE

- il assurera la gestion administrative du personnel
- il participera à l'élaboration, la mise en place et le suivi des politiques de personnel

CARRIERE EVOLUTIVE pouvant conduire à un poste de CADRE DE DIRECTION.

- Formation supérieure exigée.
- Expérience professionnelle vivement souhaitée.

Ecrire à CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA NIEVRE - Service du Personnel Boite Postale A 3 58002 NEVERS Cedex.

RESPONSABLE DE CONTRATS DE PROGRAMMES

80 000 F

Production animale Centre

Une société ayant pour objet la mise en valeur de régions du centre de la France recherche un responsable des contrats de programmes pour le département productions animales de sa division agricole. Sous l'autorité du responsable du département, il sera chargé de faire une analyse financière, commerciale et humaine des groupements de producteurs viande et lait sollicitant une assistance technique et financière de sa société. Il veillera à ce que les demandes formulées soient cohérentes et s'intègrent parfaitement dans un cadre de croissance régionale. Il définira de façon rigoureuse des objectifs à atteindre. Il établira les programmes de financement et, avec l'assistance des techniciens et produits à il recommandera les solutions techniques les plus adaptées. Le candidat, âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure financière et commerciale, possédant quelques années d'expérience acquise soit dans un service financier d'une grosse coopérative, soit dans un cabinet d'experts les mettant au contact des organisations agricoles. Il connaîtra les problèmes techniques des productions animales. Ecrire sous la référence 183/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

emplois régionaux

relation publique

avec les entreprises de la région, leurs dirigeants, leurs représentants, leur assistance que peut leur offrir la relation publique. Cette relation est évaluée, nécessaire au développement de la région, au commerce et à l'industrie. Cette relation est acquise par un processus de formation et de perfectionnement. Recherche et sélection de personnes pour la relation publique.

casette vande
Recherche et sélection de personnes pour la relation publique.

Sud-Ouest

TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE recherche

Analyste d'applications

Divers projets de réalisation de systèmes d'information, de gestion, de production, de distribution, de vente, de réception des commandes, de gestion de stocks, de gestion de la production, de gestion de la maintenance, de gestion de la qualité, de gestion de la sécurité, de gestion de la santé, de gestion de l'environnement, de gestion de l'énergie, de gestion de l'eau, de gestion de l'air, de gestion de la pollution, de gestion de la santé publique, de gestion de la santé animale, de gestion de la santé végétale, de gestion de la santé humaine, de gestion de la santé animale, de gestion de la santé végétale, de gestion de la santé humaine.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions sous référence 9013 à :

U&P 31, rue de la République, 75002 PARIS (2^e)

Directeur commercial Bois exotiques

CHER, un des leaders européens de la production de bois exotiques. Le développement de son activité internationale nécessite la recherche d'un directeur commercial expérimenté et dynamique. Ce poste implique :

- une formation supérieure et une expérience professionnelle de 10 ans minimum en matière de vente et de gestion commerciale ;
- une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ;
- une aptitude aux relations humaines.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 2 83002 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 12^e.

LogAbn

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE SES

recherche pour sa

Région Midi-Pyrénées

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPERIMENTE

ayant réussi dans le passé à développer la relation commerciale avec les clients. Recherche et sélection de personnes pour la relation commerciale.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 9013 à :

U&P 31, rue de la République, 75002 PARIS (2^e)

مكتبة الامم المتحدة

سكنا من الاجل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.G.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITALX	80,00	81,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOI	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
ville agréable du Nord de la France

créée pour améliorer ses communications avec ses adhérents, un poste de responsable des :

relations publiques

qui prendra contact avec les entreprises de la région, pour mieux les connaître, mieux connaître leurs difficultés, leurs besoins et les informer sur les services et l'assistance que peut leur apporter la CCI.

Ce poste, qui peut être évolutif, nécessite une formation supérieure économique, juridique ou commerciale et une bonne connaissance des milieux industriels, acquise par quelques années d'expérience.

Les candidatures, précisant la rémunération souhaitée, seront étudiées avec la plus grande discrétion par

josette vanden borre

Recherche et sélection de personnel
28, rue Saint-Georges, 59400 CAMBRAI.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son

Centre de traitement de l'information de PAU

UN CHEF DE SALLE ORDINATEUR

- Diplôme d'études supérieures exigé (école d'ingénieur ou maîtrise d'informatique)
- Expérience indispensable de l'exploitation d'un grand système IBM et de l'encadrement de personnel
- Evolution à moyen terme vers système ou études - développements (gestion ou scientifique)
- Travail en horaires décalés en salle
- Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V., manuscrit et présentations sous réf. 49.921 à S.N.E.A.P. O.C. Recrutement 21 bis, av. des Lilles Sâtiment Messeras - 64000 PAU.

metrix
DIVISION INSTRUMENTATION
DE LA SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS ITT

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Rattaché au Directeur Général, il a pour mission d'organiser et d'animer l'ensemble des activités du département recherche et développement dans le but d'assurer :

- le développement des produits nouveaux électroniques définis en collaboration avec le département marketing,
- la maintenance et l'évolution des produits existants.

Membre de l'équipe de Direction, il participe à la définition des politiques de la division et assure les relations avec les services techniques du groupe.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien SUPELEC, ISEN... de 34 ans minimum ayant une expérience pratique d'au moins 5 ans dans un département de recherche industrielle et la maîtrise d'une ou plusieurs technologies de pointe appliquées dans l'instrumentation de mesure (microprocesseurs, couches épaisses...).

Il devra également avoir une première expérience de commandement pour lui permettre d'animer une équipe de près de 50 ingénieurs et techniciens.

Bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser C.V., manuscrit avec photo et présentations à la Direction du Personnel, B.P. 30 - 74010 ANNECY.

Sud-Ouest
TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE

recherche

Analyste d'applications

chargé des divers projets de mécanisation des différents secteurs de la société. Il mènera les études, rédigera le cahier des charges, assurera la réception des programmes, leur documentation et mise en oeuvre.

INGENIEUR ayant en plus une FORMATION COMPLEMENTAIRE de GESTION, il aura 28 ans minimum, une expérience de quelques années des problèmes de gestion, une ouverture à l'informatique et à la communication.

Perspectives d'avenir, en particulier dans la production, si réussite confirmée dans cet emploi.

Adresser CV manuscrit détaillé, photo et présentations sous référence 9035 à :

Utp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS 9^e arrondissement

SOPAD (NESTLÉ)
recherche

UN INGENIEUR E.N.S.I., E.E.M.I. ou équivalent

pour lui confier, au sein du Service Technique de son usine de Saint-Quentin, le rôle de :

SPÉCIALISTE EN AUTOMATISME

sur machines de conditionnement et d'emballage.

(réf. CDT)

Il sera chargé notamment de concevoir, construire, adapter ou améliorer des chaînes cinématiques de conditionnement.

Il lui faut pour cela de bonnes connaissances de mécanique, d'électricité et particulièrement des différents systèmes d'asservissement.

Adresser, selon les références, C.V. et présentations à la Direction du Personnel, 17-19, quai F.-Dourmer, 92401 COUREVOIS.

GRUPE SPECIALISE D'HABITAT ET D'AMENAGEMENT RURAL
EN DEVELOPPEMENT (50 SALARIES)

recherche

Jeune Collaborateur (trice)

2 à 3 ans études supérieures (indifféremment ingénierie, architecture, marketing).

Dépassé O.M. disposant voiture, LIBRE RAPIDEMENT. Aptitudes au contact humain, sérieux, dynamique et disponible pour : ANIMATION (réunions permanences en matière), information puis NEGOCIATION de contrats à domicile avec des particuliers.

CAPACITE après période expérimentale sur le terrain D'ORGANISER notre service commercial.

Env. lettre manuscrite, C.V. photo et présentations à : OSHAIE NORMANDIE - B.P. 148, 76002 ROUEN CEDEX

REPONSES ET DISCRETION ASSUREES

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

• Si vous êtes à la recherche d'un métier passionnant,

• si vous voulez travailler pour une multinationale dont la croissance s'est toujours confirmée et diversifiée,

• si vous êtes ingénieur électronicien et que la technique est pour vous un support indispensable et non une fin,

• si vous voulez valoriser vos connaissances en les approfondissant et en les diversifiant,

vous répondez alors au profil que nous cherchons à PARIS ou à LYON, pour la fonction d'

INGENIEUR COMMERCIAL

Veillez écrire avec C.V., photo et présentations et date de disponibilité sous la réf. SCM 278-231 à Monsieur LE GUET T.I.F. - Boite Postale No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET

Directeur commercial Bois exotiques
120 000 F/an

OBER, un des leaders européens du tranchage et du placage de bois véritable. Le développement de nos activités nous amène à créer ce poste.

En étroite collaboration avec le Directeur Commercial "chêne", il aura à assurer la commercialisation de nos produits tant par ses actions personnelles qu'en animant nos comptoirs implantés en Europe.

De plus, il aura un important rôle de prévision et de coordination des achats, des programmes de fabrication de nos usines et des stocks.

La connaissance de notre milieu n'est que souhaitable. Nous nous attachons beaucoup plus à sa personnalité, à son potentiel et à ses connaissances linguistiques (anglais, allemand).

Dans une agréable préfecture de l'Est, nous lui avons réservé un pavillon.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (taille 102) à Monsieur LE GUET, 54, rue des Peuples Etrangers, 75013 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

IMPTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
recherche

pour Usine de Province

INGENIEUR-MÉTALLURGIQUE DÉBUTANT

FORMATION GRANDE ÉCOLE OPTION MÉTALLURGIE Libéré des obligations militaires

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité à n° 49.246 CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75009 PARIS CEDEX 01.

Ce recrutement sera conduit avec une totale discrétion.

Recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

au sens complet du terme pour faire progresser une P.M.L. spécialisée dans les produits plastiques.

Avenir intéressant pour candidats performant 40 ans minimum

Formation technique si possible dans le domaine des plastiques et expérience gestion d'une affaire indépendante.

180 KM SUD DE PARIS

Envoyer curriculum vitae et photo, avec lettre d'accompagnement en indiquant rémunération, S.E.A.F.E., 3, rue Saussier-Leroy. - 75017 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION
recherche

SON RESPONSABLE PÉDAGOG. RÉGION.

IL SERA CHARGÉ :

- de la formation et l'animation des formateurs ;
- de l'élaboration des programmes ;
- du suivi des actions.

- 31 ans minimum ;

- FORMATION : français, langues étrangères ;
- expérience confirmée enseignement et responsabilité FRANCE et ÉTRANGER.

IMPLANTATION A BEAUVAIS DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS

Ecrire avec C.V., photo, rémunération souhaitée à : I.E.A.P., 44, rue de Lagoy, 93100 MONTREUIL.

responsable personnel

Une Société Industrielle, 180 km de Paris, leader sur son marché, crée le poste de Responsable de Gestion de Personnel.

Mission : renforcer la structure actuelle de la Direction du Personnel dans les domaines : recrutement, gestion du plan de qualification, conception et animation d'actions de formation.

Profil : 30 ans minimum, expérience de 3 ans dans l'un de ces trois domaines.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire sous référence 702 à

CORBIN S.A. CHANGELIER EN ORGANISATION
87, rue du Temple, 75004 Paris qui leur enverra la définition de ce poste.

Etablissement Public recruté

UN CONSEILLER en formation permanente

chargé particulièrement de la proposition auprès des entreprises et de la mise-en place des actions de formation.

NIVEAU EXIGÉ :

- Formation supérieure ;
- Expérience professionnelle très vivement souhaitée ;
- Libre de travail ; CHERBOURG.

Adresser candidature manuscrite accompagnée d'une photographie, en précisant les présentations ou matières de rémunération, à :

M. le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de CHERBOURG et du NORD-COCHENTIN, B.P. 100, 50101 CHERBOURG.

ENTREPRISE DE MÉCANIQUE (110 PERSONNES)
IMPLANTÉE EN ZONE RURALES
120 KM SUD DE PARIS

recherche pour sa

DIVISION MÉCANIQUE INDUSTRIELLE RESPONSABLE COMMERCIAL

FOURTEMENT MOTIVÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA DIVISION

L'ENTREPRISE :

- solide, équipe dirigeante jeune.

LE CANDIDAT :

- ses qualités : esprit d'équipe et la fois homme de terrain et de réflexion.
- son expérience : structuration et animation de réseau indispensable.

Logement possible dans petite ville voisine.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, salaire actuel et présentations sous référence 60 154, à M. J. GAUSSIN, 104 rue de Richelieu, 75002 Paris. Discrétion et réponse assurées à tous les candidats.

LogAbax
informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour la

Région Midi-Pyrénées

UN INGENIEUR COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

ayant réussi dans la vente d'ordinateurs de gestion pour lui confier la responsabilité d'un secteur important.

Adresser C.V. et présentations sous référence 218 à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand - 94118 ARCEUIL.

SUD-OUEST
TRES IMPORTANTE USINE, recherche

ADJOINT CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

chargé de superviser en second, plus de 150 personnes et un budget de l'ordre de 30 Millions de Francs.

Nous demandons :

- 28 ans minimum
- Une formation type ESE, ESPCIP ou AM option électro-mécanique (de préférence un électricien d'expérience mécanique) ayant une expérience pratique en usine à feu continu de quelques années, en priorité dans la chimie ou la papeterie.
- Anglais nécessaire, Allemand apprécié.

Adresser CV photo et présentations sous réf 9027 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmet.

BANQUE REGIONALE SUD DE LA FRANCE

CHEF DE PRODUIT "PLACEMENT FINANCIER"

Rattaché à la direction commerciale il s'agit d'un poste fonctionnel important et responsable.

- Promotion des produits financiers.
- Étude des marchés.
- Assistance au réseau d'Agences et formation de spécialistes.

Ce poste conviendrait particulièrement à un diplômé d'université avec expérience (Droit, Sciences Éco.,...) ayant quelques années d'expérience dans les placements financiers et de solides qualités d'animation, d'organisation et de pédagogie.

Envoyer C.V. et présentations à Agence MARUS, 104, rue de la Harpe, 75005 PARIS.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

chef de département
Industrie
Agro-Alimentaire.
140 000 F

Issu d'une grande école (française ou américaine), votre expérience professionnelle et les responsabilités que vous avez déjà assumées, vous situent davantage comme un généraliste plutôt qu'un spécialiste de la production ou du marketing. Vous êtes capable de prendre en charge un Département réalisant un C.A. d'environ 200 millions, tant sur le plan du marketing/vente, que du contrôle de la production (12 usines + un centre de ramassage) gestion, et management des hommes (environ 400 personnes). En liaison avec le Directeur d'une de nos Divisions vous définirez vos objectifs et votre stratégie puis vous mettrez en œuvre tous les moyens qui sont à votre disposition dans l'entreprise, en vue de les atteindre. Nous sommes une société française importante (C.A. 400 millions) rattachée à un puissant groupe multinational. Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 80102 M

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

directeur des Ventes
140 000 F

Un groupe alimentaire de premier plan recherche dans le cadre de son expansion, un jeune responsable commercial ayant une formation de base solide (H.E.C. ou E.S.S.E.C.). Après une formation préalable sur le terrain, le candidat est destiné à prendre progressivement en charge l'animation, la gestion et le contrôle d'une force de vente de plusieurs centaines de représentants exclusifs. Le salaire de début évoluera en fonction des résultats et de la valeur du candidat. Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 71261 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

médecin

Un laboratoire franco-américain (250 millions de chiffre d'affaires, 200 personnes) recherche un médecin chargé des expérimentations. Il assurera les relations avec les experts, l'élaboration des protocoles et le suivi des expertises sur plusieurs gammes thérapeutiques. Ce poste conviendrait à un médecin ayant acquis deux à trois ans d'expérience de la fonction au sein d'un laboratoire pharmaceutique, désireux de travailler dans une petite équipe et d'avoir une progression de carrière rapide. Une bonne maîtrise de l'anglais constituera un atout. La rémunération sera fonction des compétences actuelles du candidat. Envoyez C.V., photo récente, rémunération actuelle sous la référence 802117 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

ingénieur chimiste paris

Nous sommes une entreprise française de grande renommée dans sa branche et nous développons un département de produits de process et de maintenance destinés à l'industrie. Nous recherchons un ingénieur chimiste ayant environ dix ans d'expérience de préférence dans l'industrie alimentaire. Rattaché au Directeur du département, il participera étroitement au développement de la branche en prenant en charge la partie technique de formulation et la mise en œuvre des produits adaptés aux besoins de la clientèle. Anglais parlé et écrit indispensables. M. FERCHÉ vous remercie d'envoyer votre C.V., une photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 802106 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM
recherche pour ses activités de CONSEIL EN INFORMATIQUE :
DIPLOMES GRANDES ECOLES
2 à 3 ans d'expérience

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, ESSEC, HEC, Mines, Polytechnique ou équivalent et disposer d'une expérience en conception et installation de systèmes mécanisés et en software grands et petits ordinateurs.

Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe. Adresser C.V. détaillé sous référence 1922 à :

INTER.P.A. 19, rue Saint Marc 75002 Paris - qui transmettra.

THOMSON-CSF
Ingénieurs - Electroniciens
Grandes Ecoles (ESR, ENSAE, ISEP, ISEN, ENAC...)
Etudes, conceptions, réalisations dans domaine :
• Traitement des informations appliqué au trafic aérien.
• Logique et Informatique.
Anglais souhaités. Possibilités de déplacements.

Ecrire avec C.V. à THOMSON T.V.T.
Boite Postale 34 - 92380 MEUDON-LA-FORET.

LE CREDIT LYONNAIS
recherche pour sa :
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE L'ORGANISATION
des ingénieurs débutants
(X, CENTRALE, MINES, SUP.ELEC, A.M.)

IL LEUR PROPOSE :
- une double formation informatique et bancaire
- un poste de responsabilités au sein de cette Direction

Un profil de carrière très ouvert devrait leur permettre d'évoluer dans les différents services du Groupe, tant en France qu'à l'Étranger. Outre un sens certain des responsabilités, les candidats manifestent une grande capacité d'adaptation.

Adressez C.V. et photo à :
CREDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres
5, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

DÉPARTEMENT VENTE PAR CORRESPONDANCE
IMPORTANT GROUPE D'ÉDITION
recherche
JEUNE RESPONSABLE MARKETING
H.E.C., E.S.C.P. DÉBUTANT

ou cadre 2 à 3 ans expérience fonction similaire.
Au sein d'une équipe dynamique, il prendra progressivement en charge :

- l'analyse des campagnes de prospection antérieures ;
- la préparation des nouvelles campagnes impliquant des négociations à un niveau élevé.

Adressez C.V., photo et lettre manuscrite à :
N. SICART, 20, rue Noël-Seysen
95120 ERMONT

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

désire intégrer dans son agence « Grande Diffusion »
JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

- Leur mission : Elle consiste à commercialiser les activités de traitement informatique de SLIGOS (50% d'expansion par an) auprès des entreprises et des cabinets d'Experts Comptables au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (domaine dans lequel SLIGOS est leader)
- Leur profil : Leur formation est de type Ecole Commerciale. DECS ou BTS comptable. Ils sont ambitieux et ils ont le goût des relations humaines, conditions indispensables dans l'activité de service de notre Société. Une première expérience professionnelle sera appréciée.
- Leur rémunération : De niveau élevé, elle est essentiellement composée d'une partie fixe (pour 3/4) et d'une partie prime (pour 1/4). La prime est calculée pour une part sur les commandes individuelles et pour l'autre part sur le résultat de l'équipe.
- Leur formation : Elle sera assurée dans le cadre du prochain cycle de formation SLIGOS qui commencera début Avril. Cette formation portera sur le plan technique (les produits, le Service Bureau, la Télégestion) et sur le plan commercial (relations humaines, techniques de vente, expression orale...)

Postes à pourvoir à Paris, Lyon et Clermont Ferrand.
Adressez lettre de candidature CV, photo et présentations à SLIGOS
Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
(CA 85 MF - 300 personnes - Siège Boulogne Sud) recherche

1°) **Adjoint**
pour assister personnellement sur le plan de la comptabilité générale et analytique, et des services généraux.
Ce poste s'adresse à un Cadre Comptable, 30 ans maximum, de formation ESC, DECS, ou équivalent ayant acquis par son expérience de très bonnes connaissances professionnelles. Réf. 1451 M

2°) **Spécialiste comptabilité analytique**
Niveau DIT ou BTS
Il sera responsable, en relation avec l'usine, du suivi des stocks et des prix de revient. Il participera d'autre part à l'élaboration du budget et à l'analyse des frais. Réf. 1452 M
Les dossiers de candidatures - sous référence à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par :

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

Poste à créer PARIS
Jeune Cadre Financier
- ayant acquis une première expérience -
Gestion de Budget.Control

En vue de renforcer son Département Finances-Gestion, MALLORY DURACELL - deuxième fabricant mondial de piles - crée le poste de Budget analyst.

Rattaché au Directeur financier il sera responsable :

- de nos procédures budgétaires dont il devra assurer la mise en place, le contrôle et le suivi,
- de l'analyse de nos coûts de distribution et de tous postes de dépenses,
- du reporting mensuel,
- de l'établissement de statistiques financières diverses.

Il assistera nos responsables de départements dans l'établissement de leurs budgets.

Ces fonctions impliquent :

- un diplôme d'études supérieures, HEC, ESSEC, MBA...
- une expérience d'au moins 2 ans dans les services contrôle budgétaires d'une société multinationale distribuant, de préférence, des produits Grand Public,
- la pratique courante de l'anglais.

Possibilités d'évolution dans notre société ou dans d'autres filiales du Groupe. Nous souhaitons engager une personnalité communicative, capable d'initiatives.

séle **CEGOS** Adressez lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. 71450/M à R. VERDET - 841-CEGOS, 33, quai Gallieni 92152 SURESNES.

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
créée au Nord de PARIS

une unité de formation indépendante destinée à supporter ses actions de

Formation à l'exportation
Si vous aimez transmettre votre savoir
Si vous êtes soulagés par l'étranger
Si vous avez envie de participer à la création d'une unité nouvelle

Des postes de formation sont offerts à des

TECHNICIENS (niveau BT F2 minimum)
et à des

JEUNES INGENIEURS ELECTRONIENS

La connaissance des langues étrangères et des notions d'informatique temps réel seraient appréciées.

LES CANDIDATS INTERESSES SONT INVITES A TELEPHONER AU 946.96.20 POSTE 45.33 ENTRE 8 H 30 et 11 H.

BANQUE DE RENOM PARIS
recherche

- **ÉCONOMISTE DÉBUTANTE**
pour études, préparation documents économiques, notes statistiques, édition de publications.
Licence Sciences Eco, connaissances statistiques, capable rédiger et contrôler publication. ANGLAIS exigé. Salaire départ : 50.000 F.
- **STÉNOGRAPHISTE**
éventuellement débutante

Excellente filippée, en vue formation à l'utilisation machines à composer électronique. Bac économique. ANGLAIS exigé. Excellent français. Connaissances secrétariat. Salaire départ : 37.000 F.

Adressez curriculum vitae à n° 132, INTERGRAPHE
25, rue d'Argenteuil, 75001 PARIS.

DARTY

Pour prendre en charge la fonction administrative, financière et comptable de la principale Société de notre Groupe, nous recherchons un

directeur administratif et financier

- Formation souhaitée : Grande Ecole Commerciale ou expertise comptable
- une expérience d'au moins 5 années dans une fonction financière est demandée.

Ecrire au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, 123/155, av. Gallieni 93140 BONDY.

le téléphone

878.39.48

YREL
COMPUTER AUTOMATION
TECHNICO-COMMERCIAL
INGENIEUR SUPPORT LOGICEL

SON GOLF
DES FABRICATIONS
INGENIEUR AGRI ENVA
CENTRALE PARIS en DIT

INGENIEURS

GRANDE BANQUE
cherche pour sa direction des SERVICES JURIDIQUES
DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHECAIRE
HOMME ou FEMME
Le candidat doit être licencié en Droit. Préféré et posséder une certaine part de la spécialité recherchée.
Lecture courante de l'anglais et de l'allemand souhaitées.
Adressez lettre manuscrite avec photo et curriculum vitae à :
52.875 PUBLICITE ROGER BEA
101, rue Racine, 75002 PARIS (qui transmettra)

offres d'emploi

LE CREDIT LYONNAIS

DE L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION

des ingénieurs débutants

SALE MINES, SUP.ELEC, AM

MENT VENTE PAR CORRESPONDANCE

E RESPONSABLE MARKETING

MIC

offres d'emploi

le téléphone

Bo! pour les clubs, les amis ou les contemporains

Utile pour la communication élémentaire fonctionnelle ou impersonnelle

Indispensable pour les affaires, souvent pour la vente, parfois comme l'instrument du destin.

Facile dans tous les cas de figure

tellement facile que vous pourriez oublier de vous en servir pour l'essentiel : le choix d'un "JOB", d'un métier, d'une activité, d'une carrière.

Etes-vous vraiment certain ou certaine que nous ne puissions d'aucune façon répondre à votre attente, à votre recherche ou à vos motivations conscientes ou inconscientes ?

Mais, si nous le pouvons, ce le sera d'autant mieux que vous aurez 21 ans minimum et une très bonne formation de base.

280.28.18 **878.39.48**

demain 14 février de 8 heures à 18 heures

offres d'emploi

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

possédant D.U.T. technique de commercialisation ou équivalent pour Paris et région parisienne.

POSTES EN DIVISION INDUSTRIELLE

Cet emploi comprend la recherche de clientèle, son suivi et le traitement du personnel.

Secteur très rémunérateur de produits de prestige. Volumes importants.

Env. C.V. avec photo n° 29.388. **CONTESSÉ PUBLICITE**, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1^{er}.

Cabinet international d'Etudes à Paris recherche **CONSEILLER JURIDIQUE** spécialisé.

- Bonne expérience du droit des sociétés et de l'immobilier ;

- Pratique de la rédaction des contrats.

Poste à pourvoir de suite.

Envoyer C.V. et photographies au cabinet international d'Etudes R.F.M. GILLOU, 22, place Maubert, PARIS-6^e.

Pilote groupe important situé PTE DE MONTREUIL.

COMPTABLE QUALIFIÉ

Expérience 5 ans minimum

Adresser lettre manuscrite, C.V. à n° 82411, **COMPTABLE PUBLIC**, 20, av. Opéra, PARIS-1^{er} qui tr.

offres d'emploi

Proche région parisienne sud

Directeur des Achats

- un bon négociateur : produits industriels au niveau international -

Société industrielle, équipements automobiles - 12 usines dont 4 à l'étranger - nous sommes leader en Europe sur notre marché. Nous faisons partie d'un groupe français C.A. 1 milliard.

Rattaché à la Direction Générale, le Directeur des Achats assume la responsabilité d'un volume d'achats de 330 millions - produits sidérurgiques et chimiques - pour l'ensemble des activités européennes de la société.

Il dispose d'un service bien structuré avec l'appui de méthodes de gestion modernes, utilisant largement l'informatique.

Sa mission : définir et mettre en œuvre une politique d'achats au niveau européen, ce qui implique :

- l'étude et la négociation - à niveau élevé - de marchés de matières stratégiques,
- la recherche et le choix de produits et fournisseurs assurant nos progrès techniques et l'amélioration de notre rentabilité,
- la gestion financière des stocks,
- des contacts permanents avec nos différentes directions, des liaisons fonctionnelles avec les services achats-apprivoisements des usines.

Le niveau de cette fonction requiert :

- un diplôme d'études supérieures (Grande Ecole d'ingénieurs appréciée),
- une expérience - 5 ans minimum - de la direction d'un service achats dans une industrie de production de grande série,
- la connaissance effective du mécanisme des marchés internationaux.

La pratique de plusieurs langues étrangères est souhaitée.

Prévoir des déplacements en France et à l'étranger.

SEIÉ CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V., détaillée, photo, sous réf. 71482/M à R. VERDET - 544-CEGOS, 33 quai Gallieni 92152 SURESNES.

offres d'emploi

CONTROL DATA

pour le Département CONSEIL ET APPLICATIONS recherche

INGÉNIEURS SYSTÈME

possédant une connaissance approfondie et une expérience pratique de 2 à 3 années en système OS 370 pour s'intégrer à l'équipe de support logiciel de nos produits compatibles et en particulier de notre nouvel équipement de mémoire de masse à cartouches.

Une bonne connaissance de l'Anglais et le goût des contacts humains sont nécessaires.

Des déplacements aux États-Unis et en Europe sont prévus pour perfectionner vos connaissances techniques.

Envoyer C.V. à Melle BAUDIN, CONTROL DATA, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.

POUR FAIRE FACE A SA FORTE EXPANSION

YREL

recherche pour commercialiser la nouvelle gamme des mini-ordinateurs LSI 4 de **COMPUTER AUTOMATION**

1) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

AVANT : une réelle compétence technique sur les mini-ordinateurs ; une expérience dans le domaine des automatismes et des applications industrielles ; une bonne connaissance de l'Anglais.

2) INGÉNIEUR SUPPORT LOGICIEL

AVANT : expérience sur ordinateur temps réel et langages évolués : BASIC, FORTRAN IV, PASCAL, COBAL, etc.

NOUS OFFRONS : des produits d'excellente qualité et très largement diffusés (C.A.L. est le 3^e producteur de mini-ordinateurs) ; la possibilité d'intégration dans une équipe dynamique ; des revenus motivants.

Ecrire avec C.V. à YREL, 61 à 70, rue des Chantiers, B.P. 149, 78000 VERSAILLES CEDEX.

Importante société industrielle française, secteur aéronautique recherche pour usine très proche banlieue Sud

CHEF DE SERVICE ORDONNANCEMENT

- de formation supérieure grande école; Sup. Aéro., Centrale ou Arts et Métiers,

- justifiant d'une expérience professionnelle d'environ 10 ans dans la production dont au moins 5 en ordonnancement.

Il se verra confier la responsabilité d'un ensemble comprenant traitement des commandes et ordonnancement au sein d'une usine employant 850 personnes et spécialisée dans la production de matériel sophistiqué de petite série.

Adresser dossier de candidature à n° 1048 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en constante et rapide expansion recherche

UN CHEF DE PROJETS

Informatique de formation Ingénieur 25 ans minimum

pour le développement de sa gestion de production :

- maintenance des nomenclatures,
- calcul des besoins bruts,
- tenue du stock,
- calcul des besoins nets,
- implantation d'un terminal à l'usine principale

Poste à pourvoir quartier gare de Lyon

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à AMRI - Service du Personnel 50, av. Daumesnil - 75012 PARIS

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour ses Filiales et Agences à l'Étranger des

CADRES CLASSE V DU VI

Diplômés d'Etudes Supérieures avec une expérience de 5 années en Agence ou succursale de Province.

ils devront :

- avoir une bonne connaissance d'un ou plusieurs des secteurs ci-après : portefeuille, caisse, change, administration, organisation et contrôle,
- avoir un goût marqué pour l'animation et la formation des hommes.

L'affectation ne sera réalisée qu'après passage dans les services parisiens de 6 mois à 2 ans. Pendant ce temps, ils seront amenés à participer à des missions sur l'étranger.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2333-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 9, rue d'Hauteville - 75010 PARIS

TRES GRANDE ENTREPRISE ALIMENTAIRE en forte progression, recrute pour sa principale usine proche de PARIS

SON CHEF des FABRICATIONS

responsable de l'ensemble des ateliers de production (500 personnes) dans une usine en rapide évolution technologique.

Pour ce poste nous recherchons

1) INGÉNIEUR AGRO, ENSIA, CENTRALE PARIS ou LYON

âgé de 35 ans minimum, connaissant l'industrie alimentaire

Notre choix sera orienté principalement sur les qualités humaines et l'expérience de la direction des hommes.

Envoyer C.V., photo, prétentions à S.G.P. Monsieur CAMPAGNE - B.P. 88, 75840 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

PARIS

Poste à créer

MARKETING MANAGER

un bon stratège

Filiale française d'un groupe multinational connu, nous commercialisons des produits de grande consommation.

Nous avons le plus forte expansion en Europe. Notre réussite est le résultat de stratégies judicieuses et de l'efficacité de notre équipe de vendeurs.

Nous recherchons un homme de marketing capable de concevoir une politique de marketing offensive, très offensive.

Il dépendra de la Direction Générale et coopèrera étroitement avec nos différents services.

Assisté d'un chef de Produit Junior, il disposera d'un budget de publicité élevé, ainsi que de nombreuses informations sur nos marchés.

Il aura les missions suivantes :

- conception et recommandation du plan de marketing,
- mise en œuvre, suivi et contrôle des actions décidées,
- proposition d'études en vue du lancement de nouveaux produits ou de nouveaux marchés.

Ces fonctions exigent impérativement :

- un niveau d'études supérieures type HEC, ESSEC,
- une expérience de 4 ans, au minimum, comme chef de produit ou de groupe dans une société multinationale pratiquant un marketing avancé, produits «Grand Public»,
- la pratique courante de l'Anglais.

Une évolution de carrière est possible en France, dans les filiales étrangères ou au siège «Europe».

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo, sous référence 294/M à SPERAR, 12 rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra.

Société DISTRIBUTION VINS recherche

CADRE EXPORTATION

FORMATION SUPERIEURE, parfaite connaissance anglaise, anglais parlé.

Très fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser lettre candidature à C.V. détaillé à 2 PUBLITEC MO 10, r. La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

ING. CONSEIL PARIS-QUEST

recherche ASSISTANT Sup. de Co. ou ingénieur début. pour études économiques et contacts commerciaux.

Env. avec C.V. et photo à n° 1 83139 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

Vous cherchez un emploi, vous voulez vous perfectionner, vous n'êtes plus seul, vous pouvez gagner du temps.

Venez me rencontrer, je vous ferai bénéficier de mon expérience récente et de mon aide efficace et chaleureuse.

Merci de me téléphoner.

E. DAVID 42-43-44.

ADMINISTRATION recherche

2 ANALYSES PROGRAMMEURS

Niveau Bac + 4

Détachés ou expérimentés

IRIS 80 et succédané

Lieu de travail : PARIS 12^e

Envoyer C.V. au MINISTRE DE L'AGRICULTURE

M. le Chef de Centre, 32, rue de Picpus 75012 Paris.

VARIAN S. A.

recherche pour sa

DIVISION VIDE

INGÉNIEUR DES VENTES CONFIRMÉ

LIBRE RAPIDEMENT

LE CANDIDAT RETENU DEVIRA :

- Justifier d'une expérience de plusieurs années de la technique en vidéo en général. Une connaissance de l'équipement d'évaluation serait souhaitable ;
- pratiquer la langue anglaise couramment ;
- être âgé de 30 ans minimum.

Le candidat sera basé à ORSAY et s'intégrera à l'équipe de vente en France. Il sera responsable d'un secteur spécifique en France et sera appelé à voyager.

Des possibilités de perfectionnement du produit lui seront offertes au sein du groupe européen.

NOUS OFFRONS :

- une voiture de société ;
- un salaire attractif ;
- de nombreux avantages sociaux.

Veuillez adresser C.V. détaillé et prétentions à : **VARIAN S. A.**, quartier de Courcouronnes, B.P. 12, 91401 ORSAY CEDEX.

SOSI

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS

spécialistes mini-ordinateurs temps réel pour réaliser des applications industrielles.

Ecrire avec C.V. + prétentions à : S.O.S.I. 2, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS.

NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

développent une technologie de pointe dans les plastiques irradiés et les matériels d'interconnexion

Nous recherchons notre

DIRECTEUR DE PRODUCTION

En relation directe avec le Président-Directeur Général de la Société Française, ses responsabilités comportent principalement :

- la direction de l'unité de fabrication qui se compose d'un chef d'atelier et d'une trentaine de personnes, un chef de planning ordonnancement lancement ;
- la direction des services de distribution (service traitement des commandes, import export, magasin) ;
- la planification à moyen terme, l'établissement des budgets et leur gestion ;
- la liaison avec les services d'études, de développement et de marketing.

Ce poste requerrait à un ingénieur Grande Ecole, de 25 ans minimum, parlant anglais, avec expérience de commandement et de gestion, investies par entreprises ferme et dynamique.

NOMBREUSES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE EN FRANCE, EUROPE ou U.S.A.

LIEU DE TRAVAIL : CERGY-PONTOISE (95)

Les candidats intéressés adresseront leur C.V., photo et prétentions à n° 89.183 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, 75000 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

SIEGE A PARIS FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

CE POSTE REQUIERT :

- plusieurs années d'expérience d'échanges thermiques chez un constructeur ou une société d'ingénierie dans le domaine pétrochimique et pétrolier,
- Anglais courant, notions Italien appréciées.
- L'aptitude pour des activités technico-commerciales.

LE TITULAIRE AURA POUR MISSION :

- La coordination avec le centre de calcul du groupe,
- l'établissement des appels d'offres aux fournisseurs et des devis aux clients.
- La promotion commerciale des services en matière de tours, échangeurs tubulaires, chaudières et aéroréfrigérants.

Une période training est prévue à la maison mère à l'étranger.

Adresser C.V. et prêtant, sous le n° 03065 M. à Régie-Pressé, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Importants Société Industrielle

OUEST-PARIS

recherche

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS

(SUP-ELEC - SUP-AÉRO - TÉLÉCOMM.)

- pour études de sous-systèmes électroniques d'équipements aéronautiques. **R.M.A.**

- pour développement et mise au point de systèmes digitaux embarqués. **R.F.E.**

Adresser C.V., rémunération souhaitée en précisant la référence croisée à Michel TEBÉNE 93, rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS qui transmettra

GRANDE BANQUE cherche pour sa direction des **SERVICES JURIDIQUES**

DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHECAIRE

HOMME ou FEMME

Le candidat doit être licencié ou Docteur en Droit Privé et posséder une certaine pratique de la spécialité recherchée.

Lecture courante de l'Anglais et de l'Allemand souhaitée.

Adres. lettre manuscrite, avec C.V., photo récente n° 62.215 PUBLITEC ROGER BLEY, 107, rue Réaumur, 75002 PARIS. (qui transmettra)

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche pour une de ses filiales de placement

CADRE COMPTABLE

- Connaissance de la gestion comptable administrative.
- Niveau D.E.S. exigé.
- 3 à 5 ans d'expérience, de préférence au sein d'une banque ou d'une institution financière.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à n° 3622 COFAR, 40, rue de Charol, 75010 Paris, qui transmettra.

SUIVEZ A UNE PROMOTION INTERNETRE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche

SON ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

- Le candidat devra être capable d'assurer la direction du marketing dans les huit mois.
- Anglais courant exigé.

C. V., lettre manuscrite avec salaire actuel et prétentions à adresser au n° 11 0003 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 p. tr.

CENTRE DE GESTION AGREE INTERENTREPRISES WAGRAM recherche pour Paris (17^e)

CADRE DIRIGEANT

ayant une expérience approfondie, comptabilité, fiscalité P.M.R. et profession libérale. Directement rattaché au Président, il sera chargé des relations avec l'agent de l'administration, les experts comptables, les acheteurs. Il rédigera des articles pour les bulletins d'informations. Il organisera des séminaires d'initiation. Il organisera les travaux relatifs aux dossiers de gestion. Il recrutera le personnel d'administration.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à M. Jacques, 122, avenue de Wagram, 75017 Paris. Distribution assurée.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	80,00	91,52
PROP. COMM. CAPITAUX		

ANNONCES CLASSEES

	La ligne col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES	24,00	27,46
OFFRES D'EMPLOIS	5,00	5,72
DEMANDES D'EMPLOIS	20,00	22,86
IMMOBILIER	20,00	22,86
AUTOMOBILES	20,00	22,86
AGENDA	20,00	22,86

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

ICNC
INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE
AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %
INTERTECHNIQUE QUI EST BENEFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

recherche

Pour la Direction des Etudes du département informatique :

INGENIEUR LOGICIEL
Grande Ecole
(Réf. 674)

Débutant ou ayant une ou deux années d'expérience. Connaissances en transmission de données et en logiciel indispensables.

PROGRAMMEURS
(Réf. 675)

Titulaires du DUT, débutants ou ayant une ou deux années d'expérience en logiciel. Ces postes nécessitent des connaissances, soit en transmission de données et en logiciel, soit en systèmes de gestion temps réel.



Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.
Adressez C.V. avec présentations en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
disposant d'une recherche de haut niveau

recherche pour son usine - 70 km N.-O. de Paris

PHARMACIEN

pour diriger ses services de fabrication (comprimés, injectables, conditionnement) - 30 ans minimum.
- Minimum 5 ans expérience industrielle.
- Excellente connaissance de l'anglais (lu, parlé, écrit).

IL S'AGIT D'UN POSTE COMPARTANT D'IMPORTANTES POSSIBILITES D'AVENIR

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, présentations, sous référence 827 - Service des P.A. OURLANS
12 bis, rue Jean-Jaures, 92807 Puteaux

NOUS SOMMES LEADER EUROPEEN DE NOTRE SPECIALITE

Notre produit est un bien d'équipement de grande qualité.
Notre expansion est constante
Notre Société est allemande
Nous recherchons

UN JEUNE INGENIEUR TECHNO-COMMERCIAL

qui sera responsable de notre future filiale allemande en FRANCE.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur mécanicien, ayant une expérience dans le domaine électrique, ou l'inverse.

Age: 30 ans minimum.
La langue allemande est souhaitée mais non indispensable, l'anglais suffit.
Stage prévu de trois mois en Allemagne, puis poste dans la Région parisienne, avec déplacements en province.

Ecrire avec C.V., photo récente sous n° 23284 B à :

41, avenue du Chateau
94300 Vincennes cedex

FILIALE INGENIERIE D'UN GROUPE CHIMIQUE
recherche pour PARIS (250 personnes)

UN CHEF DU PERSONNEL

De formation supérieure, il sera chargé de la gestion et de l'administration du personnel dans le cadre de la politique du groupe.

Une expérience de gestion de personnel expatrié serait particulièrement appréciée.

Adr. C.V. avec prêt. N° 48 784 CONTEXSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Importante Société Paris-9° recherche

ADJOINT à DIRECTEUR COMPTAB.
O.E.C.S. exigé.
Adressez C.V., photo et prêt. à Mme ROUIC, 18 bis, av. de Villiers, 92200 LEVALLOIS.

INGENIEURS
en chauffage climatisation.
SOPRAS - 277-81-01
Société antillaise d'édition à Paris, recherche

L'IME DYNAMIQUE
dipl. en gestion et techn. civile, posséd. intéressante de salaire Tél. 226-99 pour rendez-vous.

BUREAU D'ETUDES
recherche

GEOMETRE PAYSAGISTE
même débutant.
Tél. : 394-00-34/23.

PME internationale cherche

INGENIEUR-ELECTRICIEN BILINGUE
Français - Anglais

pour diriger Société de services franco-allemande
Siège PARIS
Voyages fréquents possible étranger

Ecrire avec C.V. et prêt. à n° 49288 CONTEXSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Ford

L'EXPRESSION INFORMATIQUE :
notre moyen de communication à l'échelle européenne.

Pour Ford Europe, implanté dans 15 pays avec 22 unités de production, une gestion efficace implique un langage commun et la rapidité de communication.

Notre solution : des systèmes informatiques puissants et sophistiqués qui permettent de traiter l'information à tous les niveaux.

D'une part, la participation au développement, la mise en place, l'adaptation et le fonctionnement au Siège des systèmes conçus par Ford Europe, et, d'autre part, le développement de systèmes propres à notre entreprise seront de l'entière responsabilité du

CHEF DU SERVICE ANALYSE ET PROGRAMMATION

Vous avez d'excellentes connaissances en COBOL, Assembleur et GAP II ; une expérience réussie dans la direction d'une équipe d'analyses-programmeurs.

Vous parlez bien entendu l'anglais, et la connaissance du matériel Univac 90/30 constitue un atout supplémentaire.

Adressez C.V. à Ford France S.A. Direction du Personnel, 344, avenue Napoléon-Bonaparte, 92506 Rueil-Malmaison Cedex.

FER

Distributeur : PRINTRONIX, TRUE-DATA, etc. recherche

UN INGENIEUR TECHNO-COMMERCIAL

ayant 2 à 3 ans d'expérience de vente.

- Rémunération fixe + prime liée aux résultats
- Lieu de travail: Région Parisienne.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, dans société en expansion, écrivez-nous avec C.V., menusc., et présentations. I.E.R., 12, rue de Sébastopol, 92400 COURBEVOIE.

GRUPE ANGLAIS D'ASSURANCES
recherche

programmeurs-analystes
référence 6072

- 1 à 2 ans d'expérience Cobol
- DUT ou équivalent

Postes évoluant vers l'analyse selon compétences.

analystes
référence 5069

Sous la Direction d'un chef de projet, ils seront chargés de l'analyse de nouveaux traitements dans le cadre de la mise en place d'un système informatique transactionnel.

2 années minimum d'expérience de cette fonction sont nécessaires. Connaissances télétraitement et base de données appréciées.

Adressez C.V., présentations et photo en précisant la référence, à Jean PORRAICCHIA

CARRIERES INFORMATIQUES
conseil en recrutement
19, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

POUR DEVELOPPER D'IMPORTANTES PROJETS DE GESTION, UTILISANT UN SYSTEME SPECIFIQUE D'EXPLOITATION, FONCTIONNANT EN BATCH ET TELETRAITEMENT, TRES IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE, RECHERCHE :

Jeunes Ingénieurs GRANDES ECOLES

ayant 1 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion et la maîtrise d'un langage, ou débutant intéressé par l'informatique.

Ils seront chargés :

- de concevoir des logiciels d'application répondant aux besoins de la clientèle,
- puis de les modéliser pour les étendre aux secteurs de marché correspondants,
- et de les mettre en application.

Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : Puteaux.

séié CEGOS

Adressez lettre man., C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73428/M à Mme CLERE, à Séié-CEGOS, 33 quai Gallieni 92152 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS dimension internationale recherche pour SERVICE FINANCIER de son siège social

AGENT ADMINISTRATIF
AYANT DE PREFERENCE EXPERIENCE SERVICE BANCAIRE

Connaissance juridique souhaitée. Niveau Bac minimum. Bonne pratique de la langue anglaise.

Envoyez C.V., photo et présentations sous n° 48.970 ConTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

Ingenieur technico-commercial
(AM, I.C.A.M.)

Nous sommes un important producteur d'acier et alliage spéciaux de haute qualité.

Nous voulons intégrer dans notre équipe un nouvel ingénieur technico-commercial pour notre clientèle de la région parisienne. Ce poste est de la plus haute importance pour l'entreprise et présente de réelles perspectives d'avenir.

Vous devez avoir :

- 30 ans minimum,
- une formation supérieure (AM, I.C.A.M.) et de bonnes connaissances en mécanique et métallurgie,
- l'expérience des négociations.

Le salaire motivant sera déterminé en fonction de l'acquis et du potentiel du candidat.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS SERIEUX SEULEMENT

FRANCO
Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (recto) en réf. 102
MACHINE 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

MATRA

recherche pour sa Direction Production (Division Série)

INGENIEUR

de formation SUP AÉRO - SUP ELEC - ENSI - pour lui confier la responsabilité de la mise en production d'un programme de matériels électromécaniques et électroniques et de son suivi, au niveau qualité, coût et délai.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une expérience de 2 à 5 ans dans un domaine similaire.

Adressez CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence SM 275

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

RENADET ENGINEERING
recherche pour son Bureau d'Etudes à NEUILLY

Jeune Ingénieur Grande Ecole

pour études de Génie Civil de grands projets hydrauliques. Connaissances anglaises indispensables.

Déplacement occasionnels Outre-Mer de courte durée.

Adressez curriculum vitae détaillé sous référence CTD 19 à :

PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle, 92023 NEUILLY.

Importante Société d'Ingénierie recherche pour son Service Etudes Economiques :

UNCE) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :

- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.

Ils devront s'exprimer couramment en anglais. La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5757 à : P. LUCHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ALBARET S.A.
recherche pour son département Ventes

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Homme ou Femme, 35 ans environ
Niveau Ingénieur
Connaissances linguistiques indispensables.

Adressez candidature avec curriculum vitae complet et présentations à M. le Chef du Personnel, ALBARET S.A., 60290 BANTIGNY, TEL. : 15 (4) 473-31-85.

CHEF DE PERSONNEL

Notre établissement 2000 personnes est situé en proche banlieue parisienne. Il fait partie d'un grand groupe de constructions mécaniques.

Nous recherchons :

un homme ou une femme
DE FORMATION SUPÉRIEURE

Agé (s) d'au moins 28 ans, possédant quelques années dans la fonction « Personnel » à laquelle il (elle) voudrait donner une plus grande dimension.

L'importance que nous donnons à ce poste et la possibilité d'évolution vers la

DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES

dans l'avenir nous conduisent à rechercher un titulaire de valeur.

Envoyez votre candidature à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75015 PARIS, qui transmettra.

ACHETER DES BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Importante société d'études et de construction d'ensembles industriels implantée à Paris, le développement de nos affaires nous conduit à rechercher plusieurs ingénieurs et cadres.

Intégrés au sein de notre Division Approvisionnements, ils seront chargés de négocier d'importants contrats d'achats de matériels, d'assurer le contrôle financier des opérations (budget de 1 à 5 millions KFR), ainsi que l'interface entre nos secteurs Etudes, Projets et nos fournisseurs auprès desquels ils seront fréquemment appelés à se rendre.

Les candidats devront justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle acquise en bureau d'études, fabrication ou achats de matériels suivants : électricité et contrôle commande, pompes, tuyauteries et robinetteries nucléaires.

Ecrire sous réf. 7.379 à Publipanel, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

THOMSON-CSF

Techniciens - Electroniciens ou Electrotechniciens

Niveau BTS - DUT

- Assistanes techniques à l'étranger.
- Instruction clients.
- Service essais, études, plate-forme.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, 27, rue Pierre-Valette, 92240 MALAKOFF

offres d'emploi

jeune ingénieur
BUREAU D'ETUDES
CHANTIERS INDUSTRIELS

recherche pour son Service Etudes Economiques :

UNCE) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :

- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.

Ils devront s'exprimer couramment en anglais. La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5757 à : P. LUCHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ADJOINT COMMERCIAL

recherche pour son département Ventes

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Homme ou Femme, 35 ans environ
Niveau Ingénieur
Connaissances linguistiques indispensables.

Adressez candidature avec curriculum vitae complet et présentations à M. le Chef du Personnel, ALBARET S.A., 60290 BANTIGNY, TEL. : 15 (4) 473-31-85.

La banque

crédit universel
développe son réseau national et recherche :

jeunes diplômés
BACCALAUZAT, ESC - SUP PARIS (E.C.N.)

Nous recherchons qu'à nous présenter un candidat qui soit un jeune diplômé commercial que ses qualités de personnalité et de formation lui permettent de nous apporter une plus grande dimension.

Envoyez votre candidature à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75015 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC

recherche

AGENTS TECHNIQUES

recherche pour son Service Etudes Economiques :

UNCE) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :

- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.

Ils devront s'exprimer couramment en anglais. La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5757 à : P. LUCHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Importante Société Construction de haut niveau recherche pour son Service Etudes Economiques :

UNCE) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :

- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.

Ils devront s'exprimer couramment en anglais. La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5757 à : P. LUCHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

URGENT Es Public PARIS 6° recherche

AGENT TECHNIQUE

recherche pour son Service Etudes Economiques :

UNCE) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :

- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.

Ils devront s'exprimer couramment en anglais. La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5757 à : P. LUCHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE FRANCO-AMERICAINE PARIS CENTRE

recherche

INGENIEUR DES VEN

recherche pour son Service Etudes Economiques :

UNCE) CADRE ECONOMISTE DEBUTANT

Il participera :

- aux études sur l'environnement économique de l'entreprise,
- aux analyses économiques internes en proposant et en appliquant des méthodes statistiques et économétriques.

Les candidats doivent posséder une maîtrise d'économie avec une spécialisation en économétrie.

Ils devront s'exprimer couramment en anglais. La connaissance de l'allemand et de l'espagnol au niveau de la lecture est également souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5757 à : P. LUCHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

مكتبة من الأصل

SPORTS

SKI

APRÈS LES ÉPREUVES DU KANDAHAR. Le choix d'une combinaison n'est pas le fait du hasard

De notre correspondant

Chamonix. — La piste Verte des Houches, peu technique au premier abord et faite pour les glisseurs. Partant en 42^e position, le Français Patrice Pellat-Finet a réalisé un véritable exploit puisqu'il se classe 1^{er} à 1 sec. 11/100 du vainqueur et devant le tout récent champion du monde de descente, l'Autrichien Josef Walcher (17), et Frans Hanzel (13^e). Depuis 1973, avant Henri Durrillard, la France n'avait pas connu de si beaux résultats dans l'épreuve « reine » du ski alpin.

Moult, lui, dans la fameuse combinaison de fabrication italienne que les descentes françaises de Garmisch n'avaient pu revêtir par crainte d'être disqualifiés, équipé de combinaisons autrichiennes et de nouveaux skis français, Patrice Pellat-Finet attribue sa victoire principalement à ce matériel.

« Moralement, dit-il, il est important de savoir qu'on possède un équipement aussi bon que celui de ses adversaires. Ma nouvelle combinaison, mes skis et mes bâtons m'ont permis de rivaliser avec les meilleurs ». Ajoutait le Français.

Patrice Pellat-Finet reconnaît avoir rencontré l'opposition de ses dirigeants lors du choix de sa combinaison, ceux-ci étant peu enclins à croire que le matériel peut avoir une réelle influence. Le directeur technique des équipes de France de ski, Walter Trilling, se contente en effet d'indiquer les résultats des essais effectués en soufflerie et des recherches effectuées en cours, pour se déterminer.

À la veille de la descente de Chamonix, il déclarait : « Notre matériel n'est pas en cause. Il est toujours très bon. Toutefois, les fabricants ne mettent pas à notre disposition les meilleurs techniques. Ceux-ci sont en priorité chez les équipes qui ont le plus de succès ». Il aura fallu que Patrice Pellat-Finet jette les francs-tireurs pour qu'un Français puisse enfin, en descente, se hisser au niveau des meilleurs constructeurs. Une expérience que devront méditer les dirigeants de la F.F.S.

An lendemain des championnats du monde, les Français, à Chamonix Patrice Pellat-Finet, à Megève et à Saint-Gervais Palmarie « Serrat » en spécial (1^{er} en général) et Patrice Pellat-Finet (1^{er} en spécial, 4^e en général) ont eu à cœur de faire un peu oublier la « descente » de Garmisch-Partenkirchen, qui perdura 77-78, s'achève dans quelques semaines aux États-Unis. La sélection française pour ce déplacement sera « légère », a affirmé Walter Trilling.

Le directeur technique pense déjà à l'entraînement estival de son équipe, qui participera à des stages communs avec les Canadiens, et qui se rendra en Autriche, où les coureurs de ce pays ont à leur disposition des pistes d'entraînement sur glacier d'une qualité exceptionnelle.

CLAUDE FRANÇILLON.

SPÉLÉOLOGIE

Tentative de traversée intégrale du gouffre de la Pierre-Saint-Martin

Le groupe spéléologique haut-pyrénéen va tenter, ce lundi 13 février, d'effectuer la première traversée intégrale du gouffre de Pierre-Saint-Martin, à la frontière franco-espagnole. Dimanche midi, l'équipe a réussi à retrouver et à baliser l'entrée du s'ffre, qui est recouverte par 5 mètres de neige. Le dégagement de cette entrée dite du Beffroy, qui se trouve à 2 043 mètres d'altitude, se fera lundi matin, et l'équipe doit entamer la descente vers 10 heures.

Le gouffre de la Pierre-Saint-Martin est le plus profond du monde, parvenant encore ne l'a parcouru en entier. Parmi ceux qui le connaissent plus complètement, on compte notamment les sept membres de l'expédition organisée par le club parisien M.M. Babou, Carro, Guez, Gomez, Radault et Vignoux ; spéléologues du terrain. Le plan de route de l'expédition avait d'abord de pénétrer par l'un des trois orifices supérieurs du gouffre. En principe, ce doit être le site SC3, celui dont l'ouverture est la plus haute dans la montagne. Mais on décide au dernier moment en fonction de l'enseignement que donnera ensuite au niveau de la rivière souterraine, suivra son cours vers l'aval, ardera les grottes de la Pierre-Saint-Martin jusqu'à la salle de la Vierge, d'où elle sortira à la surface par le tunnel de l'É.D.F. Deux chiffres traduisent le résultat de l'exploit envisagé : le raid totalisera 1 382 mètres de dénivellation ; quant au parcours souterrain, il sera de 23 kilomètres, en comptant aussi le trajet du retour, qui est prévu pour le 20 février.

Ce raid, qui était à l'origine un projet entre copains, devient maintenant une expédition très officielle, patronnée par la Fédération française de spéléologie et jalonnée de points de rencontre avec les représentants de la presse. En somme, avant même le détachement de cette opération, c'est le prestige de la spéléologie française qui passe sur cette expédition comme le bouclier de Brenna.

PIERRE MINVILLE.

NATATION

Le bel âge de Cynthia Woodhead

C'est une jeune Américaine de quatre ans, d'apparence mûre et presque frêle avec ses 25 kilos pour 1,60 mètre, qui s'est mise en vedette les 10, 11 et 12 février aux réunions internationales de Boulogne-Billancourt. Ce serait cependant bien se tromper que de juger Cynthia Woodhead sur la première apparence. A l'examen la détaille, on s'aperçoit au contraire que la petite athlète accompli. C'est même le prototype de l'âge que l'on se fait aujourd'hui de cette catégorie particulière de championnes tout juste créées dans l'adolescence. Du muscle aux endroits qu'il faut, une faible poids, une bonne élasticité et des ressources assez étonnantes d'énergie.

En trois jours, sa petite bassin de 25 mètres (1), Cynthia Woodhead a accompli les meilleures performances en 100 mètres sur 400 et 800 mètres nage libre, elle a remporté le 200 mètres et s'est classée deuxième du 100 mètres. C'est assez dire quelle est à son aise sur toutes les distances que c'est seulement sur 100 mètres, en sprint, que sa taille et son poids se révèlent être un handicap, encore que le rythme de Cynthia Woodhead réussisse presque à compenser ces désavantages.

Pour l'heure, dans le monde, trois petites filles presque du même âge, et avec des morphologies peu différentes, ont apporté la confirmation que la natation était une discipline qui convenait parfaitement bien aux très jeunes. D'autres gamines l'avaient précédemment démontré, il est vrai, mais, coup sur coup, deux Australiennes, Michelle Ford et Tracey Wickham (2), et une Américaine, Cynthia Woodhead, ont fait en sorte de bien le rappeler. Toutes les trois, au demeurant, semblent destinées en priorité au demi-fond et au fond malgré l'existence d'une hauteur et de ce n'est pas une surprise de remarquer que l'extrême jeunesse et la faible poids, pourvu qu'ils soient par un naturel exceptionnel, sont désormais les qualités de base des championnes d'aujourd'hui dans les épreuves de fond. Cependant, le style de ces trois nageuses, comparables au moins

sur un point, le rythme rapide, qui appelle la réflexion. Ce sont trois fillettes qui attaquent l'eau à grand cœur, beaucoup plus vite, en tous cas, que les nageuses adultes. Pour le reste, leur entraînement paraît paradoxal, si d'autres facteurs n'intervenaient dans la progression, mais le poids de la force et l'endurance sont choses qui sont la caractéristique des grands gabarits et des nageuses plus âgées, lesquelles sont le plus souvent les meilleures en sprint.

C'est donc la cadence que sont capables de soutenir Woodhead, Ford et Wickham qui explique leur succès. Pour le reste, leur battement de pieds n'est pas, en apparence du moins, un modèle du genre. Si cette constatation relève d'une habitude pour les Australiennes, qui usent de tradition presque exclusive sur les bras, le fait que Cynthia Woodhead s'approche de l'école australienne laisse à penser que, à cet âge, en fonction du faible poids à tirer, l'efficacité passe au premier plan, une telle distribution de l'effort. A n'en pas douter, physiologiquement, les trois fillettes doivent être très proches les unes des autres, à cause de leur capacité à soutenir aussi longtemps un tel effort et, moralement, leur jeune âge est un atout pour accepter les contraintes de l'entraînement moderne. Sur ce point aussi, celui de la distance à parcourir tous les jours, Cynthia Woodhead, Michelle Ford et Tracey Wickham ont en commun d'accepter un entraînement quotidien qui couvre cinq heures pour un kilométrage de seize à dix-sept kilomètres. Il faut avoir la vocation, l'ambition, et sans doute ne pas connaître d'autres distractions pour donner autant de son temps au sport.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Seules les compétitions en piscine olympique donnent lieu à l'établissement de records du monde. En piscine de 25 mètres, les meilleures performances mondiales.

(2) Michelle Ford a récemment battu le record du monde du 200 mètres et Tracey Wickham celui du 1 500 mètres.

Basket-ball

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Championnat de France (vingt et unième journée) and Réunion internationale à Boulogne-Billancourt.

Football

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Championnat de France (vingt-septième journée) and Coupe de France (quatrième journée).

Handball

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (quatrième journée) and Coupe du monde (Kandahar).

Hockey sur glace

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

Jeu à trois

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

Les résultats

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Dames and Messieurs.

Natation

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Réunion internationale à Boulogne-Billancourt.

Rugby

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Championnat de France (sixième journée) and Groupe A.

ESCRIME

Le retard des épéistes français

Entre 1965 et 1972, les épéistes hongrois ont affiché une énorme supériorité. C'était l'époque où quelques peu réduits de Kollar, champion olympique à Mexico, Fenyvesi, vainqueur à Mexico, Némethi, Schmitt, et Jano Pap ont imposé leur style.

Handball

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (quatrième journée) and Coupe du monde (Kandahar).

Hockey sur glace

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

Jeu à trois

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

FOOTBALL

L'heure de Nantes

Rien ne se fait plus pour Nice qui, après avoir concédé deux buts à domicile en deux matches et perdu à Monaco le derby acarien (2 à 0) et la première place du classement.

SKI

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe du monde (Kandahar).

Hockey sur glace

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

Jeu à trois

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

ESCRIME

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (quatrième journée) and Coupe du monde (Kandahar).

Rugby

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (sixième journée) and Groupe A.

Handball

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (quatrième journée) and Coupe du monde (Kandahar).

Hockey sur glace

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

Jeu à trois

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

FOOTBALL

L'heure de Nantes

Rien ne se fait plus pour Nice qui, après avoir concédé deux buts à domicile en deux matches et perdu à Monaco le derby acarien (2 à 0) et la première place du classement.

SKI

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe du monde (Kandahar).

Hockey sur glace

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

Jeu à trois

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Coupe de France (septième de finale) and Coupe du monde (Kandahar).

EN ILE-DE-FRANCE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN ACCUSATION Plus d'usines au pied de la capitale

Au cours des derniers mois, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a fait l'objet des critiques unanimes des élus de l'Ile-de-France qui l'accusent, chiffres en main, d'être responsable de l'hémorragie des emplois industriels observés dans la région depuis quelques années.

tionnellement de ce mal. La grande couronne a mieux résisté. La disparition des industries a été — il est vrai — largement compensée par la création d'emplois tertiaires qui sont passés de 2 452 000 en 1968 à 2 838 000 en 1975.

« L'industrie de la région parisienne se porte bien, rétorquent-on à la Délégation à l'aménagement du territoire, elle est, en effet, moins vulnérable que dans d'autres départements qui dépendent de secteurs industriels en perte de vitesse.

« D'autre part, s'il est vrai que la diminution d'emplois industriels est plus forte dans la région que dans le reste de la France, il faut souligner que sur dix emplois qui disparaissent de l'agglomération centrale (Paris et la petite couronne), cinq d'entre eux « meurent » purement et simplement, quatre vont s'installer en grande couronne.

Allez voir à Arras

Le conseil général de l'Essonne vient, dans une motion, de demander « que les pouvoirs publics révisent sur leur décision relative à l'installation de l'Institut technique des céréales (I.T.C.F.) à Etrechy et adoptent d'une manière générale, à l'égard des communes situées sur la ville nouvelle d'Ery, des mesures positives pour résoudre la crise de l'emploi et pour faire cesser l'émigration journalière, cause de fatigue pour les travailleurs de ce département ».

Une nouvelle fois, à travers ce texte, c'est donc la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale et la politique qu'elle mène qui sont mises en accusation.

L'I.T.C.F. se consacre à l'étude des céréales, du blé en particulier, de leur qualité pour tous les usages connus, des possibilités de les exporter. Son activité se situe donc « à la charnière entre le producteur et l'utilisateur ». Il y a déjà plusieurs années, l'Institut a acheté

un terrain à Etrechy, commune de sept mille habitants (population qui a doublé en quelques années), situé dans la zone naturelle d'équilibre (Z.N.E.) des plateaux du Sud. Son projet est d'y installer ses laboratoires — actuellement trop à l'étroit à Paris — et son système informatique. Elle offre une vingtaine d'emplois permanents à Etrechy et quarantaine à l'été. Etrechy est à proximité de la capitale, où se trouvent tous les utilisateurs, et dans cette région de l'Ile-de-France qui reste la principale productrice de céréales.

Mais lorsqu'il s'est agi d'obtenir les autorisations, le réponse de la DATAR a été sans ambiguïté : « On nous a dit : Pas à Paris, mais à Amiens ou à Arras, par exemple », raconte M. Henri Poupinel, administrateur de l'I.T.C.F. « Il y a eu aussi un moment où la préfecture de région a fait une tentative pour que nous allions à Ery. » En fait, continue M. Poupinel, si on nous oblige à aller hors de

la région parisienne, il est exclu d'envisager l'extension. Ce qui serait dommageable pour l'exploitation céréalière française en général. » Et de citer l'exemple malheureux du centre d'étude et de recherche d'industries alimentaires, qui fut contraint de quitter Wassy, dans l'Essonne, pour Nantes.

De l'avis de M. Lucien Sargeant, conseiller général (non inscrit) de l'Essonne, cette affaire est grevée à un double titre : « D'abord, dit-il, parce que nous sommes dans une zone où il y a peu d'emplois tertiaires. Ensuite, parce que ce refus soulève toutes les contradictions qui se manifestent entre les politiques et les administrations. Car nous sommes dans une Z.N.E. à laquelle ce type d'activité est contraire. Ce refus de la DATAR peut donc apparaître comme une véritable provocation. »

Pour l'heure, une nouvelle demande va être faite auprès de la DATAR. STÉPHANE BUGAT.

CORRESPONDANCE

La grande rumeur du R.E.R.

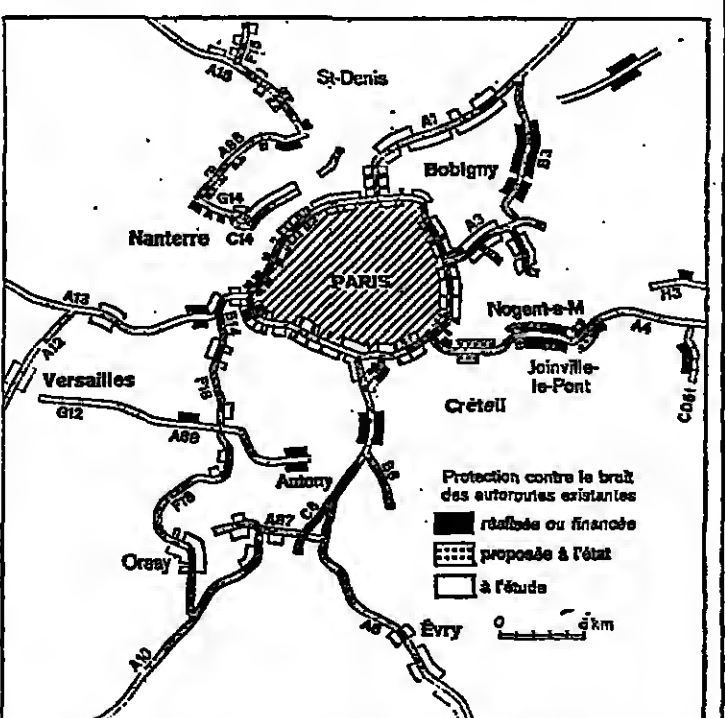
Nous recevons de M. Jean Clouet, maire de Vincennes, la lettre suivante : Votre journal s'est fait l'écho du programme plurianuel de lutte contre les nuisances sonores provoquées par les routes et autoroutes de la région parisienne et chacun convient volontiers qu'il importe de tout faire pour que leur inscription dans un environnement très peuplé soit réalisée avec le plus grand souci des populations riveraines.

Vous me permettez, toutefois, d'insister pour que ce souci ne soit pas limité aux routes et autoroutes, mais étendu à tous les autres moyens de transport. A cet égard, je considère qu'il est aussi souhaitable qu'important de faire en sorte que les habitants des zones lointaines par le R.E.R. bénéficient, en tant que de besoin, d'un équipement antibruit au même titre que ceux qui habitent à proximité des routes et des autoroutes.

Je citerai, comme exemple, ma commune et celle, voisine, de Saint-Mandé traversées sur une longueur de 3 kilomètres par une tranchée ouverte et qui, du fait de l'ouverture de la nouvelle branche est du R.E.R., subissent une cadence de passage très fortement accrue sans qu'aucune protection antibruit ait été prévue.

Cette magnifique réalisation que constitue le R.E.R., et dont l'intérêt public est évident, général à ne pas donner l'impression qu'elle a été conçue sans souci de la gêne extrême causée à certains riverains.

KILOMÈTRES ANTIBRUIT Des autoroutes rendues au silence



Sur cette carte figurent les portions d'autoroutes où, dans la région parisienne, ont été ou vont être installés des dispositifs de protection (murs ou rideaux) antibruit. Coût total de l'ensemble de ces opérations dont le calendrier précis n'a pas encore été fixé : 280 millions.

LES ESPACES VERTS DES INTENTIONS AUX RÉALITÉS Va-t-on bâtir la propriété Colbert ?

Au cœur du Vieux-Châtigny, à deux pas de l'hôtel de ville, la propriété Colbert va-t-elle être livrée à un promoteur ? Avec son parc boisé de 1,3 hectare entourant le pavillon et ses dépendances que le ministre fit construire au milieu du dix-septième siècle pour y loger son intendant, elle apparaît pourtant comme le type même de ces « espaces verts de proximité » en voie de disparition dans la région parisienne, et qui méritent d'être soigneusement sauvegardés (le Monde du 28 mars).

Jusqu'en 1973, la propriété Colbert appartenait à la société Citroën, qui y logeait une partie de son personnel dans des bâtiments provisoires, aujourd'hui disparus. Elle fut rachetée à cette date par la Société civile immobilière (S.C.I.) les Clos des Tournelles et scindée en deux parties. Sur la première parcelle de 2 400 mètres carrés, comprenant le pavillon proprement dit (intouchable, puisque classé à l'inventaire des monuments historiques),

la municipalité de Châtigny a créé une réserve foncière avec l'idée d'y construire à l'avenir un marché. Sur la seconde, qui constitue l'« arrière » de la propriété, la S.C.I. a déposé une demande de permis de construire pour deux soixante-cinq logements. Enteché d'un avis défavorable de la municipalité, ce permis lui fut refusé, ainsi que les trois autres qui le suivirent. Mais, en décembre 1977, un cinquième permis, portant sur soixante-neuf logements de haut niveau, fut accordé par la préfecture, malgré l'avis défavorable du maire, et « parce qu'il ne soulevait plus aucune objection légale ».

Enfin, tout récemment, le maire de Châtigny-Malesyrieux recevait un avis d'ouverture de chantier émanant de la Société franco-suédoise du bâtiment, qui la S.C.I. des Tournelles pourrait avoir revendu la propriété. Il s'agit donc d'un point de non-retour.

Les élus n'ont cessé de protester. Pourtant, depuis plusieurs années, les élus, soutenus par une active association de citoyens des espaces verts, protestent avec énergie contre « cette atteinte à une propriété d'un intérêt historique et écologique évident ». Estimant que dans l'intérêt général la propriété Colbert devrait entrer dans le domaine public, ils ont multiplié les démarches auprès de l'Etat et des collectivités régionales ou départementales pour les convaincre de s'en porter acquéreur, « étant bien entendu que l'état des finances locales ne permet pas à la commune de déboursier les quelque 6 mil-

LES ESPACES VERTS DES INTENTIONS AUX RÉALITÉS Va-t-on bâtir la propriété Colbert ?

La DATAR décline donc toute responsabilité dans la situation présente et souligne que « chaque année [elle] accorde l'apurement pour 500 000 mètres carrés de locaux industriels alors que seulement 300 000 mètres carrés de bureaux sont construits en région parisienne ».

La chambre de commerce et d'industrie de Paris est pour sa part bien décidée à prendre le taureau par les cornes. « La décentralisation a répondu à la demande d'entreprises, reconnaît un de ses responsables, mais les petites et moyennes entreprises très liées au tissu parisien doivent pouvoir se développer en Ile-de-France. Cette politique en faveur des P.M.E. dépend à la fois de l'Etat, de la région, puisque le préfet de région participe à la décision d'apurement, mais aussi des élus locaux. »

La chambre de commerce a donc entrepris une campagne de sensibilisation auprès des municipalités de l'Ile-de-France, afin que, à l'occasion des opérations d'urbanisme (réhabilitation des centres-villes, ZAC par exemple), ils intègrent l'industrie dans le tissu urbain, d'autre part et les élus pourraient classer, à l'occasion des plans d'occupation des sols, certains terrains en zone industrielle. « Les municipalités pourraient alléger la charge foncière, des terrains industriels ne peuvent être traités d'achat et d'aménagement des terrains au cœur des agglomérations pour y installer des P.M.E. », les élus pourraient accorder à la chambre de commerce les locaux vacants de bureaux bien sûr, mais aussi dans les petites et moyennes entreprises ou dans les activités de pointe. Reste que « le passage » sera difficile.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PARIS HELSINKI en DC-9-51 VOL QUOTIDIEN départ Orly-ouest 12 h 50 de HELSINKI : LENINGRAD et MOSCOU

la ligne de l'hospitalité finlandaise. FINNAIR 11, rue Auber 75009 Paris réservations 742.33.33

CLOTURE DES JEUX MARDI APRÈS-MIDI Notices à votre disposition chez les dépositaires. LOTO

Rêvez de vacances... La 3e SEMAINE MONDIALE DU TOURISME ET DES VOYAGES vous aidera à les réussir 10-19 Février 1978 • PARIS PALAIS DES CONGRÈS • PORTE-MAILLOT. 300 Spécialistes du Tourisme Films touristiques • Danses folkloriques ENTRÉE : 10 F NOCTURNES jusqu'à 22 h les vendredis 10 et 17 Février Attention! Le mardi 14 Février à 18 Heures : sur France Inter, Jeu des 1000 Francs animé par Lucien JEUNESSE - Salle 52 AB -

répercussions conséquentes limitées

M. Robert Delorzois devient président de l'Association des chambres de commerce et d'industrie de France

PARIS HELSINKI en DC-9-51 VOL QUOTIDIEN départ Orly-ouest 12 h 50 de HELSINKI : LENINGRAD et MOSCOU

CLOTURE DES JEUX MARDI APRÈS-MIDI Notices à votre disposition chez les dépositaires. LOTO

CREDITS PROFESSIONNELS

هكذا من الأصل

économie

LA CRISE MONÉTAIRE EUROPÉENNE

Les répercussions de la dévaluation norvégienne

SUÈDE : conséquences limitées

(De notre correspondant.)
 Stockholm. — La dévaluation de la couronne norvégienne (de 13 % le 12 février) n'a pas du tout surpris les milieux politiques et financiers suédois. M. Gösta Bohman, ministre de l'économie, a d'ailleurs exprimé, samedi, sa « grande compréhension » pour la décision d'Oslø en insistant sur la similitude des difficultés que connaissent actuellement les deux pays : déficit important des comptes extérieurs, taux d'inflation élevés, augmentation rapide des coûts de revient des entreprises, qui se traduit par un réajustement de leur compétitivité au niveau des prix sur les marchés étrangers.
 La Suède liant depuis la mois de septembre sa monnaie à un panier de ses quinze principaux partenaires commerciaux — et le poids de la couronne norvégienne ne représentant dans le panier » de références qu'environ 10 %, les conséquences des nouvelles parités sont jugées à Stockholm très limitées. En revanche, les mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement d'Oslø suscitent un peu plus d'inquiétude chez les industriels.
 La dévaluation aura probablement pour effet de réajuster le commerce bilatéral qui se soldait régulièrement par un déficit au détriment d'Oslø. C'est peut-être pourquoi M. Bohman a déclaré : « Je pense que la dévaluation de la monnaie norvégienne est bonne pour les relations norvégiennes. » — A. D.

M. Robert Delorozoy devient président de l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie

Au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), qui se tient à Paris au Palais des congrès les 13 et 14 février, M. Robert Delorozoy est appelé à succéder à M. Jean Panhard. M. Delorozoy, président de la Chambre régionale de l'Île-de-France, a été élu en février 1977 pour occuper ce poste de 1978. M. Panhard, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Paris, ne l'a occupé qu'un an.

Le découpage surprenant en présidences successives de la A.P.C.C.I. avait été, à un an, le fruit de dix-huit mois de négociations difficiles au sein de l'Assemblée sortante entre Paris et province. Les deux mandats — deux chambres locales de commerce et d'industrie supérieures, depuis une décennie, la suprématie parisienne, que la C.C.I. (Chambre de commerce et d'industrie de Paris) finance près du quart du budget de l'A.P.C.C.I. De plus, la décision concrétisait l'ambivalence de la représentation du commerce, dont les mandants ne sont pas toujours sous-représentés.
 M. Delorozoy, nouveau président de l'A.P.C.C.I., fait donc figure de représentant de la province — une « province » bien vague puisqu'il s'agit de l'Île-de-France — et du commerce, ce qui est logique puisqu'il est D.G. d'une société moyenne supermarchés, affiliée à la coopérative de détaillants CODEC. Agé de cinquante-cinq ans, M. Robert Delorozoy est né à Versailles et est maire de Choisy-le-Roi.

ISLANDE : dévaluation de 13 %

De notre correspondant
 Reykjavik. — Après la dévaluation de la couronne islandaise, mercredi 12 février, de 13 % par rapport au dollar américain, le gouvernement a soumis vendredi au Parlement un projet de loi en sept points, qui remet en cause l'indexation des salaires sur l'augmentation du coût de la vie prévue par l'accord de dix-huit mois signé, en juin dernier, par le patronat et les syndicats islandais. Le projet devrait être ratifié au début de semaine par le Parlement. Cela pourrait amener les syndicats à dénoncer les accords salariaux.
 Cette dévaluation a été rendue nécessaire car les coûts de production de la pêche ont augmenté plus rapidement que les cours mondiaux du poisson, qui subissent un stagnation, après avoir fortement augmenté en 1977. L'inflation devrait atteindre, selon les prévisions officielles, 36 % en 1978. Les syndicats affirment que les mesures d'accompagnement prises par le gouvernement entraîneront une baisse du pouvoir d'achat d'environ 10 %.
 Les syndicats ont-ils prévu d'aller jusqu'à la grève pour défendre le pouvoir d'achat des salariés ? Rien n'est moins sûr à quelques semaines des élections municipales et à deux mois des élections législatives du printemps. L'échec de la lutte contre l'inflation avait fait tomber le gouvernement de gauche en 1974. Cette lutte était l'objectif principal de l'actuelle coalition de centre-droit. Mais elle est difficile dans ce pays qui tire ses revenus du poisson, dont les cours varient avec une grande amplitude. Elle nécessiterait surtout des réformes de structures qu'un gouvernement ne s'est risqué à entreprendre. — G. L.

FINLANDE : décision mardi

De notre correspondant
 Helsinki. — Après la dévaluation de la couronne norvégienne de 13 %, le marché des changes est resté fermé ce lundi 13 février en Finlande. Le gouvernement devrait prendre mardi une décision en ce qui concerne le cours du mark. « La dévaluation de la couronne norvégienne est un événement qui affecte la position du mark », a déclaré le ministre des finances.
 La Banque de Finlande a eu pour tâche de spéculer sur la probabilité d'une modification du cours du mark. Rien ne permet toutefois de deviner la décision prochaine du gouvernement.
 Lorsque la couronne suédoise avait été dévaluée de 10 % en octobre dernier, la Finlande s'était contentée d'un baisse de 3 % du cours du mark. La mesure était surtout d'ordre psychologique et était destinée à montrer l'indépendance de la Finlande en matière monétaire et à affirmer que les prix monétaires du pétrole devraient demeurer bloqués jusqu'à la fin de 1978, mais que des hausses progressives interviendraient à partir de 1979. M. Amossgar a justifié le blocage par la morosité du marché et le fait que la reprise économique en Europe occidentale a laissé beaucoup à désirer. Toute augmentation des prix du pétrole porterait atteinte à la relance économique et accroîtrait le nombre des chômeurs. — (A.P.)

DANEMARK : attente

(De notre correspondant.)
 Copenhague. — Depuis l'annonce officielle, vendredi 10 février, de la dévaluation de la couronne norvégienne, les dirigeants de Copenhague ont cessé de décrire le développement des relations qui se sont mises à circulariser assidûment sur l'éventualité d'un proche réajustement de la couronne danoise. Les experts et notamment les divers porte-paroles des grandes banques du royaume, n'ont pas osé, quant à eux, être aussi catégoriques.
 L'un des principaux responsables de la Privatbank (laquelle avait prévu la dévaluation de la couronne norvégienne avant avril et prévu, au début de 1977, que la couronne danoise quitterait le « serpent » monétaire dans l'année) a confié au quotidien Jyllands-Posten, de dimanche, que les parités de la couronne danoise et du franc n'ont pas été modifiées. Le Danemark avait, vendredi, instamment demandé au gouvernement norvégien de ne pas dévaluer, car une dévaluation de la couronne norvégienne entraînerait la disparition définitive du « serpent » communautaire.
 Pour rassurer l'opinion locale, le ministre danois des affaires étrangères, M. Knud Heinesen, a rappelé que le Danemark disposait de la réserve de devises la plus importante qu'il ait jamais eue : 15 milliards de couronnes, c'est-à-dire environ 12 milliards de francs. — C. O.

Le premier ministre norvégien, M. Amossgar, a déclaré le 9 février que les prix monétaires du pétrole devraient demeurer bloqués jusqu'à la fin de 1978, mais que des hausses progressives interviendraient à partir de 1979. M. Amossgar a justifié le blocage par la morosité du marché et le fait que la reprise économique en Europe occidentale a laissé beaucoup à désirer. Toute augmentation des prix du pétrole porterait atteinte à la relance économique et accroîtrait le nombre des chômeurs. — (A.P.)

Les gisements pétroliers de la mer du Nord appartenant à la Grande-Bretagne ont produit en 1977 37,3 millions de tonnes de pétrole, a annoncé le ministère britannique de l'énergie.

APRÈS LA RÉUNION DES « CINQ »

Le franc se raffermi

(Suite de la première page.)
 Les ministres des finances des Cinq (Allemagne de l'Ouest, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Japon) se sont réunis secrètement, dimanche 12 février, à Versailles, au pavillon de la Lanterne. Ce sont des « fiftes » en provenance de Londres, Washington et Tokyo, qui ont fait connaître la nouvelle, en dépit des démentis traditionnels — mais maladroits — diffusés par le gouvernement français, et dont nous avons dit le détail le 12-13 février. Une réunion analogue, et tout aussi discrète, s'était tenue également à Versailles, le 5 décembre dernier.
 Selon l'usage, aucun communiqué ne sera publié, mais l'on se doute bien que les vifs remous observés récemment sur le franc et sur le dollar ont été au centre des conversations. Selon des informations en provenance du Japon, c'est la France qui aurait pris l'initiative de convoquer cette réunion. Préoccupé par le très vif accès de faiblesse subi par notre monnaie à un mois des élections, le gouvernement français aurait examiné avec ses partenaires quelle forme de coopération pouvait être adoptée pour éviter une nouvelle dégradation du franc. Les observateurs soulignent néanmoins que les accords déjà existants entre banques centrales permettent de se prêter mutuellement assistance en cas de pressions trop vives.

L'opposition entre les deux thèses resta donc entière, ce qui pourrait à la fois compromettre la tenue du « sommet » de juillet et soumettre le dollar à une nouvelle pression. A Washington, on laisse entendre qu'une nouvelle baisse de la monnaie américaine sanctionnerait l'obésité du partenariat ouest-allemand. Après l'escalade relative qui règne depuis un mois sur les marchés des changes — la chute du franc mise à part — une nouvelle période de turbulence pourrait débiter. C'est ce que prévoient un certain nombre de cambistes, pour qui le répit dont jouit actuellement le dollar n'est qu'un sursis. Il tablent sur une nouvelle valorisation du deutschemark, du yen et du franc suisse.

La différence américaine-allemande

Il semble qu'un autre sujet de préoccupation ait été évoqué par les ministres des Cinq : celui de la tenue du dollar et de l'évolution de l'économie mondiale. M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, accompagné de son sous-secrétaire, M. Solenton, avait l'intention — avant que la neige n'empêche son avion de décoller — de se rendre lundi matin à Bonn pour préparer le « sommet » économique de juillet prochain. Pour l'instant, un dialogue de sourds semble s'être établi entre les États-Unis et l'Allemagne fédérale. A Washington, on continue à demander, même à exiger, une renouveau de l'économie ouest-allemande pour relayer l'effort d'expansion américain, contribuer à la réduction du déficit commercial américain et atténuer ainsi la pression sur le dollar. A Bonn, le chancelier Schmidt se refuse toujours à satisfaire les exigences américaines au nom de la lutte contre l'inflation, qu'il continue de juger primordiale.
 L'opposition entre les deux thèses resta donc entière, ce qui pourrait à la fois compromettre la tenue du « sommet » de juillet et soumettre le dollar à une nouvelle pression. A Washington, on laisse entendre qu'une nouvelle baisse de la monnaie américaine sanctionnerait l'obésité du partenariat ouest-allemand. Après l'escalade relative qui règne depuis un mois sur les marchés des changes — la chute du franc mise à part — une nouvelle période de turbulence pourrait débiter. C'est ce que prévoient un certain nombre de cambistes, pour qui le répit dont jouit actuellement le dollar n'est qu'un sursis. Il tablent sur une nouvelle valorisation du deutschemark, du yen et du franc suisse.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bse	+ Hst	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.
\$ U.S.	4,8800	4,8850	+ 230	+ 150	+ 270	+ 340	+ 780	+ 990
\$ can.	4,3934	4,3994	+ 100	+ 140	+ 250	+ 310	+ 650	+ 810
Yen (100) ..	2,0792	2,0722	- 70	- 110	- 150	- 210	- 420	- 510
D. M.	2,3199	2,3223	+ 110	+ 150	+ 240	+ 340	+ 630	+ 790
Finland.	2,1263	2,1262	+ 70	+ 110	+ 150	+ 210	+ 410	+ 510
F. B. (100) ..	14,8900	14,9200	+ 290	+ 420	+ 740	+ 1.180	+ 1.350	+ 2.450
F. S.	2,4796	2,4847	+ 120	+ 130	+ 400	+ 470	+ 1.200	+ 1.580
L. (1 000) ..	5,6507	5,6535	- 120	- 90	- 390	- 220	- 1.000	- 790
£	9,4500	9,4616	+ 250	+ 330	+ 590	+ 670	+ 1.400	+ 1.620

TAUX DES EURO-MONNAIES

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS
D. M.	5 1/4	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 1/8	3 5/16
\$ U.S.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Finland.	5 1/2	4	3 3/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
F. B. (100) ..	3 1/2	4 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
F. S.	8	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
L. (1 000) ..	11	12 1/2	13	13 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
£	4 3/4	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Fr. franc. 12 1/2	14 1/2	16 1/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4	16 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de journée par une grande banque de la place.

ESPACE VERTS
 INTENTIONS AUX RÉALITÉS
 Va-t-on bâtir propriété collective ?

PARIS HELSINKI
 VOL QUOTIDIEN

CLOTURE DES MARCHÉS MARDI APRÈS-MIDI

MONDIALE DES VOYAGES
 nous aidera à les réaliser

LE PRÊT RÉALISTE.

Crédits à l'équipement de 300.000 F en quelques jours.

Avec un délai inférieur à 8 jours et pour un montant maximum de 300.000 F, les crédits à l'équipement professionnel du CIC ont de bonnes raisons d'être efficaces. Ces crédits concernent aussi bien l'aménagement de locaux que l'achat de matériel ou de véhicules.

Ces crédits sont souples : choisissez la solution adaptée à votre activité, votre investissement, vos possibilités de remboursement (6 mois à 5 ans).

Nous avons des formules capables de répondre aux attentes des PME, PMI et Professions Libérales, clientes du CIC.

Si vous êtes client, adressez-vous à votre succursale du Groupe CIC. Si vous n'êtes pas client, téléphonez-nous au 280.92.08 ou 280.92.33 ou écrivez-nous : CIC, Département du développement, 66 rue de la Victoire 75009 Paris, en nous indiquant votre nom, votre adresse et votre profession.

Crédit Industriel et Commercial

REGIE

BILLET

L'ogre saoudien

Le droit de réponse... L'ogre saoudien... M. Basanta n'avait jamais... C'est uniquement pour faire... A la faveur des détails de pro...

SOCIAL

L'ornithorynque appréhendé

Une mise au point de la société Buhler-Miag... à continuer à occuper les lieux... En vérité, M. Basanta et les...

Une réponse de la C.G.T.

De son côté l'Union des syndi-... « Contrairement aux allégations... Depuis le jour où M. Basanta...

« D'autre part, elle viole l'ar-... qui prévoit que les anciens délé-... de six mois et que la demande...

« Selon les attendus du jugement... rendu en première instance par le... M. Basanta, employé à la société Buhler-Miag...

UN LIVRE BLANC POUR « UN TROISIEME AGE HEUREUX »

René Lenoir, secrétaire... un Livre blanc intitulé... « Temps de vivre un troisième âge heureux... » Cette plaquette résume les observations...

General Motors a été... condamné, le 8 février, à verser... 2,5 millions de dollars de dommages... et intérêts aux parents...

AFFAIRES

UNE SEMAINE APRÈS SA NOMINATION

M. Fontvieille démissionne de son poste de P.-D. G. de Manufrance

De notre correspondant... Saint-Etienne. — La crise de Manufrance a pris le samedi 11 février un tour nouveau avec la démission du P.-D. G. M. Henri Fontvieille, qui, une semaine plus tôt, avait été désigné à ce poste...

« L'opinion municipale de Besançon a décidé d'offrir un terrain aux grévistes de l'ex-usine Lip de Palente. Une centaine de mètres carrés, dans une usine relais de la ville, permettront aux travailleurs de disposer d'un site social pour la copropriété qu'ils ont créée... »

TRANSPORTS

LES INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES

Beaucoup d'argent sur les rails

La S.N.C.F. prévoit qu'en 1978 ses investissements seront presque trois fois plus élevés que ceux des British Railways... Selon l'étude, les plans d'acquisition de matériel pour l'ensemble des pays du monde, sans compter les Etats-Unis et les pays de l'Est européen, membres du Comecon, sont de 16 000 wagons de marchandises, 1 850 voitures de voyageurs et 700 locomotives.

La S.N.C.F. consacrera 6 585 millions de francs en 1978 pour moderniser son réseau, et son homologue britannique, 2 430 millions. La R.A.T.P. quant à elle, investira, au cours de la même période, cinq fois plus d'argent (2 062 millions) que son homologue londonien (387 millions).

Pour sa part, le gouvernement de Bonn a accepté de consentir annuellement, pendant cinq ans, un investissement moyen de 6 400 millions de francs pour ses chemins de fer. L'Espagne, de son côté, consacrera 2 068 millions de francs en 1978, l'Italie, 1 521 millions, la Turquie 1 656 millions, l'Australie, 1 680 millions et la République d'Afrique du Sud 1 971 millions.

Etes-vous sûr de ne pas payer trop d'impôts? Avez-vous un Livret A de la Caisse d'Epargne "Ecuireuil"? Les intérêts, 6,50%, sont totalement exonérés d'impôt. Profitez-vous de la totalité du dépôt autorisé? Le plafond est de 38.000 F. Et les intérêts capitalisables sans limitation. Avez-vous de l'argent disponible qui ne vous rapporte rien? Ou qui vous rapporte un intérêt inférieur à 6,50% à cause de l'impôt? Vérifiez! votre argent disponible doit d'abord vous rapporter 6,50% exonérés d'impôt. Avec un Livret A. Et chaque membre de votre famille, quel que soit son âge, peut posséder son Livret A. Les autres avantages du Livret A? Ils sont multiples. Virement des salaires, des pensions... Prélèvement automatique du montant de vos quittances d'eau, de gaz, de téléphone... Le Livret A de la Caisse d'Epargne "Ecuireuil", un livret totalement exonéré d'impôt.

AUTOMOBILE

L'Affasud super... plus puissante, plus de...

ROYAUME DU MAROC Office Régional de Mise en Valeur Agricole du GHARB KENITRA AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 1/78 Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb recevra, jusqu'au 31 mars 1978 (21 Rabia 2 1398) à 11 h. 30, des offres de prix pour la fourniture, le transport et le montage du matériel électromécanique destiné à l'équipement de a station de pompage SMP2. Les travaux sont groupés en 3 lots : - Lot N° 1 : Matériel de filtration (comportant un filtre à tambour rotatif de 900 l/s de débit nominal) ; - Lot N° 2 : Matériel hydraulique et mécanique (débit total équipé de 830 l/s à une hauteur manométrique moyenne de 140 et 120 m de réservoirs à pression d'air) ; - Lot N° 3 : Matériel Electrique (puissance installée 2 x 1250 KVA). Le dossier est à retirer au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb : Bureau des Marchés - Carrefour Mauritanie - KENITRA - contre remise d'un chèque libellé au nom de l'Agent Comptable de l'O.R.M.V.A.G. d'une somme de CINQ CENT DIRHAMS (500 DH).

ÉTRANGER

Un programme d'économies d'énergie est mis au point par Bonn

Bonn. — Le gouvernement fédéral vient de reprendre, sous une forme nouvelle, le programme visant à favoriser des économies dans l'utilisation de l'énergie pour le chauffage. Ce programme, qui prévoit des subventions de 4,35 milliards de marks durant les cinq prochaines années, avait fait l'objet d'une large publicité en septembre dernier. Il se heurta cependant à la résistance des Länder gouvernés par les chrétiens-démocrates et dut être abandonné au début de janvier, lorsque le gouvernement du Bade-Wurtemberg refusa catégoriquement de signer le projet préparé par le gouvernement de Bonn.

De notre correspondant

Le même programme qui devait à l'origine résulter d'un accord entre les Länder et le gouvernement central va être révisé maintenant par la voie législative. Le gouvernement compte que cette injection financière contribuera à ranimer la conjoncture économique.

Le Parlement va se voir proposer un projet incorporant les subventions prévues dans la loi sur la modernisation des logements. La méthode de financement reste fondée sur une taxe frappant le montant des travaux de chauffage des locaux. Cette taxe nouvelle, qui était de 1 mark par 100 litres, passera cependant à 2 marks, en admettant que l'ensemble du programme gouvernemental trouve une majorité au Parlement. En échange de ces

charges nouvelles, les propriétaires se verront offrir des subventions en vue d'améliorer l'isolation thermique des immeubles et de moderniser les installations de chauffage (deux tiers des 4,35 milliards prévus, cet effet sont réservés aux logements).

En même temps, une décision de l'Office des cartels va réduire d'une autre manière le gaspillage d'énergie. L'Office a contraint la R.W.E. (le plus grand producteur d'électricité en Rhénanie-Westphalie) de modifier les conditions qu'elle imposait jusqu'à présent aux entreprises industrielles capables de produire elles-mêmes de l'énergie en exploitant les surplus de vapeur dont elles disposent. La R.W.E. ne pourra plus leur appliquer des tarifs discriminatoires. — J. W.

ÉTATS-UNIS

Un ménage américain sur cinq dispose d'un revenu annuel d'au moins 25 000 dollars (10 000 F par mois environ) indique l'organisme de recherche économique Conference Board; 11,1 millions de ménages déclarent 40 % du pouvoir d'achat global. Plus de la moitié de ces ménages vivent dans les grandes banlieues, et seulement 26 % dans les villes mêmes; 3 % des ménages considérés ont une femme comme chef de famille et 5 % sont noirs ou appartenant à des minorités ethniques. Enfin, 26 % de ces ménages vivent dans le sud des États-Unis, 19 % dans l'ouest et 26 % dans le nord-est. — (A.F.P.)

Les crédits à la consommation ont augmenté, en 1977, aux États-Unis, un total de 223,8 milliards de dollars, en progression de quelque 30 milliards (+15,5 %) par rapport à 1976. Le montant des crédits bancaires a représenté 110 milliards de dollars, dont environ 40 % pour les achats d'automobiles. En 1978, la progression de l'ensemble des crédits ne serait que de 2 milliards (+2,9 %), si bien que les remboursements ne représenteront plus que 16,2 % du revenu disponible des Américains, contre 11,1 % en 1977 et un record de 17,5 % en 1973, avant la crise. — (Agefi)

JAPON
La production de sept importants secteurs industriels japonais est retombée à la fin 1977 à son niveau de 1970, indique dans un rapport qui vient d'être publié le ministère du Commerce international et de l'Industrie (MITI). Les moyennes entreprises sidérurgiques, le textile, la construction navale, l'aluminium, les engrais chimiques, les industries du papier-carton et de la résine polyvinyle, ont déclaré que la situation est d'autant plus difficile dans ces secteurs touchés par la récession qu'ils fournissent des emplois à environ 2,3 millions de personnes, soit près de 20 % de la population active dans l'industrie. Le rapport précise que les soixante-dix-huit entreprises des secteurs considérés ont réduit leurs effectifs dans une proportion plus de deux fois supérieure à celle des autres secteurs industriels. — (A.F.P.)

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

Bénéfices record pour T.W.A. — Les résultats préliminaires pour 1977 laissent apparaître un bénéfice après impôts de 64,8 millions de dollars (22 millions de francs) pour la société T.W.A., soit une hausse de 75,9 % par rapport à 1976. « Chacun de nos trois secteurs d'activités a contribué à ces résultats record », a déclaré M. Edwin Smart, président de T.W.A. : + 36,6 millions de dollars avant impôts pour la chaîne hôtelière Hilton International, 32,4 pour la Compagnie aérienne et 22 pour Canteen Corporation.

Le budget de la communauté de Strasbourg. — Le conseil de la communauté urbaine de Strasbourg vient d'adopter un budget qui prévoit pour 1978 des investissements de 170 millions de francs et des dépenses de fonctionnement de 321,5 millions. Le communautaire qui, en dix ans, a construit 92 kilomètres de voies nouvelles, consacrera à nouveau une bonne part de ses investissements à la voirie, notamment à la « pénétrante » qui doit relier le réseau autoroutier au nouvel ensemble immobilier des Halles. Les conditions de circulation dans l'agglomération seront également améliorées grâce à l'extension du « système intégré automatique » qui contrôle déjà soixante camions et en traitera une vingtaine d'autres au cours de l'année.

M. Jacques Blanc, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, a indiqué au cours de l'assemblée générale de la Fédération des producteurs d'ovins que la France est le seul pays d'organisation nationale du marché du mouton tant que le Marché commun n'aura pas mis au point un règlement accordant des garanties équivalentes aux éleveurs français.

Agriculture

L'organisation du marché laitier européen. — Les organisations professionnelles européennes du secteur laitier et la Commission de la C.E.E. se sont mis d'accord sur la ventilation d'une partie des sommes procurées par la taxe de corresponsabilité sur le lait : 26 millions d'unités de compte (U.C.) seront consacrés à la distribution de lait dans les écoles, 15 millions d'U.C. à la vente à prix réduit de beurre dit concentré, utilisé notamment pour la cuisine, 33 millions d'U.C. permettront d'importer du lait à la fabrication de glaces alimentaires. Enfin, 31 millions d'U.C. favoriseront les actions de promotion du lait à l'intérieur de la Communauté. Il reste 108 millions d'U.C. à répartir entre la promotion du lait européen sur les marchés extérieurs.

l'utilisation du lait en poudre dans l'alimentation du bétail et le montant de l'aide aux producteurs qui s'engagent à ne pas livrer leur lait durant une période déterminée. — (A.F.P.)

M. Denis Bergmann vient d'être nommé président de la commission des comptes de l'agriculture par le ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Robert Boulin. M. Bergmann est directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique. Il remplace à la tête de la commission des comptes de l'agriculture M. André Gramois, conseiller d'État.

M. Jacques Blanc, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, a indiqué au cours de l'assemblée générale de la Fédération des producteurs d'ovins que la France est le seul pays d'organisation nationale du marché du mouton tant que le Marché commun n'aura pas mis au point un règlement accordant des garanties équivalentes aux éleveurs français.

Emploi

Compression de personnel chez C.F.F.-Chimie. — En raison des mauvais résultats enregistrés en 1977 et du mauvais état des affaires concernant cette activité (ses ventes ont baissé de 100 000 F par rapport à 1976, et son chiffre d'affaires de 148 957 458 F), la direction de C.F.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France, a décidé de supprimer deux cents emplois. Il ne sera cependant procédé à aucun licenciement, la compression de personnel décidée devant s'opérer par des mises en retraite anticipées.

Ces mesures, qui ne prendront effet que dans quelques mois, concernent le siège de la société à Paris-la Défense, l'usine de Lillebonne (Seine-Maritime), ainsi que les établissements de Mairie-Duval et de Drocourt dans le Pas-de-Calais.

La direction de C.F.F.-Chimie fait d'autre part savoir que cent dix-huit postes restent à pourvoir à l'usine de Dunkerque, dont le démarrage est prévu à l'automne, et que vingt emplois nouveaux vont être créés à Auchel (Pas-de-Calais), où une fabrique de sacs-poubelles en cours de construction sera opérationnelle en septembre 1978.

Extension d'un conflit à la Tréfilerie Cabilite de Bourguignon. — Après la décision de la direction de suspendre provisoirement le contrat de travail de soixante-treize salariés en raison de la grève de cent dix-sept agents d'entretien, l'action revendicative s'est étendue à sept autres personnes sur mille trois cent cinq se sont mises en grève de solidarité à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. — (Corresp. part.)

Trois cent soixante-sept licenciements chez Anway-Fortier. — Cette entreprise, qui emploie mille cent personnes à Derville (Seine-Maritime), a été autorisée à poursuivre ses activités jusqu'au 15 mars prochain, après la mise en règlement judiciaire intervenue en décembre dernier. Ce licenciement de 367 personnes, soit trois cent soixante-sept personnes exactement, a d'ores et déjà été homologué par le synd. M. Brajeux pour qui cette opération constitue une étape vitale. Un nouveau directeur vient d'être nommé, M. Adam, cadre dans l'entreprise depuis vingt ans, qui a été chargé de réorganiser le service commercial et les ateliers de production. — (Corresp. part.)

Transports

Baisse de trafic à Dunkerque. — Le trafic du port autonome de Dunkerque a atteint 32,8 millions de tonnes en 1977 (-2,2 % par rapport à 1976). M. Jean Lefol, président du port, estime que cette baisse est satisfaisante compte tenu de la situation mondiale du transport maritime, de la crise de la sidérurgie et surtout de la grève des dockers du 10 mars au 31 avril dernier. Le bilan financier du port fait apparaître une perte d'environ 10 millions de francs, qui correspond aux pertes de recettes pendant la grève des dockers.

Reprise du trafic dans le remarquage de Havre. — Les officiers des remorqueurs de la société « Les Abeilles », au Havre ont décidé, samedi 15 février, de suspendre leur mouvement de grève commenté le 28 janvier et de reprendre le travail dès dimanche. Cette décision votée selon la C.G.T. par 80 % des grévistes, a été prise après une première réunion entre les syndicats et la direction. Les officiers ont obtenu, selon leurs représentants syndicaux, un accord de principe sur la question des compensations de déplacement à teneur partie du trafic pétrolier a en effet été transféré du Havre à Antifer depuis que cet avant-port a été mis en service.

Rouen, quatrième port français. — Avec un trafic de 16 904 000 tonnes, le port de Rouen a établi en 1977 son propre record, qui représente une hausse de 8,4 % sur l'année précédente. Cette progression est la plus forte qui ait été enregistrée parmi les ports autonomes français, qui tous, à l'exception de Nantes et de Saint-Nazaire, ont subi une baisse de 3 % à 6 %. Rouen demeure donc le quatrième port français après Marseille, Le Havre et Dunkerque. — (Corresp.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS LONDRES

SOCIÉTÉ	CHANGEMENT
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ	...
CHAMPAGNE MUMM	...
GROUPES SELLIER-LEBLANC	...

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de sa politique de regroupement de ses participations industrielles au sein de holdings spécialisées, la C.G.E. vient de faire passer à la S&M&C, société de portefeuille dont elle détient la quasi-totalité du capital, ses participations dans :

- La Compagnie européenne d'accumulateurs (CEA)
- La Société des accumulateurs fixes et de traction (SAFT)
- La Compagnie industrielle des plus électrochimiques (C.I.P.E.)
- La Fabrication d'appareillage électrique d'articles métalliques (F.A.E.M.)
- La Société Amovid
- La Compagnie européenne d'équipement ménager (CEPEM)
- La Société communale C.G.S.

CHAMPAGNE MUMM

Le chiffre d'affaires global, hors droits et hors taxes, réalisé en 1977 par la société, a atteint 241 998 970 F, supérieur de 24,07 % à celui de l'exercice précédent : 195 031 972 F. Dans ce total, l'activité « produits importés » a représenté 83 944 077 F contre 66 074 034 F en 1976 (+21,21 %).

GROUPES SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Sellier-Leblanc s'est élevé en 1977 à 842 millions de francs, montant ensemblier qui équivaut à celui réalisé en 1976 (842 millions de francs).

RÉPUBLIQUE DU NIGER MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le Ministère des Postes et Télécommunications du Niger lance un appel d'offres international pour la fourniture :

- de 3 centraux téléphoniques de capacités initiale et finale, 800/10000, 400/5000, 200/6000;
- de 3 installations VHF/UHF de faible capacité;
- de 2 installations HF/BLI;
- de courants porteurs de faible capacité sur fils aériens financés par l'Association Internationale de Développement (AID).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés :
— auprès de l'Office des Postes et Télécommunications, Niamey, République du Niger, ou
— auprès de l'Union Internationale des Télécommunications, Place des Nations, CH 1211 Genève 20, agissant pour le compte du Gouvernement du Niger.

La clôture des offres est prévue pour le MARDI 2 MAI 1978 à 17 h.

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRICOLE
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU GHARB

PRÉSÉLECTION INTERNATIONALE

Essais d'étanchéité des canaux

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb se propose de mettre à l'essai différents types de joints, sur bajoyers et radiers de canaux enterrés, dans le cadre de la réalisation de travaux couvrant la S.T.I. (60.000 ha) et le périmètre du Beht (30.000 ha).

Les essais portant sur la réalisation d'environ 1.500 ml de joints de différents types auront pour but de sélectionner les entreprises qui seront retenues pour soumissionner dans le cadre d'appel à la concurrence pour la réalisation d'environ 400.000 mètres de joints (400 km).

Les sociétés désireuses de participer à ces essais sont priées de retirer le protocole de ces essais auprès de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb - Carrefour Mauritanie Kenitra - Bureau des Marchés jusqu'au 17-3-78 (7 Rabia II 1398).

Paris-Londres 6 vols quotidiens à votre service

ROISSY-HEATHROW	HEATHROW-ROISSY
9h00*	8h00
11h00	10h00*
13h00*	12h00
15h00	14h30*
18h00*	17h00*
20h00*	19h00*

*Envolez-vous dans un TriStar British Airways, l'avion le plus confortable sur Paris-Londres.
A l'aéroport de Heathrow, prenez le nouveau métro express. Il vous conduit directement au centre de Londres.
Enfin, n'oubliez pas nos vols directs de Roissy vers Manchester, Cardiff, Birmingham, Bristol.

British airways

«Peut-on vous aider?»

En collaboration avec Air France. Renseignements au 91, Champs-Élysées et 38, avenue de l'Opéra. Tél. 260.38.40, ou consultez votre agent de voyages.

LES MARCHÉS

Bénéfices

LES MARCHÉS QUOTIDIENS

INDICATEUR	14 fév. 1978	13 fév. 1978	12 fév. 1978
INDICES QUOTIDIENS
DU DOLLAR A TOKYO
NURSE DE PARIS
VALEURS

هكذا من الأصل

Le Monde

CONFÉRENCE EN ANNÉE - N° 12
M. Ceyrac restera
président du C.N.P.F.
après janvier 1979
LIBRE PAGE 33

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES**
- Le cent cinquantième de Jules Verne : « Roi des comètes ou prophète ? », par J.-P. Fancuy.
- 3. ÉTRANGER**
- La guerre en Ouganda.
- 4. PROCHE-ORIENT**
- LIBAN : la Syrie a imposé un compromis.
- 6. EUROPE**
- PORTUGAL : le Parlement a approuvé le programme de gouvernement Soares.
- 8. DIPLOMATIE**
- L'un des participants à la conférence de l'Internationale socialiste sur le Proche-Orient, qui s'est tenue dimanche 12 février, à Vienne, sous la présidence de chancelier Kreskiy, n'a pas réussi à éliminer les divergences de vues existant au sein de l'organisation sur la question palestinienne. Elle n'en a pas moins permis, au lendemain de la rencontre, samedi, à Salzbourg, entre le président Sadate et M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste, un utile échange d'opinions entre la délégation israélienne et les dix-neuf autres partis représentés. En outre, et cela a été au moins aussi important que la conférence elle-même, M. Pérès a eu la possibilité de deux reprises de s'entretenir, en marge de cette « table ronde », avec une délégation du parti socialiste arabe d'Égypte (gouvernement), dirigée par M. Fouad Mohieddine, son secrétaire général.
- 7 à 12. POLITIQUE**
- LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :
- Le meeting du R.P.R. à la porte de Fontenay ;
- CORSE : les autonomistes et la campagne ;
- M. Séguin et le Club de la presse ;
- « Libertés nouvelles » (11), par Roger-Gérard Schwartz ;
- DUNE RÉGION A L'AUTRE (XVII) — RHONE-ALPES : « Une crise économique particulièrement ressentie », par Alain Guichard.
- 14. SOCIÉTÉ**
- Le Planning familial demande l'abrogation de la loi sur l'avortement, jugée trop restrictive.
- Après un stage de formation, de jeunes chômeuses risquent de ne pouvoir passer leur examen.
- 15. JUSTICE**
- Les sanctions contre Mlle Guemoun.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
Pages 17 à 22
- Le psychodrame du franc.
- La spéculation et l'Etat, par B. Dumas.
- Controverse à Bruxelles sur les subventions britanniques à l'emploi.
- Économie, emploi et mathématiques, par P. Sellin.
- L'Inde, un partenaire économique d'un poids croissant.
- Des les années 90, le monde occidental pourrait manquer d'uranium.
- Wall Street : une profession sur le déclin.
- Les notes de lecture d'Alfred Sauvy.

23-24. CULTURE
- DANSE : la performance de Carolyn Carlson.
33. SPORTS
34. RÉGIONS
- EN ÎLE-DE-FRANCE : plus d'usines au pied de la capitale ; des autoroutes rendues au silence.
35 à 38. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16)
Annuaire classés (25 à 33) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (16) ; Journal officiel (15) ; Métronome (15) ; Mots croisés (15) ; Dourse (38).

Le numéro de « Mende » daté 12-13 février 1978 a été tiré à 500 000 exemplaires.

**VENTE ANNUELLE
TISSUS
D'AMEUBLEMENT
"LA DECORATION
ACTUELLE"
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS**

A B C D F G H

A Vienne

Plusieurs participants à la conférence de l'Internationale socialiste ont déploré la rigidité de l'attitude israélienne

De notre correspondante

Vienne. — La réunion de l'Internationale socialiste sur le Proche-Orient, qui s'est tenue dimanche 12 février, à Vienne, sous la présidence de chancelier Kreskiy, n'a pas réussi à éliminer les divergences de vues existant au sein de l'organisation sur la question palestinienne. Elle n'en a pas moins permis, au lendemain de la rencontre, samedi, à Salzbourg, entre le président Sadate et M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste, un utile échange d'opinions entre la délégation israélienne et les dix-neuf autres partis représentés. En outre, et cela a été au moins aussi important que la conférence elle-même, M. Pérès a eu la possibilité de deux reprises de s'entretenir, en marge de cette « table ronde », avec une délégation du parti socialiste arabe d'Égypte (gouvernement), dirigée par M. Fouad Mohieddine, son secrétaire général.

Formellement destinée à permettre un débat sur la base du rapport établi par Kreskiy sur les trois missions qu'il a menées entre 1974 et 1976 dans les pays arabes et Israël, la réunion de Vienne a aussi donné lieu à une discussion sur les chances actuelles et les conditions de paix après l'initiative de M. Sadate. De nombreux partis étaient curieux de connaître l'analyse du chef de l'opposition israélienne sur les points qui bloquent en ce moment les pourparlers entre le Caire et Tel-Aviv.

M. Shimon Pérès a-t-il réussi à atténuer les préoccupations que suscite, au sein de plusieurs formations, la rigidité de l'attitude israélienne dans les conversations en cours ? Il ne le semble

pas, en dépit de l'affirmation exprimée par le dirigeant israélien, selon laquelle « le soutien qui lui a été manifesté a largement dépassé ses espérances ». M. Pérès n'a pas caché cependant que les prises de position exprimées au cours de cette journée de travail « n'ont pas toutes approché de cent pour cent sur chaque question le point de vue de l'Etat d'Israël ».

L'un des participants à avoir exprimé très clairement son inquiétude a été M. Sven Andersson, ancien ministre des affaires étrangères suédois. Tout en concédant que les décisions sont difficiles à prendre pour Israël, M. Andersson a regretté que cet Etat « n'ait pas encore donné une réponse à l'initiative du président Sadate et n'ait même pas exprimé le souhait de considérer les principes consacrés par presque toutes les nations du monde comme essentiels pour arriver à une paix juste et durable ».

Le participant de l'O.L.P. au processus de paix et l'auto-détermination du peuple palestinien ont représenté un autre volet des débats. A l'opposé par exemple de M. Kreskiy, qui s'est prononcé depuis longtemps en faveur de la reconnaissance de l'O.L.P., M. Pérès a déclaré que la position de son parti à ce sujet n'avait pratiquement subi de la participation de l'O.L.P. aux négociations. Nous sommes arrivés à la conclusion que toutes les parties qui sont intéressées à la paix sont contre l'O.L.P. et que les gouvernements qui sont favorables à l'O.L.P. sont contre la paix », a-t-il dit.

ANITA RIND.

« LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST HOSTILE AUX RÉGIONS » déclare M. Olivier Guichard

Dans un entretien accordé à notre confrère la Croix (12-13 février), M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, donne son sentiment sur l'attitude du président de la République vis-à-vis des régions.

« M. Giscard d'Estaing n'a jamais été régionaliste, déclare-t-il. Il ne l'est tout le temps. En fait, s'entend-il, il est hostile aux régions. Je ne comprends pas pourquoi. Si l'on veut faire un peu de planification, il est tout de même plus facile de le faire à cet échelon qu'à des échelons plus élevés. Du point de vue de la majorité, il a tort aussi. Les Pays de la Loire en sont un exemple : les régions peuvent faire un contre-poids à la politique urbaine des villes dirigées par la gauche. Tant que M. Giscard d'Estaing sera président on n'a pas très loin en matière de régions. Et si la gauche passe, les assemblées régionales deviendront des assemblées politiques. Ce sera alors, à terme, la fin des départements ».

A la question : « Croyez-vous que le département est une région de plein exercice puissent coexister ? », M. Guichard répond d'instinct : « Si l'on était raisonnable, on en reviendrait à la solution du grand département, qui résout la question. A peu près le plan Debré d'après-guerre : la France de quarante-cinq départements ».

M. Abdelmalek Temmam, ancien ministre algérien des finances, est décédé, le 11 janvier à l'âge de cinquante-huit ans, à Alger. Il avait été, en 1964, dans la clandestinité, l'un des fondateurs du Journal El Moudjahid, organe du P.L.N. En février 1976, il avait été nommé ministre des finances avant d'être élu député, en février 1977. Il était, depuis, président de la commission économique de l'Assemblée nationale algérienne.

NEIGE, GEL, VERGLAS L'hiver sur toute la France La circulation routière a été rendue difficile dans une cinquantaine de départements

Neige, gel, verglas, avalanches... ce qu'il est convenu d'appeler les mauvais temps a régné ce week-end sur l'ensemble de la France. La circulation routière a été rendue difficile dans une cinquantaine de départements. D'après un état rétrospectif du 11 février au fin d'après-midi, un état-major anti-neige. Un arrêté a été pris, imposant aux véhicules de transport en commun des dispositifs anti-gissants hors zone urbaine.

Dans la région de Thonnoles-Bains en Haute-Savoie, la couche de neige a empêché le passage des rames de la ligne lyonnaise n° 5 (Eglise-de-Pantigny-Place-d'Italie) entre les stations Austerlitz et Saint-Marcel. Les passagers des rames arrêtés ont dû être évacués par les pompiers.

D'après un état rétrospectif du 11 janvier (le Monde des 19, 20 et 21 janvier), des dizaines de hautes et de fermes sont isolées. C'est le cas dans les Cévennes, également sur les limites de la région de l'Ardèche, à Malons-et-Elze, et dans le Gard, à Bessèges, où les habitants sont privés d'électricité et de téléphone.

D'après un état rétrospectif du 11 janvier, cinq maisons et chalets ont été évacués en raison de menaces d'avalanches. Notre correspondant a été bloqué dans ce secteur, dans la nuit du 10 au 11, le thermomètre est descendu à -10 °C sous abri à l'aéroport de Bellegarde. En dépit d'un beau temps revenu, dimanche 12 février, plusieurs barreaux sont restés isolés dans les Alpes-Maritimes et ont dû être ravitaillés par hélicoptère.

Pour les skieurs d'Alsace-2000 (Alpes-Maritimes), ce moyen de transport est d'ailleurs devenu le seul pour regagner la vallée. Près de cent skieurs ont emprunté l'avion d'une compagnie privée pour quitter la station bloquée par la neige ou pour s'y rendre.

Pour connaître l'état des routes, les usagers pourront obtenir les renseignements qu'ils désirent en téléphonant aux différents centres d'information et de circulation routière répartis sur le territoire :

- Centre national d'information routière : 1, boulevard Théophile-Sueur, 93111, Roissy-sous-Bois, tél. : 40-90-33.
- Inter-Service Routes : 858-33-33.
- Centres régionaux d'information et de circulation routière : 10, rue des Déportés, 59024 Lille Cedex, tél. : 42-22-01 ; Rennes, 85, boulevard Clemenceau, 35032 Rennes Cedex, tél. : 50-70-25, 50-14-07, 50-78-21 ; Bordeaux, 200, rue Judaïque, 33063 Bordeaux Cedex, tél. : 96-33-33 ; Marseille, 107, avenue de Toulon, 13877 Marseille Cedex, tél. : 47-20-20 ; Lyon, 26, rue Christian-Lacourte, 69677 Bron, tél. : 54-33-33, et Metz, 2, rue A.-Bettanier, 57038 Metz Cedex, tél. : 75-22-24.

POLÉMIQUE AU « FIGARO »

Les membres de « l'équipe Brisson » critiquent M. Robert Hersant

MM. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, Louis Chauvet, Marcel Gabilly et Michel-Pierre Hamelot, ont adressé, le 7 février, à M. Robert Hersant, directeur du Figaro, la lettre suivante :

« Nous vous avons manifesté, à plusieurs occasions dans le passé, l'estime dans laquelle nous tenons votre action de remise en ordre et de rénovation du Figaro. Nous devons aujourd'hui, avec la même franchise, vous dire nos réserves les plus expresses sur la présentation dans l'édition de Neuilly et de Puteaux (6 février 1978), de votre manifeste électoral. Une telle pratique non seulement ravale le Figaro au niveau d'un bulletin électoral local, mais elle nous paraît constituer, de plus, une grave atteinte aux principes et accords signés par vous qui régissent l'utilisation du titre. Nous ne pouvons, en cette circonstance — et nous le regrettons — donner à notre concours et à notre assentiment » et ce qui nous paraît être un abus de droit ».

Les quatre signataires de la lettre formaient, avec Louis-Gabriel Robinet (décédé), le groupe des cinq auquel un tribunal a reconnu, en 1970, la qualité d'héritier de « l'antériorité de parallèle », accordée à Pierre Brisson à la libération pour avoir publié un nouveau Figaro. M. Marcel Gabilly est actuellement membre du directeur, tandis que les trois autres signataires siègent au conseil de surveillance.

Lorsque M. Robert Hersant acquit le Figaro en 1973, ce fut avec l'accord des quatre signataires et de « l'équipe Brisson », sous réserve du respect de certains principes auxquels ils font allusion dans leur lettre.

Le mur d'argent et celui des sondages

L'hebdomadaire Valeurs actuelles, dont le directeur est M. Raymond Bourguin, sénateur et conseiller de Paris (C.N.I.P.), consacre près de quatre pages dans son numéro daté 13-19 février, à la candidature de M. Hersant dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly, Puteaux). Il publie notamment l'analyse d'un sondage I.T.O.P., effectué sur un échantillon de cinq cent quatre-vingt-huit personnes, avant que le directeur politique du Figaro ait reçu l'appui du premier ministre et avant l'audience que lui a accordée le président de la République.

Mme Florence d'Harcourt, députée sortante, suppléante de M. Achille Peretti (R.P.R.), maire de Neuilly, auquel elle avait succédé lors de la nomination de celui-ci au Conseil constitutionnel en mars 1977, recueille 43 % des intentions de vote, tandis que M. Hersant n'en obtient que 15 %. 17 % des personnes interrogées se prononcent pour le candidat du parti socialiste (M. Jean-Paul Aron au moment de l'enquête, M. Gérard Brisset à présent), 11 % pour Mme Annie Mandouly (P.C.), 11 % pour le candidat écologiste et 3 % pour les autres candidats.

M. Hersant recueille d'autre part 17 % de « bonnes opinions » contre 45 % de « mauvaises », ces chiffres étant, pour Mme d'Harcourt, de 47 % contre 17 %.

Valeurs actuelles, qui souligne que MM. Antoine Pinay et Raymond Bourguin ont apporté leur appui à Mme d'Harcourt, indique d'autre part que celle-ci a été servie de presse du premier ministre, qui lui a remis un message de sympathie de M. Barre.

Le Figaro fait état, pour sa part, lundi 13 février, d'un sondage effectué dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine à la demande de Neuilly-Journal, mensuel dont le propriétaire est M. Peretti. Cette enquête, qui pourrait être publiée dans le numéro de mars de ce mensuel, attribuerait 31 % d'intentions de vote à M. Hersant et autant à Mme d'Harcourt. Le Figaro ne mentionne pas une enquête menée par la S.O.F.R.E.S. à la demande de Mme d'Harcourt, qui donnerait, selon certaines informations, des résultats analoges à ceux qu'a recueillis l'I.T.O.P. et que cite Valeurs actuelles.

Nous ne pouvons que le nom de Mme d'Harcourt apparait, pour la première fois depuis l'annonce de sa candidature, dans le quotidien de M. Hersant, qui, d'autre part, qualifie Valeurs actuelles (100 000 exemplaires) par sondage duquel il fait écho, de « petite revue économique ».

Enfin, le Figaro ajoute qu'un autre sondage « est en cours cours sur le terrain » et que, d'après un « d'un quotidien parisien », « Ses résultats seront intéressants à examiner, ajoute le Figaro. Ils permettront de savoir si l'impact de la campagne du candidat de la majorité a été perçu durablement ou non ».

UNE ÉLECTION CANTONALE

VAL-DE-MARNE : Chenuviers-sur-Marne (1^{er} tour).
Inscr. : 17 230 ; vot. : 10 542 ; suffr. expr. : 10 423.
M. Olivier Lefèvre-Oromesson (C.N.P.F.), anc. dép., 4 929 voix ; M. Claude Roméo (P.C.), 3 234 voix ; M. René Dessert (F.S.), 1 712 voix ; M. Gérard Gareil (F.S.U.), 209 voix ; M. Daniel Noëlle (M.R.G.), 198 voix ; M. Claude Chalaye (U.C.F.P.), 92 voix ; M. Renaud Louchard (C.D.S.), 58 voix. Il y a ballotage.

Ce scrutin fait suite à l'invalidation du mandat de M. Claude Roméo (P.C.), qui avait été élu le 14 mars 1976 en battant un démissionnaire M. Lefèvre-Oromesson par 5 381 voix contre 5 370. Le tribunal administratif avait annulé cette élection sur la requête de M. Lefèvre-Oromesson, en raison d'une erreur administrative dans l'établissement des listes électorales par la préfecture de Val-de-Marne.

(Lire page 6 les résultats des autres élections partielles de dimanche.)

POUR CONNAÎTRE L'ÉTAT DES ROUTES

Pour connaître l'état des routes, les usagers pourront obtenir les renseignements qu'ils désirent en téléphonant aux différents centres d'information et de circulation routière répartis sur le territoire :

- Centre national d'information routière : 1, boulevard Théophile-Sueur, 93111, Roissy-sous-Bois, tél. : 40-90-33.
- Inter-Service Routes : 858-33-33.
- Centres régionaux d'information et de circulation routière : 10, rue des Déportés, 59024 Lille Cedex, tél. : 42-22-01 ; Rennes, 85, boulevard Clemenceau, 35032 Rennes Cedex, tél. : 50-70-25, 50-14-07, 50-78-21 ; Bordeaux, 200, rue Judaïque, 33063 Bordeaux Cedex, tél. : 96-33-33 ; Marseille, 107, avenue de Toulon, 13877 Marseille Cedex, tél. : 47-20-20 ; Lyon, 26, rue Christian-Lacourte, 69677 Bron, tél. : 54-33-33, et Metz, 2, rue A.-Bettanier, 57038 Metz Cedex, tél. : 75-22-24.

Le report du « Questionnaire » de Maurice Duverger

LA NOTION DE « PRÉ-CAMPAIGNE » SUR LES ONDES EST-ELLE LÉGALE ?

Le « Questionnaire » de Maurice Duverger, qui devait être diffusé le 5 février sur TF 1, ne le sera qu'après les élections législatives. L'urgence de la diffusion de ce questionnaire consacré à l'actualité d'Échec au roi (1) est donc le sujet de la conférence de presse qui devait être « Le système politique après mars 1978 », et en effet pu être effectué comme prévu, le producteur, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, étant souffrant.

C'est donc l'interview de Mgr Lefebvre, déjà enregistré, qui est passée à l'antenne le 5 février.

La réalisation de l'émission reportée, qui devait avoir lieu dans un second temps le 23 février pour être programmée par la direction de TF 1 qui invoque l'équilibre à maintenir dans les tribunes politiques en période de « pré-campagne électorale » (la campagne proprement dite débutant sur les ondes le 27 février à 8 heures).

Interrogé à ce sujet, M. Henri Marqué, directeur de l'information de TF 1, nous a déclaré, ce lundi 13 février :

« Cette émission à caractère politique se situe dans le cadre d'une ouverture de la campagne nationale officielle sur les ondes, et se surajoute à la série d'émissions « Spécial Élections », réalisées dans le cadre de la campagne électorale, modifiée en quelque sorte l'équilibre entre les émissions « Spécial Élections », et à l'opposition. En conséquence, nous avons demandé à Maurice Duverger de diffuser ce « Questionnaire » après les élections ».

Une déclaration de M. Maurice Duverger

De son côté, M. Maurice Duverger nous fait parvenir la déclaration suivante :

« Est-il plus équitable de renvoyer après les élections — comme on vient de le décider — l'émission d'un professionnel qui a travaillé, entre autres, l'hypothèse d'une victoire de la gauche, alors qu'on a diffusé auparavant l'émission d'un « bobage » dont tout le monde a pu mesurer l'engagement et l'extrême droite ? Cela n'est pas sérieux ».

« Une chose est beaucoup plus qu'on utilise la notion de « pré-campagne » pour empêcher les journalistes et les rédacteurs de radio et de télévision d'aborder autrement que dans les émissions réservées aux partis les sujets qui touchent à la politique. C'est-à-dire de rendre de tels engagements plus difficiles dans l'avenir. La loi du 7 août 1974 impose en permanence aux sociétés nationales de faire des programmes hebdomadaires d'assurer l'égalité d'accès à l'antenne des tendances de pensée et des courants d'opinion, en même temps que l'information des citoyens. L'article L 107-1 du code électoral établit des règles plus contraignantes pendant la campagne en vue des élections législatives, en organisant des émissions spéciales et la radio-télévision nationale un équivalent rigoureux entre la majorité et l'opposition. Mais ce régime ne s'applique en l'occurrence qu'à partir du 27 février à 8 heures ».

« En conséquence, il semblerait illégal d'invoquer la proximité des élections pour refuser de diffuser le 26 février une émission dont on reconnaît par ailleurs qu'elle aurait pu être le 5. C'est pourquoi j'ai décidé d'introduire devant le tribunal administratif de la Seine un recours pour violation de la loi. Le jugement rendu à l'issue de ce recours, en attendant que l'émission repoussée après les élections, car il sera prononcé beaucoup plus tard. Mais il pourrait permettre d'établir que la notion de « pré-campagne » n'existe pas dans la loi et qu'elle sert à tourner celle-ci pour restreindre la liberté d'informer des journalistes et des rédacteurs ».

« Rien ne permet malheureusement de nous faire croire que la situation qui serait jugée normale dans les autres démocraties : que la télévision française refuse d'assurer l'égalité d'accès à l'antenne des tendances de pensée et des courants d'opinion, en même temps que l'information des citoyens, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration de M. Duverger, qui a été faite au moment de la conférence de Genève, et qui assure la coproduction de l'émission américaine. Le mouvement américain, qui a été le plus constant de ces dernières années, est une « innocence », il est clair que rien n'est plus sans conséquence à la déclaration